

L'université, c'est sérieux...



Pour qui sonne le glas? Pour les vacances, pardi! Les 35 000 étudiants de l'Université Laval ont repris hier le chemin des classes. Mais avant de plonger sagement dans leurs bouquins, les petits nouveaux ont eu droit à une initiation en règle. Les loups — orangés — du département de communication ne semblaient d'ailleurs pas trop se plaindre des traitements infligés par leurs cow-girls d'initiatrices.

Le côté sombre de Seattle

Un an après les événements du 11 septembre 2001, LE SOLEIL a voulu savoir si le monde a vraiment changé pour nos voisins américains. Jusqu'au 14 septembre, notre journaliste Julie Lemieux vous transportera donc à Seattle, une cible potentielle qui a abrité quelques terroristes, au Texas, État du président George W. Bush, et finalement, à New York, où les cicatrices provoquées par les attentats commencent à peine à se refermer.

SEATTLE — «Meurtrière!» Un an plus tard, le mot donne encore des frissons à Sumaia. D'autant plus que les insultes, les regards malveillants, les mauvais traitements ont refait surface depuis quelques semaines. Est-ce la commémoration du 11 septembre qui échauffe à nouveau les esprits? La jeune musulmane ne le sait pas. Mais elle espère que le cauchemar qui a suivi les attentats ne recommencera pas.

Sous les apparences d'une ville ouverte, moderne, tolérante face aux immigrants et aux minorités, Seattle cache un côté sombre qui est sorti de l'ombre après les événements du 11 septembre. Il y avait bien jusque-là un clivage géographique entre les Blancs et les immigrants, qui se constate à l'œil nu lorsqu'on parcourt la ville de Bill Gates et du Starbucks Coffee. Mais le racisme

ne s'exprimait pas souvent de façon ouverte et hostile. Depuis les attentats, les choses ont toutefois changé pour bien des musulmans et des Afro-Américains de ce coin du pays.

«Avant, j'étais une simple étrangère pour les gens, j'étais un objet de curiosité. Maintenant, je suis une étrangère menaçante, un objet de peur et de haine», avance Sumaia, une étudiante de 21 ans originaire de Jordanie. Même si cette jeune femme a l'air bien inoffensive, son voile et son habillement lui ont valu des menaces, des insultes, des regards de mépris, des gestes d'intimidation au cours de la dernière année.

Un groupe d'individus cagoulés, ressemblant au Ku Klux Klan, a fait des ravages dans un coin de la ville et semé la peur chez les musulmans



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com

UN AN APRÈS



Voir SEATTLE en A 2 >

Pénurie de restes à Moisson Québec

ALAIN BOUCHARD
ABouchard@lesoleil.com

■ Le géant de la charité alimentaire Moisson Québec annoncera aujourd'hui à 20 maisons d'hébergement de la région qu'il est forcé de réduire substantiellement ses dons de nourriture, en raison d'une récolte de «restes» de plus en plus difficile.

En même temps que les demandes s'accroissent, l'approvisionnement de Moisson Québec diminue presque dans la même proportion, a appris LE SOLEIL. Ce qui serait notamment dû au fait que les géants de l'alimentation ont de moins en moins de surplus de marchandises à lui donner, ou qu'elles choisiraient parfois de les détruire, en raison des épidémies infectieuses qui se font de plus en plus courantes.

La directrice générale de Moisson Québec, Elaine Côté, a refusé hier de commenter ces informations, en disant que tous les détails relatifs aux coupures seraient communiqués lors d'une conférence de presse convoquée pour aujourd'hui, en fin d'après-midi.

En 2001, Moisson Québec a donné pour 9 millions \$ de nourriture à 160 organismes de charité publique. Mais ce volume tend à diminuer constamment au fil des années, selon les informations qu'a pu obtenir LE SOLEIL. Cette diminution aurait été de 4% pour 2002 seulement.

C'est en vertu même de son mandat d'origine que l'organisation a choisi de couper d'abord les maisons d'hébergement. Moisson Québec existe d'abord et avant tout pour

Voir MOISSON en A 2 >



Le ministre Maxime Arseneau

Du Breton: l'État se joint aux enchères

25 M\$ pour empêcher le déménagement

MARC LAROUCHE ET LOUIS TANGUAY
LTanguay@lesoleil.com

Québec offre 25,3 millions \$ à la famille Breton pour qu'elle reconstruise son usine à Notre-Dame-du-Lac. Cette proposition, en vigueur jusqu'à 10 h ce matin, est bonifiée de plusieurs éléments offerts par la MRC de Témiscouata et la municipalité, et pourra être ratifiée dans les minutes par le Conseil des ministres.

Tout cela en plus des 40 millions \$ versés par la compagnie d'assurances pour la reconstruction. Malgré cela, la firme National, porte-parole de l'entreprise, continuait d'affirmer hier en fin de journée, que la décision n'avait pas changé et que du Breton maintenait sa décision de s'instal-

Voir DU BRETON en A 2 >

Et le certificat d'autorisation? Page A 15

Chambre des régions en gestation

Québec songe à déléguer des pouvoirs et à réserver le Salon rouge à de nouveaux élus

STÉPHANE PAQUET
SPAquet@lesoleil.com

■ Le gouvernement québécois songe à céder aux régions une partie de ses pouvoirs. Le projet, en gestation au ministère des Régions, passe par la création d'une Chambre des régions qui occuperait le Salon rouge de l'Assemblée nationale, de même que par la mise sur pied de 14 assemblées régionales siégeant localement.

«Oui, l'idée circule», confirmait hier Éric Gamache, attaché de presse du ministre Rémy Trudel, responsable des Régions. «On est ouvert à davantage de décisions en région et à davantage de régions dans le gouvernement», résume-t-il.

Concrètement, cela signifierait deux choses: d'abord, l'arrivée de représentants régionaux à Québec qui ferait revivre l'institution du Salon rouge, qui n'a plus sa fonction de «Sénat québécois» depuis 1968, date de son abolition. Ces représentants, selon les plans dont les grandes lignes ont été confiées au SOLEIL, devraient être élus régionalement au suffrage universel.

Ensuite, localement, les élus de 14 régions du Québec (sur 17) seraient regroupés dans des assemblées locales, lesquelles auraient reçu de Québec budgets et pouvoirs pour prendre des décisions sur des sujets tels que le transport, l'emploi ou l'aide aux entreprises, à l'image de ce que les Régions régionales font en santé. Les préfets de MRC (municipalités régionales de comté) auraient leurs sièges aux côtés des députés de la région à ces assemblées locales. «Ce qu'on entend des régions, c'est qu'elles veulent plus de décisions prises chez elles», dit encore M. Gamache.

Restent à l'écart les régions de la Capitale nationale, Laval et Montréal qui ne sont pas dans les plans, cette dévolution de pouvoir se concentrant dans les 14 autres régions du Québec. Si Québec décidait d'aller de l'avant avec le projet, c'est qu'il est conscient que la prochaine campagne électorale se jouera, en partie du moins, dans les régions du Québec. Le Parti québécois ferait ainsi le pari qu'il a plus à gagner avec l'électorat plus rural qu'urbain.

Cette réforme permettrait en même temps de revaloriser le rôle de député, lui qui devrait prendre des décisions sur, par exemple, les routes à réparer

Voir RÉGIONS en A 2 >



L'HISTOIRE DE LA CHAMBRE HAUTE QUÉBÉCOISE

■ 1867 La Loi constitutionnelle prévoit un conseil législatif de 24 membres nommés à vie par le lieutenant-gouverneur. Ce Parlement à deux chambres visait à «donner plus de dignité à nos institutions législatives» et à «empêcher la tournure populaire de ne jamais bouleverser l'État», selon George-Étienne Cartier. La deuxième Chambre sert aussi à protéger la minorité anglaise.

■ 1963 Après plusieurs tentatives ratées d'abolir la deuxième Chambre, qui pouvait bloquer les lois votées par les députés élus, les conseillers législatifs se voient obligés de prendre leur retraite à 75 ans.

■ 1968 Le 31 décembre, le «Sénat québécois» est aboli. Aujourd'hui, la salle du conseil exécutif, qu'on appelle aussi le Salon rouge, est utilisée dans le cadre de commissions parlementaires et lors de cérémonies officielles.

SOURCE: ASSEMBLÉE NATIONALE INFOGRAPHIE LE SOLEIL

SOMMAIRE

| | | | |
|---------------------|------|------------------|------|
| Actualités | A 3 | Économie | C 1 |
| Agenda | B 6 | Éditorial | A 16 |
| Arts et vie | B 1 | Le monde | A 10 |
| Bourses | C 4 | Petites annonces | S 11 |
| Bridge | S 14 | Québec / Canada | A 7 |
| Capitale et régions | A 12 | Sports | S 1 |
| Décès | C 6 | Statistiques | S 6 |
| Divertissements | B 7 | Télévision | B 4 |

LA MÉTÉO

Maximum 22, minimum 11

Ciel variable avec vents du sud-ouest de 10 km/h à 20 km/h. Demain: passages nuageux. Vendredi: ensoleillé. Samedi: ciel variable. Détails en page S 16.

Précipitations (avant hier)

Ce mois-ci: 0 mm Lan dernier: 0,2 mm
Cet été: 258,8 mm L'été dernier: 344,3 mm

QUÉBEC,
106^e ANNÉE, N° 244
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00073 5

OFFRE SPÉCIALE LA RENTRÉE DES CLASSES

AutoCollection

Escape XLS 2002
RABAIS DE
DEMO 2 500\$
Stock # 51191



Explorer Eddie Bauer
RABAIS SPÉCIAL DE
DEMO 5 000\$
Stock # 50219

175, rue Marais, Vanier
1350, Jean-Talon Nord, Sainte-Foy
www.autocollectionquebec.com





La directrice de Moisson Québec, Elaine Côté

MOISSON

Suite de la Une

s'occuper des comptoirs et des banques alimentaires, ont tenu à se rappeler ses administrateurs.

Des maisons pour femmes battues, de refuges de réhabilitation pour la jeunesse ainsi que des centres de désintoxication sont au nombre des « clients » qui apprendront la mauvaise nouvelle aujourd'hui. Mais Moisson Québec doit en même temps leur faire part d'un nouveau plan d'action destiné à contrer la crise, pour ne jamais devoir les priver complètement de dons, à plus long terme.

LA PEUR DES VIRUS

Les récoltes de « restes » alimentaires proviennent de marchands comme Provigo, Métro Richelieu, Sobey's, McDonald's, etc. Là où la gestion de stocks serait de plus en plus serrée et là où il y aurait de moins en moins de marchandises invendables. Mais il y a aussi certains types d'aliments que ces donateurs hésiteraient de plus en plus à donner, la viande par exemple, en raison des virus qui pourraient éventuellement infecter les démunis qui les avalent.

Au Québec, la loi dite du bon samaritain innocente complètement le donateur qui refoule un produit de consommation à une personne qui accepte délibérément la charité. Il n'y a donc aucun recours possible contre les fournisseurs de Moisson Québec. Sauf qu'au bout du compte, indique un informateur, les entreprises pourraient toujours risquer de voir un jour leur identité accolée à un cas d'empoisonnement.

Elles préfèrent donc prendre toutes les précautions possibles. Il y a officiellement confidentialité dans le processus de charité. Mais il pourrait toujours arriver qu'un donateur soit montré du doigt par quelqu'un qui parviendrait à remonter ce processus d'un bout à l'autre.

La diminution de denrées à donner serait aussi due à la multiplication des grandes chaînes et des grandes surfaces. La population ne mange pas moins parce que les épiceries sont plus grandes. Mais celles-ci sont moins nombreuses à devoir gérer les pertes éventuelles.

Moisson Québec démenageait justement hier dans ses nouveaux locaux de la rue Hertz, dans le grand parc industriel de l'arrondissement de Sainte-Foy. Le bail du boulevard Charest étant expiré, « c'était l'occasion de couper nos frais de gestion, a expliqué Elaine Côté. Grâce à de l'aide financière qui nous fut offerte à cette fin, nous sommes maintenant propriétaires plutôt que locataires ».

Neuf employés salariés travaillent pour Moisson Québec, au-delà des multiples bonnes âmes qui le font bénévolement.

SEATTLE

Suite de la Une

pendant un certain temps. La mosquée Idris, où Sumaia prie régulièrement avec ses frères et sœurs, a aussi dû être surveillée jour et nuit après qu'un homme eut fait exploser une bombe dans le stationnement, quelques jours après les attentats. Heureusement, plusieurs résidents du quartier se sont ligüés derrière les musulmans et les ont aidés à protéger la mosquée. Signe que les préjugés et le racisme ne sont pas le lot de la majorité.

« J'ai parfois cru que ma vie était en danger », affirme tout de même Sumaia. À un point tel qu'elle a senti le besoin de créer une association pour tenter de faire tomber les préjugés, de mieux éduquer les étudiants de son collège sur les fondements de sa religion, de donner une autre image de l'islam. La démarche a connu un succès certain, mais n'a pas fait taire les esprits les plus obtus.

Rien de plus normal, affirme Ernest Johnson. Car pour lui, un constat s'impose : la guerre aux musulmans a été déclarée au moment où les deux tours du World Trade Center se sont écroulées. Une « guerre » qui a changé bien des choses dans leur qualité de vie, dans leur façon de se comporter, et qui n'a pas fini d'alimenter les préjugés, estime ce professeur en études sur le multiculturalisme au collège Shoreline.

« Pour bien des gens, tous les musulmans sont des terroristes. Dès qu'on a l'air d'un musulman, on se fait regarder de travers, on doit s'attendre à se faire fouiller avant de prendre l'avion ou à se faire harceler par la police. J'avais l'habitude de porter des vêtements africains quand je prenais l'avion. Mais maintenant, j'y pense deux fois avant de le faire. J'essaie de ne pas changer mes habitudes, mais ça me cause tellement d'ennuis que je finis par me dire que ça ne vaut pas la peine de s'entêter. »

Surtout que l'enseignant est non seulement musulman, mais aussi Afro-Américain. Or, l'arrestation du présumé terroriste James Ujaama, un homme de Seattle qui aurait tenté de mettre sur pied un camp d'entraînement d'Al-Qaïda en Oregon, a eu des répercussions sur la réputation des Afro-Américains de la région, selon le professeur. « On se sent jugés comme groupe », argue cet homme dont le père a pourtant consacré 30 ans de sa vie à l'armée américaine.

Résultat de cette vague de racisme provoquée par une minorité trop pesante ? Avant le 11 septembre, la plupart des musulmans de Seattle prônaient l'américanisme, tentaient de se fondre dans la masse et démontraient des élan de patriotisme. Aujourd'hui, c'est la tendance inverse qui se démarque. Plusieurs se retournent vers leurs semblables, vont plus fréquemment prier à la mosquée et se replient sur eux-mêmes. Pour ces gens, le rêve américain n'a plus la même couleur qu'il avait auparavant.

« Ce rêve est encore là pour tous les Américains qui se mettent la tête dans le sable, qui ne veulent pas critiquer leur pays, débattre de ses politiques et des choses qui doivent être améliorées, affirme M. Johnson, d'une voix teintée d'amertume. On se dit une démocratie, mais dès qu'on est testés, on empêche les gens de dire ce qu'ils veulent, de faire ce qu'ils veulent, d'être comme ils sont. Quand on se sort la tête du sable, on voit bien que le rêve américain s'écroule et que ce pays doit rapidement changer. »

RÉGIONS

Suite de la Une

en priorité ou les secteurs industriels que la région essaiera de développer, indique la source qui s'est confiée au SOLEIL. Cette même personne, proche du dossier, ajoute que la prise de décisions en région permettrait aux élus locaux de se rendre compte que « l'argent est à Ottawa » alors que les problèmes sont locaux. Cela créerait des « chocs réguliers et immédiats avec le fédéral », ce qui n'est jamais à négliger quand l'article premier du parti au pouvoir est de réaliser la souveraineté.

De toute évidence, le projet, même s'il continue à progresser dans les officines gouvernementales, rencontre quelques réticences. C'est le cas notamment au ministère des Finances où des fonctionnaires, et non la ministre, précise-t-on, craignent l'utilisation qui serait faite des fonds publics. Le contrôle leur échapperait.

Du côté du premier ministre Landry, il n'aurait toujours pas fait son lit. On n'en serait pas encore non plus à compter le nombre d'appuis au projet autour de la table du Conseil des ministres. Le rendez-vous national des régions, qui se tiendra à Québec en novembre, pourrait être l'occasion pour le gouvernement d'annoncer ses couleurs.

Déjà, dans un document de réflexion rendu public ce printemps, le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, Jean-Pierre Charbonneau, faisait état d'une éventuelle Chambre des régions. « Il faudrait cependant, à ce moment-là, définir clairement les pouvoirs de la nouvelle Chambre par rapport à l'Assemblée nationale et prévoir une procédure de conciliation ou de résolution des différends en cas de positions dissemblables au cours du travail législatif », peut-on lire dans le document qui doit faire l'objet de consultations publiques cet hiver.

Une affaire de dopage secoue le monde du bridge

(PC) — Le monde bien tranquille du bridge a été secoué hier en apprenant que la gagnante de la médaille d'argent des récents Championnats du monde de bridge, qui ont eu lieu à Montréal, avait perdu sa médaille pour dopage.

La Fédération mondiale de bridge est déterminée à faire du bridge une épreuve olympique et, en conséquence, n'a pas hésité à adopter les règlements olympiques en matière de dopage.

Disa Eythorsdottir s'est donc vu retirer sa médaille d'argent la semaine dernière, après avoir refusé de subir un test de dopage avant son retour à la maison, en Alabama.

Pour les amateurs de bridge, cette histoire a des relents de l'affaire Ben Johnson, ce coureur canadien qui a perdu sa médaille d'or olympique lors des Jeux de Séoul, en 1988. Il avait été testé positif pour une substance bannie.

L'affaire n'a pas manqué d'amuser Dick Pound, président de l'Agence mondiale antidopage. Selon lui, le monde du bridge a voulu montrer le sérieux de ses efforts pour être admis aux Jeux olympiques. Mais ça ne marchera pas, a-t-il dit en riant.

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

| | |
|--------------------------|----------------|
| Abonnements | 686-3344 |
| | 1-866-686-3344 |
| Carrières et professions | 686-3270 |
| Petites annonces | 844-4444 |
| Promotion | 686-3342 |
| Publicité détaillants | 686-3435 |
| Publicité générale | 686-3270 |
| Rédaction | 686-3394 |
| Renseignements | 686-3233 |

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547,
Succ. Terminus Québec, Québec,
G1K 7J6

Envoi de publication - Numéro de convention 0470198.
Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL.
ISSN 0319-0730

| | |
|--|---|
| LE SOLEIL RÉSULTATS <small>LES NOMBRES DE 2002-09-03</small> | |
| PANAO Tirage du 2002-09-03 01 05 06 08 12 14 15 17 19 24 26 29 34 42 43 51 52 57 65 67 | Extra Tirage du 2002-09-03 280 0935 NUMERO: 708625 |
| Si vous avez un problème de jeu... | |

DU BRETON

Suite de la Une

ler à Rivière-du-Loup. Vincent Breton se trouvait au Japon hier. « Viandes du Breton dit que maintenant que la fiancée est promise, on arrive trop tard avec des propositions. Rien n'est moins vrai. Cela fait 16 ans que la fiancée est mariée à Notre-Dame-du-Lac et nous n'avons pas l'intention de passer pour des cocus », dit le maire de cette municipalité, M. Réal Voisine.

L'offre gouvernementale, dont Vincent Breton a eu copie samedi avant de rencontrer les employés, stipule qu'Investissement Québec s'engage à leur verser un prêt de 15 millions \$, à un taux d'intérêt avantageux. L'entreprise se voit aussi octroyer un crédit d'impôt estimé à 8,1 millions \$, une subvention non remboursable de 200 000 \$ d'Emploi-Québec et une autre de 2 millions \$, qui représente 85 % des coûts de construction des installations de traitement des eaux usées, nécessaires à une expansion future.

La municipalité de Notre-Dame-du-Lac offre un terrain gratuit à côté de celui occupé par l'ancienne usine, les coûts de raccordement à l'usine de traitement de l'eau, un protocole d'entente sur l'alimentation illimitée en eau et un débit garanti de 550 m³ avec possibilité d'assurer jusqu'à 700 m³. « À Rivière-du-Loup, M. Breton dit qu'il traiterait 2000 porcs par jour. Ici, il en passait 3000. C'est vraiment à n'y rien comprendre », poursuit M. Voisine.

Pour sa part, la MRC s'engage à prendre en charge la préparation du terrain en vue d'une construction rapide, à soutenir l'entreprise et les employés pour mener à bon terme le pacte social, à assurer le développement futur de du Breton et à offrir un appui dans la recherche de solutions à l'égard du moratoire sur la production porcine.

En fait, le gouvernement du Québec a mis non seulement ses millions \$, mais aussi son poids politique du côté de la municipalité de Notre-Dame-du-Lac. Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Maxime Arseneau, a même affirmé que Bernard Landry est prêt à rencontrer la famille Breton, pour que l'usine soit reconstruite dans la même municipalité. M. Arseneau sortait d'une rencontre à Québec avec le maire Voisine et le préfet Serge Fortin.

Ceux-ci, encore optimistes à leur arrivée au bureau du premier ministre Landry, venaient y faire le point avec les représentants des différents ministères engagés dans le dossier. Selon M. Fortin, les offres faites à la compagnie étaient alors supérieures aux demandes de ses dirigeants.

Pour le ministre Arseneau, la perte de 450 emplois dans une « toute petite municipalité » comme Notre-Dame-du-Lac, c'est un drame « compa-

nable à ce qui se passe à Murdochville ». Quant à une éventuelle reconstruction de l'usine à Rivière-du-Loup, M. Arseneau a affirmé que son ministère n'a jamais reçu de projet ni de message à ce sujet. « Nous allons étudier le dossier quand nous le verrons », dit-il.

Dans un communiqué, le ministre a précisé que l'offre présentée à l'entreprise s'appliquait spécifiquement à Notre-Dame-du-Lac. Si la compagnie choisit de reconstruire son abattoir ailleurs, elle ne peut bénéficier « automatiquement » de l'offre globale dont les différents éléments représentent 25,3 millions \$ en prêts, en crédits d'impôt et en investissements liés aux infrastructures.

« Je suis convaincu que nous avons la meilleure offre. Nous ne laisserons pas partir cette usine et ses 450 emplois », a dit Serge Fortin sous les applaudissements nourris des citoyens réunis dans la salle du conseil bondée. « Ce dossier est crucial pour la survie de Notre-Dame-du-Lac. Nous étions convaincus que tout allait bien, jusqu'à ce que Vincent Breton, sans avertir personne, aille voir à Rivière-du-Loup. Nous étions trop occupés à surveiller le Nouveau-Brunswick, personne n'a pensé à regarder de l'autre côté », relate M. Voisine.

DUMONT PRUDENT

Réfutant les allégations voulant qu'il aurait fait des promesses à la famille Breton pour qu'elle s'installe dans son comté, le député de Rivière-du-Loup et chef de l'ADQ, M. Mario Dumont, espère que l'offre de Québec tiendra pour tout le Témiscouata. « Je n'ai eu aucune communication avec les membres de cette famille et je vois mal ce que j'aurais pu leur offrir. D'autre part, je trouve épouvantable que le gouvernement lie l'octroi d'une aide avec le groupe Breton. J'espère que cette offre est aussi valide pour le Témiscouata et Notre-Dame-du-Lac. Cela ne doit pas être un cadeau à une entreprise, mais un outil pour le développement d'une région. »

Quant à savoir s'il souhaite que du Breton s'installe à Rivière-du-Loup ou demeure à Notre-Dame-du-Lac, M. Dumont ne veut pas se prononcer. « Ce n'est pas à moi de décider. Ce n'est pas véritablement un gain net pour la région de Rivière-du-Loup, mais un déplacement. » Les députés Claude Béchard et Paul Crête espèrent quant à eux que le groupe demeure à Notre-Dame-du-Lac.

Chose certaine, le déménagement annoncé ne fait pas l'affaire de tous. « Je vais faire autre chose, je vais me replacer ailleurs, mais je n'irai pas travailler à Rivière-du-Loup », dit M. Serge Morin, un employé. « On a tout fait pour eux à la suite de l'incendie. Nous leur avons prêté des locaux, nous les avons aidés et j'espère qu'ils s'en souviendront », conclut Réal Voisine.

CONTEMPORAINE
PETITE

LE CARDIGAN JACQUARD SANTA FE 59.95 Notre collection exclusive. Tricot pur coton. Zip aller-retour. Combinaison de rouge, indigo, or, sable. P.m.g.tg. Rég. 75.00 Col roulé 39.95

QUÉBEC: PLACES STE-FAYE • GALERIES DE LA CARTIÈRE • VIEUX-QUÉBEC. MONTRÉAL: CENTRE-VILLE. PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL. CARREFOUR LAVAL, SHEBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

ACTUALITÉS

NOUVELLE VILLE DE QUÉBEC

Cadres et cols blancs à bout de souffle

La fusion pèse lourd

ÉRIC MOREAULT

EMoreault@lesoleil.com

Les cols blancs et les cadres de la nouvelle ville de Québec tirent la langue en une grimace... d'épuisement. Ce que plusieurs redoutaient s'est traduit depuis le printemps par une hausse des demandes de congés de maladie, les employés croulant sous le poids des responsabilités, de la charge et des nouveaux outils de travail.

Impossible d'obtenir des chiffres précis auprès du directeur des ressources humaines. Et pour cause: le service de François Jutras, comme bien d'autres, est débordé. Il devrait avoir un portrait plus précis de la situation d'ici un mois. «On va de priorité en priorité.»

M. Jutras est donc bien placé pour constater que dans un contexte de pression soutenue, alors qu'ils sont «débordés», certains craquent. Il estime toutefois que l'augmentation des congés de maladie est «légère» et que «plus l'année va avancer, plus ça va se tasser». L'effectif, qui a longtemps souffert du manque de personnel depuis la fusion en début d'année, «est presque complet».

Mais les causes de stress sont nombreuses et s'imbriquent les unes dans les autres. Ainsi, non seulement ces employés qui occupent des postes de responsabilité doivent composer avec une nouvelle réalité — comme gérer l'application de 68 conventions collectives (!) par exemple —, mais aussi, souvent, de nouveaux logiciels, de nouveaux coéquipiers et de nouveaux lieux de travail.

«Se retrouver dans un nouveau milieu avec de nouvelles pratiques, ce n'est pas facile», admet M. Jutras. L'uniformisation des méthodes de travail implique beaucoup de formation, une source de préoccupation importante pour plusieurs, mais aussi des problèmes de remplacement en cas d'absence. «Quand tu ne connais pas le travail, c'est pas évident (pour personne).»

«Les gens doivent aussi apprendre à travailler ensemble, à faire confiance (à leurs nouveaux coéquipiers)», explique-t-il à propos de ce grand dérangement que constitue le regroupement des fonctionnaires des 13 municipalités en une seule.

DÉMÉNAGEMENT

Certains doivent également composer avec un déménagement du lieu de travail, qu'il ait eu lieu ou pas. Et pour ceux dont le regroupement en un même lieu physique n'est pas encore complété, «ça ne favorise pas une répartition juste et équitable de la charge de travail», estime François Jutras.

«C'est sûr que les gens sont surmenés», lance Carmen Richard, la nouvelle présidente du Syndicat des employés municipaux, qui représente la plupart des cols blancs. Ils ont donné beaucoup avant la fusion et il faut qu'ils donnent encore beaucoup.»

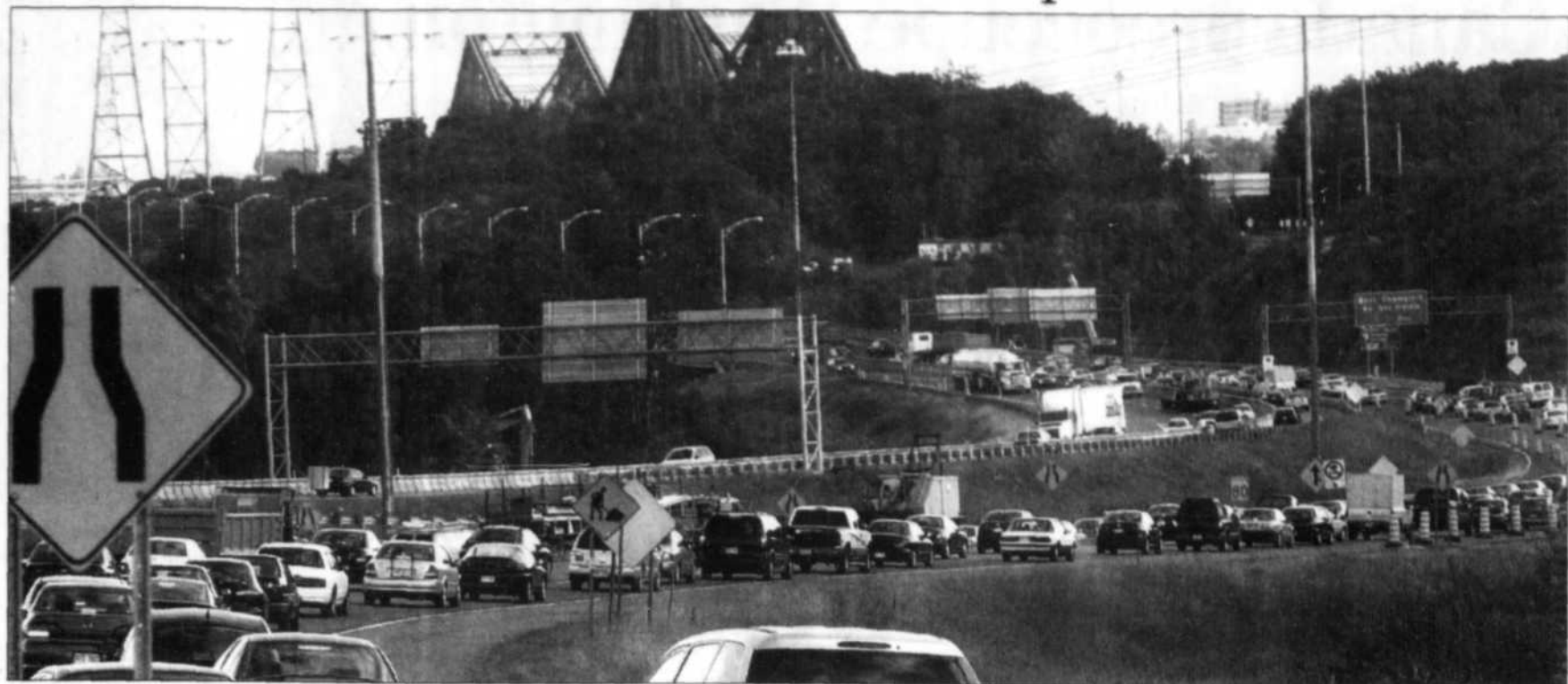
Combien au juste sont tombés au combat, elle l'ignore — les syndiqués s'adressent à leur exécutif seulement en cas de problème avec l'administration. Ce qui l'amène, elle aussi, à demander un bilan aux Ressources humaines cet été, sans plus de résultat.

Les cols bleus, les policiers et les pompiers n'ont pas subi le même genre de contraintes, entre autres parce qu'ils conservent, pour la plupart, le même lieu de travail et que la Ville a accès à une liste d'employés temporaires pour les remplacements. Mais le président du Syndicat des cols bleus, Jean Labrecque, traite souvent avec les cols blancs et les professionnels et «je m'aperçois qu'ils en ont plein les bras».

En définitive, si la situation n'est pas alarmante, elle illustre une tendance lourde au travail, autant dans le secteur public, surtout la santé et l'éducation, que privé: les employés sont de plus en plus à l'abri des blessures physiques mais les blessures psychologiques, elles, minent de plus en plus leur intégrité.

Un rapport récent du ministère de la Santé du Québec révélait que de 1985 à 1997, deux fois plus de travailleurs se sont retrouvés sur l'assurance-salaire à la suite d'une dépression ou d'épuisement professionnel.

Rentrée difficile sur les ponts



Tel qu'appréhendé, la rentrée a été difficile, hier, sur le pont Pierre-Laporte et sur le pont de Québec. Les routes étaient engorgées jusqu'à Saint-Nicolas, Charny et Saint-Romuald et l'attente pour la traversée avoisinait les 60 minutes. L'agent Alain Gelly, de la Sûreté municipale de Lévis parle d'une journée de cauchemar, où l'impatience, la frustration et l'indiscipline des conducteurs n'ont fait qu'envenimer les choses. «Au-delà des 18 billets d'infraction et des 4 ou 5 accidents, ce qui a été le plus difficile, c'est l'attitude des gens: ils nous insultent, indique-t-il. Disons que le langage des gestes était fort courant.» N. H.

HAUSSE DES FRAIS DE SCOLARITÉ

L'Université Laval écope

La FEUQ conteste l'augmentation des frais afférents

VIOLAINE BALLIVY

VBallivy@lesoleil.com

■ Dure rentrée pour l'Université Laval. Dès la première journée de classe, la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) l'a prise pour cible dans la croisade contre la hausse des frais de scolarité non réglementés, qu'elle a déclenchée hier. Ses étudiants verront leur facture gonflée de 180\$, la plus importante majoration au Québec cette année, estime la FEUQ.

Une étude dévoilée hier par la fédération révèle qu'entre 1994 et 2001, les frais de scolarité non réglementés ont augmenté de 126\$ en moyenne dans la province. Le gouvernement a ordonné par décret en 1994 le gel des coûts de scolarité, mais les universités peuvent varier ceux liés aux services parallèles. La FEUQ soutient que les institutions utilisent ce prétexte pour hausser impunément les frais de scolarité.

Paradoxalement, l'Université Laval fait plutôt bonne figure de ce côté dans le document, se situant à 34\$ en deçà du niveau provincial.

La FEUQ justifie ses attaques contre l'institution en vertu des seuls chiffres de 2002. «Le 180\$ de cette année, c'est

un symbole. C'est la goutte qui a fait déborder le vase», a expliqué le président de la Fédération, Nicolas Brisson. Il admet que d'autres administrations prendront sous peu de telles mesures, et que celle de Laval a été prise à partie parce qu'elle présentait la moins bonne fiche pour la rentrée.

Au cabinet du ministre de l'Éducation, on convient qu'il faudra scruter à la loupe le détail des charges qui s'ajoutent annuellement au budget des étudiants. Le ministre a réclamé un inventaire des frais afférents facturés aux étudiants, pour s'assurer qu'ils ne constituent pas «une façon de contourner le gel des frais de scolarité». Rapport en mains, M. Simard promet de rencontrer d'ici quelques

semaines les représentants des associations étudiantes.

De son côté, Le recteur par intérim de l'Université Laval, Claude Godbout, trouve regrettable que la FEUQ mette ainsi l'accent sur les données de 2002. «Les étudiants se plaignent de la hausse, mais tout ce que nous avons fait, c'est de nous remettre au même niveau que les autres universités.»

CAMPAGNE ANTIPUB

Premier moyen de pression annoncé, la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) demande à chacun des 35 000 universitaires du campus Ste-Foy de retarder le paiement de ses frais de scolarité au 20 novembre, date limite pour le faire sans être pénalisé. Au total, calcule la CADEUL, l'Université devra absorber un manque de liquidités d'une quarantaine de millions de dollars, et n'aura d'autre choix que de contracter un prêt.

Une mesure qui n'inquiétait pas outre mesure Claude Godbout. «Il y a toujours un bon nombre d'étudiants qui attendent à la dernière minute pour payer. Peut-être qu'ils seront

plus à le faire cet automne, mais je ne suis pas sûr que ça aura un impact.»

Aussi, une véritable campagne anti-pub sera menée à travers des cégeps et des universités de toute la province. Des affiches y seront placardées, énonçant «trois bonnes raisons d'éviter l'Université Laval». «180\$ cette année, combien l'an prochain?», «À Laval, la facture grimpe et la qualité baisse», peut-on lire entre autres.

«On veut que les étudiants aient l'ensemble des informations avant de choisir où aller», affirmait Pier-André Bouchard St-Amant, président de la CADEUL. La conférence de presse avait d'ailleurs été organisée en plein milieu des Rendez-vous Laval, le forum d'accueil des étudiants. «Pour ceux-là (les étudiants déjà inscrits) il est déjà trop tard, mais pas pour ceux de l'an prochain», a-t-il ajouté.

La FEUQ d'étendre les moyens de pression à l'échelle nationale si le ministre Simard ne légifère pas aussi les frais de gestion imposés par les universités. Nicolas Brisson n'a pas exclu de ces mesures la grève, mais s'est empressé d'ajouter qu'il avait bon espoir d'un règlement d'ici peu.

ÉCRASEMENT À L'AÉROPORT JEAN-LESAGE

Une «petite Porsche» en parfait état

NICOLAS HOULE

NHoule@lesoleil.com

Le Bureau de la sécurité dans les transports du Canada (BST) a établi que c'est une panne de moteur suivie d'une perte de contrôle qui a entraîné la mort du pilote Francis Bolduc, de l'instructeur de vol Patrick Cyr et du passager Philippe Abran, lundi, à moins d'un kilomètre de l'aéroport Jean-Lesage. Les individus âgés respectivement de 38, 24 et 24 ans volaient à bord d'un monomoteur à destination de Rimouski.

«Nous sommes toujours à déterminer pourquoi le moteur s'est arrêté et pourquoi il y a eu perte de contrôle, car un arrêt de moteur ne signifie pas nécessairement un écrasement», indique l'enquêteur du BST, M. Jean-Marc Ledoux.

Les différentes composantes de l'avion, dont le moteur, ont été transportées au laboratoire du BST à Ottawa, où elles seront analysées. Les rapports des radars, les enregistrements des conversations avec la tour de contrôle ainsi que les dires des témoins de l'accident d'avion survenu lundi après-midi à l'intersection de la rue Jean-Gauvin et de l'avenue Notre-Dame, devraient permettre de compléter le dossier. L'enquête pourrait toutefois s'étendre sur plusieurs mois.

ACQUISITION RÉCENTE

M. Bolduc avait acquis son monomoteur le mardi 27 août de l'homme d'affaires sherbrookois André Rainville. Il achevait des heures de vol sous supervision d'un instructeur lorsque l'accident est survenu.

Hier, l'ancien propriétaire du Mooney s'expliquait mal que le moteur de l'avion ait fait faux bond à son nouveau pilote. Il assure que l'appareil



L'ex-propiétaire de l'appareil assure qu'il était en très bon état.

qu'il avait depuis quatre ans était en parfait état et qu'il n'avait jamais connu de problèmes majeurs.

«Un avion, ça demande plus de soin qu'une voiture, mais à part l'entretien habituel, je n'ai jamais eu de gros problèmes avec cet appareil, a-t-il précisé au SOLEIL. C'était un moteur qui avait été entièrement rebâti en 1999 et il comptait environ 45 heures de vol.»

M. Rainville, qui est pilote depuis plus de 25 ans, avait vendu son appareil, car il ne l'utilisait plus. M. Bolduc cherchait quant à lui à se procurer un avion plus performant que son Cessna 172. De fabrication américaine, le Mooney 20-E datant de 1967 est un monomoteur qui pèse 1168 kg et qui peut atteindre une vitesse de 200 noeuds.

«Le Mooney est un peu l'équivalent d'une petite Porsche dans le monde de l'aviation», précise M. Rainville. C'est

assez différent d'un Cessna, c'est pourquoi l'assureur de M. Bolduc lui réclamait des heures de vol avec un instructeur.»

Selon M. Rainville, l'année de l'appareil n'a rien à voir avec le fait que l'avion se soit écrasé. La durée de vie des avions est longue, surtout que les propriétaires sont tenus de les entretenir de façon très stricte. Paul Desruisseaux, président de l'association Les Ailes québécoises où était membre M. Bolduc, acquiesce: «Un avion des années 1960, ce n'est pas vieux. Les moteurs là-dedans sont remis à neuf régulièrement et les pièces sont changées si fréquemment que c'est quasiment des appareils neufs.»

UN CRASH INEXPLIQUÉ

Plus que l'arrêt du moteur, ce qui sidère M. Desruisseaux et les quelque

150 membres du club d'aviation est le fait que l'avion ait décroché, c'est-à-dire manqué de vitesse et piqué du nez sans que M. Bolduc ait pu le redresser. L'avion, qui s'en allait en ligne droite en direction nord-ouest, a par ailleurs légèrement bifurqué vers la droite, comme si le pilote avait tenté de revenir sur son chemin.

Ceci étonne également Michel Saint-Pierre, copropriétaire et instructeur du centre de formation Pro Aviation. M. Saint-Pierre avait déjà eu comme employé Patrick Cyr, l'instructeur de M. Bolduc, et son école avait déjà formé Philippe Abran, le passager.

«Normalement, il n'y a pas vraiment de problème, même si le moteur lâche, car il est possible de planer. Mais c'est toujours plus critique lors d'un décollage, car il y a moins d'altitude et moins de vitesse. En fait, c'est le pire moment pour avoir une panne de moteur. Et s'ils se trouvaient à 500 pieds d'altitude, le pilote avait vraiment peu de temps pour réagir, mais nous enseignons à nos élèves d'aller toujours droit devant eux lorsqu'il y a une panne...»

Brian Jenner, président et chef de la direction de l'Association québécoise des transporteurs aériens s'avoue lui aussi incapable de comprendre les circonstances qui ont mené au crash, pourquoi l'impact a été aussi violent et pourquoi l'un des nombreux champs n'a pas servi de piste d'atterrissage. Mais même si l'accident a eu lieu en territoire résidentiel, il ne croit pas que les citoyens des environs ont à craindre pour leur sécurité.

«Un monde sans risques ça n'existe pas. Il y a déjà eu de violents accidents de la route dans les environs et est-ce qu'on a fermé les routes pour autant? Le risque sera toujours là, mais je crois qu'il est acceptable.»

LE 11 SEPTEMBRE, UN AN APRÈS

Le maigre budget militaire du Canada préoccupe Washington

L'administration Bush tente de convaincre Ottawa de hausser les crédits alloués à la défense

OTTAWA (PC) — La réaction du Canada aux attentats terroristes du 11 septembre dernier a été « extraordinaire et généreuse » à tous les égards — sauf un, affirme l'ambassadeur des États-Unis, Paul Cellucci.

Pour la première fois, M. Cellucci a explicitement déclaré, hier, que le maigre budget militaire du Canada a constitué un sujet de préoccupation aux plus hauts niveaux de l'administration Bush à Washington.



Le vice-premier ministre John Manley affirme qu'il ne voit rien à redire sur la façon dont son gouvernement a réagi aux événements.

« Nous disions depuis déjà un certain temps — longtemps avant le 11 septembre — que (...) la baisse du pourcentage du PIB alloué au budget de la défense posait problème », a affirmé M. Cellucci en entrevue avec la Presse canadienne, à l'approche du premier anniversaire des attentats terroristes aux États-Unis.

M. Cellucci a aussi indiqué qu'à sa nomination comme ambassadeur, au printemps 2001, les seules instructions qu'il a reçues du secrétaire d'État Colin Powell étaient de travailler à convaincre les dirigeants canadiens de hausser le budget de la défense de leur pays.

Le gouvernement libéral a déposé en décembre dernier un budget de sécurité qui relevait les dépenses reliées à la défense d'un modeste 1,2 milliard \$ en cinq ans. Certains, dont un comité parlementaire multipartite et le vérificateur général, ont soutenu que les forces armées ont besoin d'au moins 1 milliard \$ par an de plus, sur un budget de 11,2 milliards \$.

« Nous croyons que c'est important pour le Canada (...) pour l'Amérique du Nord (...) pour le monde », a dit M. Cellucci, en parlant d'une armée canadienne plus importante et mieux équipée. « Aussi allons-nous continuer à inciter respectueusement les leaders ici au Canada (...) à mettre davantage d'argent dans la défense. »

Par ailleurs, M. Cellucci n'avait que des éloges pour les Canadiens qui ont ouvert leurs foyers aux passagers américains des vols déviés le 11 septembre, et pour ceux qui ont offert une aide humanitaire par la suite. Il a aussi évoqué le niveau « extraordinaire » de coopération atteint entre les services de police et de renseignement canadiens et leurs homologues américains.

Et il a souligné que le travail sur l'initiative Frontière efficace — qui permet d'accélérer le passage à la frontière des grands voyageurs à faible risque — ainsi que l'amélioration du tri des immigrants en

Amérique du Nord se sont avérés un franc succès.

Il a écarté les doléances canadiennes au sujet de litiges commerciaux tels que ceux du bois d'œuvre, de l'agriculture et des industries à caractère culturel, soutenant que c'était là un phénomène normal dans des secteurs en concurrence.

Le vice-premier ministre John Manley affirme pour sa part qu'il ne voit rien à redire sur la façon dont son gouvernement a réagi aux événements — notamment en adoptant des lois anti-terroristes controversées — ni sur les sommes consacrées à la cause.

« Je ne crois pas que nous soyons allés trop loin », a soutenu M. Manley en entrevue, hier.

Les forces armées auraient besoin d'au moins 1 milliard \$ de plus par année



L'ambassadeur des États-Unis, Paul Cellucci, croit qu'il en va de la sécurité de tous que le Canada ait une armée plus importante et mieux équipée.

Dans son dernier budget fédéral de décembre, Ottawa a réservé 8 milliards \$, pour cinq ans, au renforcement de la sécurité canadienne. Le gouvernement fédéral a aussi adopté de nouvelles lois autorisant entre autres l'arrestation préventive, la détention sans que des accusations aient été portées ainsi que la saisie d'actifs financiers.

Ces mesures, ainsi que d'autres, ont amené des critiques, dont le commissaire fédéral à la protection de la vie privée, George Radwanski, à lancer une mise en garde contre le danger de glisser vers un État policier.

M. Manley a fait valoir que ces nouvelles dispositions sont nécessaires, parce que la menace du terrorisme plane toujours.

La politique américaine en partie blâmée pour les attentats

WASHINGTON (AFP) — Une majorité d'Européens (55 %) considèrent que la diplomatie américaine porte une part de responsabilité dans les attentats qui ont frappé les États-Unis le 11 septembre 2001, selon une étude rendue publique hier à Washington.

Dans le même temps, indique cette étude réalisée conjointement par le German Marshall Fund of the United States (GMF) et le Chicago Council on Foreign Relations, 59 % des personnes interrogées ont estimé que les mesures prises depuis les attentats par les États-Unis visaient à les protéger contre le terrorisme.

Seuls 26 % ont en revanche jugé que l'objectif de la politique sécuritaire américaine depuis le 11 septembre était d'imposer sa volonté au reste du monde.

Les Français sont quant à eux 63 % à blâmer la politique étrangère des États-Unis, qu'ils rendent partiellement responsable de la tragédie.

Par ailleurs, 75 % des Européens et 92 % des Américains sont disposés à recourir à l'envoi de troupes pour éradiquer les camps terroristes.

Le président du GMF, Craig Kennedy, a souligné que l'étude recensait « plus de points communs que de différences dans la manière dont les Américains et les Européens envisagent le monde ».

En Europe, l'étude a été réalisée par des entretiens avec des échantillons nationaux représentatifs de 1 000 hommes et femmes, âgés de 18 ans ou plus dans chacun des pays européens suivants : Grande-Bretagne, France, Allemagne, Pays-Bas, Italie et Pologne.

L'étude américaine a été réalisée grâce à 3262 entretiens regroupant un échantillon national représentatif d'hommes et de femmes, américains et âgés de 18 ans ou plus.

Les deux études ont été menées entre juin et juillet avec une marge d'erreur estimée à trois points pour l'Europe et entre deux et quatre points pour les États-Unis.

Le président Bush se rendra sur les lieux des attaques

WASHINGTON (AP) — George W. Bush commémorera les attaques du 11 septembre en se rendant sur les lieux de trois attaques, après avoir amorcé par une prière une journée de célébration qui s'achèvera par un discours télévisé, ont annoncé ses services hier.

Le président et sa femme Laura Bush commenceront leur journée par une cérémonie religieuse privée avant une minute de silence observée à la Maison-Blanche à 8 h 46, heure à laquelle le premier avion détourné s'écrasait sur le World Trade Center de New York un an auparavant.

Le couple présidentiel se rendra également au Pentagone puis à Shanksville, en Pennsylvanie, où deux autres avions détournés se sont écrasés.

L'après-midi, George Bush déposera une couronne sur les restes des deux tours du World Trade Center, avant de rendre hommage aux victimes dans un discours télévisé.

ÉCOSSE

Deux planeurs dans le jardin de la reine

■ ÉDIMBOURG — Deux planeurs ont effectué hier un atterrissage d'urgence dans les jardins du château de Balmoral, résidence de la famille royale britannique au nord-est de l'Écosse, sous les yeux de la reine Elizabeth, a-t-on indiqué de source policière. La sécurité de la reine n'a jamais été en danger, a précisé un porte-parole de la famille royale. Les deux planeurs, dont les pilotes, un homme et une femme, n'ont pas été blessés dans l'incident, participaient, selon la police, à une compétition organisée par un club voisin de vol à voile. Ayant perdu les courants d'air chaud ascendants, ils ont été contraints de se poser sur le premier terrain plat à leur portée, en l'occurrence les jardins de la résidence royale. Cet événement survient alors que la sécurité autour de la reine et du prince Philip a été renforcée à l'approche de l'anniversaire des attentats du 11 septembre. (AFP)

Méthode Feldenkrais^{MD}
Conscience de soi par le mouvement

Retrouver votre souplesse
Entretenez votre dos

Portes ouvertes: 11 septembre, 19h30
1800, chemin St-Louis, angle Maguire

Début des cours: 17 septembre

Marie-Lorraine Bérubé 527-8232

École de danse sociale

De plus,
SOIRÉE DANSANTE
à tous les samedis,
débutant
le 14 septembre 2002

Jean-Paul Labrie
Professeurs diplômés

Cours débutant semaine du 8 septembre 2002
S'adresse à clientèle de tout âge, débutant ou avancé

141, Seigneuriale, Beauport • Tél. : 661-6925

BOUFFÉES DE CHALEUR

Vous êtes ménopausée et vous souffrez de bouffées de chaleur? Si oui, vous pourriez participer à une étude clinique d'une durée de 6 semaines portant sur l'essai d'un nouveau gel d'œstrogène.

Pour participer, vous devez:

- Être ménopausée depuis plus de 6 mois
- Avoir des bouffées de chaleur plusieurs fois par jour
- Être en bonne santé
- Ne pas avoir utilisé d'hormonothérapie depuis 2 mois

Compensation financière pouvant aller jusqu'à 300\$

Étude sous la direction des gynécologues
Dr Céline Bouchard et Dr Michel Fortier

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec
Suzie Savard ou Maude Julien, infirmières de recherche au
650-2295

Votre monde vu d'ici
midi et soir

En semaine à 11h30 et à 18h
avec Sébastien Bovet
L'information JUSTE
et APPROFONDIE

L'Heure du midi... 11h30

Québec ce soir... 18h

Réalisation-coordination: François LaRoche



50 ans

www.radio-canada.ca/quebec

CONCENTRATION DES MÉDIAS Quebecor accentue le malaise

MARIE CAQUETTE
Mcaquette@lesoleil.com

■ Quebecor a alourdi le malaise qui règne devant la concentration des médias au Québec, en augmentant hier son emprise avec l'achat de six stations de radio AM, dont CKAC à Montréal, en plus de mettre la main sur CFOM à Québec.

Cette transaction donne des « proportions gigantesques » à la concentration, selon le professeur Florian Sauvageau de l'Université Laval, qui a présidé une commission fédérale qui s'est penchée sur la question, il y a déjà une vingtaine d'années.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) et la Fédération nationale des communications (FNC), qui représente plusieurs groupes d'employés touchés, ont manifesté de profondes inquiétudes pour la diversité des sources d'information et le danger accru de voir cet empire vendu un jour à des intérêts étrangers.

« Il faut arrêter cela, mais où ? » s'inquiète le professeur Florian Sauvageau. Il accorde peu de crédit à l'organisme régulateur, le CRTC, pour jouer ce rôle : il « nous a habitués à tout accepter, à des conditions qui ne sont pas lourdes pour les entreprises. » Les déboires tout récents des grands empires de communications ne l'amènent pas à croire que le CRTC changera son discours sur la nécessité de créer de grandes entreprises dans ce domaine.

Le professeur de Laval est aussi convaincu que la présence de Radio Nord dans cette transaction vise à rassurer les craintifs. Le contrôle financier sera à TVA et les activités seront peut-être menées par Radio Nord qui créera un réseau couvrant presque tout le Québec. En principe, cela pourrait être « bien organisé et intéressant », dit-il. Le problème sera à Montréal : CKAC, TVA et le Journal de Montréal appartiendront au même propriétaire. « À Québec toutefois, CHRC pourrait redevenir quelque chose d'important. »

LIBERTÉ DE LA PRESSE

Cette transaction qui va dans le sens de la convergence « met en péril la liberté de presse et d'information », selon Anne-Marie Dussault, présidente de la FPJQ. « Si les tarifs commerciaux méritent d'être protégés, ce serait le moindre des choses que la circulation des idées soit aussi garantie. »

M^{me} Dussault souhaite qu'il y ait un débat public sur la concentration, débat rapidement clos par les parlementaires québécois l'an dernier. « Peut-être faut-il se regrouper pour

l'obtenir ? Tout cela paraît abstrait pour le public mais il y a un réel danger que les contenus se ressemblent et se banalisent. »

La Fédération des communications qui était intervenue dans la transaction entre Télémedia et Astral, reviendra à la charge, indiquait sa présidente Chantale Larouche. L'élargissement du réseau de Radio Nord peut être intéressant, mais les syndicats nourrissent de grandes inquiétudes quant à l'emprise de TVA sur les sources d'information. « C'était déjà grave, ça s'aggrave davantage. »

Il faudra aussi vérifier à l'audience publique, dit-elle, si la présence de Radio Nord dans la transaction sera plus qu'une façade. « Jusqu'où TVA contrôlera-t-il l'ensemble des activités ? Jusqu'où est-il prêt à préserver la diversité des sources d'information ? Le CRTC n'a pas été très contraignant jusqu'ici, évalue-t-elle, et TVA ne s'est pas beaucoup mouillé. » L'entreprise n'a pas démontré une réelle volonté d'assurer une indépendance totale entre

ses médias, dit-elle ; les relations sont plutôt devenues « incestueuses ».

M^{me} Larouche se dit aussi effrayée par le fait que de grandes entreprises de la taille de Quebecor deviennent aléchantes pour des intérêts étrangers quand leur propriétaire veut s'en départir. « Va-t-on la démanteler pour en garder la propriété ici ? »

La présidente de la fédération ignore encore le type de position qui sera pris devant le CRTC, un rejet de la transaction ou la demande d'un « encadrement extrêmement serré ».

Le Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente la majorité des employés impliqués dans la transaction, s'est lui aussi dit préoccupé de l'impact de l'acquisition de CKAC par TVA sur la concentration de presse. « Si rien n'est fait, on aura (...) deux ou trois joueurs qui auront une influence démesurée sur l'opinion publique. »

Cette transaction devra être entérinée par le CRTC qui l'examinera probablement lors d'une audience publique.



Anne-Marie Dussault

TVA et Radio Nord acquièrent sept stations de radio

MARIE TISON
Presse Canadienne

■ MONTRÉAL — Le Groupe TVA et Radio Nord Communications s'associeront pour acquérir six stations AM, dont CKAC à Montréal et CHRC à Québec. Ils feront également l'acquisition d'une station FM de Québec, CFOM, le tout au coût de 12,75 millions \$.

« Le prix était abordable, a déclaré le président et chef de la direction de TVA, Raynald Brière, en entrevue téléphonique hier. Ce sont des circonstances exceptionnelles qui amènent Astral à vendre ces stations aujourd'hui. »

Cette transaction permettra en effet à Astral Media de conclure une entente avec le Bureau de la concurrence et de compléter l'acquisition de deux réseaux de stations de radio qui appartenaient à Télémedia, soit le réseau FM Radio Rock Détente au Québec et un réseau comptant six stations FM et deux stations AM dans les provinces de l'Atlantique.

« Astral va consolider sa présence dans le marché francophone et faire ses premières pas dans le marché anglophone », a déclaré le président et chef de la direction d'Astral, Ian Greenberg, au cours d'une conférence téléphonique hier.

C'est en mai 2001 qu'Astral a annoncé son intention d'acquérir 17 stations de radio de Télémedia au Québec, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse ainsi que la participation de 50 % qu'elle ne détenait pas déjà dans les stations CKAC et CHRC.

Le CRTC approuve et le bureau de la concurrence s'oppose

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé la transaction, à la condition qu'Astral se départisse de CFOM à Québec, puisqu'elle était maintenant propriétaire de trois stations FM dans la capitale québécoise, soit une de trop.

Le Bureau de la concurrence s'est cependant opposé à la transaction, expliquant que celle-ci risquait d'empêcher ou de diminuer sensiblement la concurrence dans les marchés publicitaires touchés.

Astral a répliqué en déposant en Cour fédérale une requête pour faire valoir que le Bureau de la concurren-

ce n'avait pas compétence dans ce dossier.

La direction d'Astral a finalement jugé qu'il était préférable d'en venir à une entente dans ce dossier. « Le processus judiciaire aurait pu traîner, a déclaré le président d'Astral Radio, Jacques Parisien. Il fallait être pratique, raisonnable, il fallait prendre une décision d'affaire. »

Le montant du projet initial d'acquisition d'Astral devait atteindre 255 millions \$. Le montant du nouveau projet n'atteint plus que 220 millions \$. « Cette différence reflète le fait que nous achetons deux réseaux au lieu de trois », a déclaré M. Parisien.

Astral estime que la transaction lui permettra de réaliser des économies de synergie de deux à trois millions \$ grâce à la mise en commun des infrastructures.

M. Parisien a précisé qu'il n'était pas question de procéder à des coupures de personnel.

TVA et Radio Nord détiendront respectivement 60 % et 40 % d'une entreprise qui fera l'acquisition de CKAC à Montréal, CHRC et CFOM à Québec, CHLN à Trois-Rivières, CKRS à Saguenay, CHLT à Sherbrooke et CJRC à Gatineau/Ottawa.

« Nous sommes complémentaires dans les contenus et nous sommes présents dans chacun de ces marchés, a commenté M. Brière. Compte tenu de la participation de Radio Nord, nous nous sommes dits qu'il était censé de mettre sur pied un groupe de radio. »

La transaction, soumise à l'approbation du CRTC, devrait se conclure en 2003.

TVA-RADIO NORD ACQUIERT 7 STATIONS DE RADIO D'ASTRAL

Stations de radio détenues par les entreprises impliquées après la transaction:

Astral Media

AU QUÉBEC

Le réseau FM Énergie:

| | |
|-------|------------------------|
| 94,3 | Montréal |
| 94,5 | Saguenay - Lac-St-Jean |
| 98,9 | Québec |
| 99,1 | Rouyn-Noranda |
| 102,3 | Mauricie |
| 102,7 | Val-d'Or |
| 104,1 | Outaouais |
| 105,3 | Drummondville |
| 106,1 | Estrie |

Le réseau FM Radio Rock Détente:

| | |
|------|----------|
| CITE | Montréal |
| CITF | Québec |
| CIMF | Gatineau |
| CFIX | Saguenay |

CITE

| | |
|----------------|-----------------|
| Sherbrooke | |
| Trois-Rivières | |
| ainsi que: | |
| CFEI | Saint-Hyacinthe |

PROVINCES ATLANTIQUES

Le réseau FM:

| | |
|----------------------------|---------------------|
| CFKX | Grand Falls (N.-B.) |
| CJCJ | Woodstock (N.-B.) |
| CFXY | Fredericton (N.-B.) |
| CIBX | Fredericton (N.-B.) |
| CKTO | Truro (N.-É.) |
| CKTY | Truro (N.-É.) |
| ainsi que les stations AM: | |
| CKHJ | Fredericton (N.-B.) |
| CKBC | Bathurst (N.-B.) |



RADIO NORD - LE GROUPE TVA

Le réseau AM:

| | |
|------|-------------------|
| CKAC | Montréal |
| CHRC | Québec |
| CHLN | Trois-Rivières |
| CHLT | Sherbrooke |
| CKRS | Saguenay |
| CJRC | Gatineau / Ottawa |

ainsi que la station FM:

| | |
|------|--------|
| CFOM | Québec |
|------|--------|

RADIO NORD

Les stations FM:

| | |
|------|---------------|
| CHOA | Rouyn-Noranda |
| CHGO | Val-d'Or |
| CHPR | Hawkesbury |
| CJGO | Lachute |

Source: Astral, TVA

INFOGRAPHIE PC-LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

Le YOGA énergétique et thérapeutique

« J'étais sceptique, je suis convaincue, l'énergie est exceptionnelle. » **Dr. Lise Mungler**
« En sortant du cours de Xavier, je plane. »
Louise Jacques, avocate

Nouvelle session :
début 16 septembre

- ✓ Power yoga
- ✓ Yoga énergie-santé
- ✓ Yoga chinois
- ✓ Méditation
- ✓ Yogadanse

Plus vaste!
5 à 7 d'inauguration le 12 septembre

Unique!
Power Égyptien
Yogadanse

avec Xavier Houssin et Sylvie Lemelin

2006, chemin St-Louis, suite 1 (coin Maguire) 650-6002 Institut International de Yoga

PNL

Une approche supérieure de communication et de changement

Formation de base en PNL à Québec les 27-28-29 septembre et 12-13 octobre 2002

Un incontournable pour tous ceux et celles dont la communication est le principal levier de réussite professionnelle : psychothérapeutes, gestionnaires, enseignants, directeurs des ressources humaines etc...

Depuis 1985, le Centre québécois de PNL offre les plus hauts standards de formation et de supervision professionnelles.

Pour vous inscrire ou recevoir une brochure d'information :
Centre québécois de PNL 1.877.281.7553 www.centrepnl.com

FABRICVILLE

membres seulement club elite

SOLDE D'AVANT-PREMIÈRE TRIPLE ESCOMPTE

20% 20% 20%

moins un autre 20% sur prix courants

Présentez votre carte, rendez-vous ou contactez-vous maintenant pour des RABAIS COMME CELUI-CI

NOUVEAUX TISSUS
MODE AUTOMNALE,
à DRAPERIE et pour
REMBOURRAGE en magasin

Articles de COUTURE (sur mesure 12,99 ch.)

MAR. et MER.
les 3 et 4 sept. seulement!

Plus **PATRONS: SIMPLICITY et NEW LOOK** 1,99 ch.

Voyagez en petit groupe.

Espagne-Portugal
départ 26 sept., 16 jrs.

ITALIE & Sicile
un temps idéal! départ 26 sept. et 10 oct.

GRÈCE d'île en île
1 sem. circuit et 2 sem. partagées dans 4 îles.

Australie & N-Zél.
3 sem. départ nov., fév. et mars

Thaïlande & Vietnam
3 sem., 17 nov.

VOYAGES le Tassifi
514 842-9666
1 800 453-4295

Exigez le vrai Concepteur-innovateur!

Cabanon IDEAL

FINANCEMENT DISPONIBLE
INSTALLATION • LIVRAISON
Cabanons • Gazebos • Garages de toutes grandeurs

Aussi vendus chez Réno-Dépôt, quincaillerie PRO à St-Rédempteur, Florissies Jouvères.

321, rue Seigneuriale, Beauport
Téléphone : (418) 666-1018
1 877 888-1018
www.cabanonideal.com www.123ht.com

École de formation professionnelle en

MASSOTHÉRAPIE
KINÉSITHÉRAPIE
ORTHOTHÉRAPIE

Depuis sa fondation en 1984, au-delà de 1000 étudiant(e)s ont gradué à l'École de formation M.K.O.

C'est en acquérant des outils à la fine pointe de la technologie et en appliquant des méthodes pédagogiques évolutives que l'École a su développer et hisser sa crédibilité au plus haut rang.

Soirée d'information Ce soir

Mercredi 4 septembre 2002, 19h
2336, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (tout près de l'université)

Nous sommes présentement en période de préinscription
Réservez dès maintenant, nombre de places limité!

(418) 659-5553

Pour réservation, information ou pour recevoir notre prospectus gratuitement... composez sans frais le 1 800 888-3811

Visitez notre site internet masso-mko.com

M.K.O. DEPUIS 1984

Trois-Rivières • Québec • Jonquière

Cure minceur pour les frites de McDo

La quantité de mauvaises graisses sera réduite de moitié

CHICAGO (AFP) — La chaîne de restauration rapide McDonald's a annoncé hier qu'elle allait réduire de près de moitié la quantité des graisses réputées mauvaises pour la santé dans ses frites. À partir du mois d'octobre, les frites de McDonald's tremperont dans une huile de friture améliorée, comptant beaucoup plus de graisses polyinsaturées et beaucoup moins d'acides gras et de graisses saturées, réputés boucher les artères, indique le texte.

Ce changement d'huile de friture ne changera pas, cependant, le nombre de calories contenues dans les portions de frites : de 210 pour la petite à 610 pour la plus grande, alors que le régime alimentaire d'un adulte doit compter environ 2000 calories par jour.

Le résultat sera des frites comptant 48 % d'acides gras en moins, 16 % de graisses saturées en moins et 167 % de graisses polyinsaturées en plus.

« Les consommateurs vont avoir le même délicieux goût de frite et d'encore meilleures qualités nutritives », a déclaré le président de McDonald's USA, Mike Roberts.

« C'est un petit pas dans la bonne direction », a remarqué pour sa part un expert indépendant, le président du conseil sur la nutrition et l'exercice de l'Association américaine du cœur, Robert Eckel.

En effet, le type de graisse dont McDonald's cherche à réduire l'utilisation est celui responsable de niveaux élevés de cholestérol, à l'origine de maladies cardiovasculaires.

L'association continue à penser qu'il faut « des portions plus petites et des menus meilleurs pour la santé », a ajouté M. Eckel, en rappelant que les maladies cardiovasculaires sont la cause numéro un de décès aux États-Unis.

Le changement n'affectera pas la quantité totale de graisses contenues dans les frites, les bel-



Les frites du McDonald's tremperont dans une huile améliorée mais resteront aussi calorifiques.

gnets de poulet ou de poisson et les pommes de terre paillasson de McDonald's.

L'utilisation de cette nouvelle huile de friture sera généralisée dans les quelque 13 000 restaurants McDonald's américains d'ici à février prochain, et la chaîne entend étendre ensuite son utilisation dans tous ses établissements à travers le monde. La réforme ne changera toutefois rien en Europe, où les McDo utilisent déjà des huiles allégées en mauvaises graisses.

Cette annonce intervient alors que McDonald's est visé par un procès intenté par un obèse, accusant quatre chaînes de restauration rapide de servir des repas trop gras.

La cigarette attire davantage les filles qui se croient obèses

■ TORONTO (PC) — Les adolescentes qui considèrent avoir un problème de poids sont plus susceptibles de commencer à fumer que celles qui sont bien dans leur peau, démontre une étude récente.

Les résultats de cette étude tombent à un moment où l'obésité est en hausse et que le cancer du poumon demeure celui qui fait le plus de victimes chez les Canadiennes.

Les chercheurs de l'Institut des sciences cliniques d'évaluation, du Groupe de recherche sur le tabac de l'Ontario et du Centre pour l'accoutumance et la santé mentale ont trouvé que les adolescentes qui s'estiment grosses ont 50 % plus de probabilités de se mettre à fumer que celles qui estiment avoir un poids santé ou qui se trouvent trop minces.

« Nous nous doutions de ça depuis un certain temps. Mais maintenant nous connaissons l'importance du risque. Ça m'a renversée. Je ne m'y attendais pas », a déclaré Cheryl Moyer, directrice de programme à la Société canadienne du cancer.

De même, les adolescentes qui ont pris diverses mesures pour contrôler leur poids — exercices, repas sautés, pilules, recours au vomissement — sont davantage susceptibles de fumer que celles qui n'ont rien tenté du genre, selon cette étude publiée dans *Le Journal canadien de santé publique*.

L'étude en question rendue publique hier est basée sur les réponses fournies par 2000 filles et garçons ontariens ayant participé à un sondage

portant sur l'usage de drogues illicites, de produits du tabac et de produits alcooliques.

L'étude a également démontré que les gars qui à l'adolescence, s'estimaient trop gros — la moitié moins que chez les filles — n'étaient pas plus susceptibles de fumer que les adolescents satisfaits de leur poids.

À une exception près cependant : les garçons ayant admis avoir sauté des repas pour mieux contrôler leur poids étaient davantage susceptibles de fumer que les gars n'ayant pas sauté de repas.

Aucune question du sondage ne cherchait à déterminer si les jeunes avaient commencé à fumer pour mieux maîtriser leur poids.

Les experts en désordre alimentaire croient savoir que les jeunes commencent à fumer parce qu'ils croient que cette pratique va les aider à perdre du poids ou encore à le contrôler.

PAS SURPRISE

Merryl Bear, directrice du Centre d'information national sur le désordre alimentaire, n'a pas été surprise par les résultats de l'étude. Elle estime que les jeunes sont davantage préoccupés par le moment présent et l'allure qu'ils auront dans leurs habits de graduation qu'avec les conséquences sur leur santé de l'usage du tabac.

Selon la coordonnatrice de la recherche, Anne-Louise Winter, l'étude indique la voie à suivre aux autorités de santé publique : les campagnes antitabac doivent viser les filles avant même qu'elles n'arrivent à l'âge de la puberté, moment où elles ont tendance à prendre du poids.

Les campagnes antitabac doivent viser les filles avant l'âge de la puberté

Valeur ajoutée, prix diminué

Pour un temps limité, 3 mois de temps d'antenne local illimité*.

NOKIA 8390
99⁹⁹\$
après crédit*
PRIX DE LA CONCURRENCE 350³³**

0\$

Achetez un **Nokia 8390** pour seulement 99,99 \$ et obtenez un **Motorola V101** ou **T193** à 0 \$*.

En plus, abonnez-vous au **Forfait Famille** et partagez une facture, du temps d'antenne et deux téléphones à partir de 35 \$ par mois.

Imaginez partager vos minutes, pas votre téléphone.

MOTOROLA V101 **MOTOROLA T193**

CONSULTEZ LE WWW.ROGERS.COM/SANS-FIL, COMPOSEZ LE 1 800 IMAGINE OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS™ AT&T™ PARTICIPANTS.

ROGERS **AT&T**
COMMUNICATIONS SANS FIL

*Offre de trois mois de temps d'antenne local illimité (valable jusqu'au 30 septembre 2002 inclusivement) applicable sur certains forfaits seulement. **Applicable à toute nouvelle entente de deux ans pour les forfaits de 20 \$ ou plus par mois. Après crédit postal de 50 \$ pour le Nokia 8390 et de 75 \$ pour le Motorola V101 et T193. Ce crédit sera appliqué au compte de l'abonné sur réception d'une preuve d'achat. Les deux numéros de téléphone doivent provenir de la même province. ***Selon l'information publique disponible en date du 30 juillet 2002 sur un abonnement mensuel. Offres valables jusqu'au 30 septembre 2002 inclusivement. Prix sujets à changement sans préavis. Les frais d'accès au système et au service d'urgence 911, les frais d'international et de déplacement, les frais liés aux services additionnels en option, la messagerie texte facturée à l'utilisation, ainsi que les taxes exigibles associées à ces services seront également facturés par mois, pour chaque téléphone. ****Rogers Communications Inc. Utilisé sous licence. *****AT&T Corp. Utilisé sous licence.

RadioShack.

FUTURE SHOP

CENTRE HI-FI

LA CABINE
TÉLÉPHONIQUE

ROGERS AT&T

QUÉBEC

Place Fleur-de-Lys
(418) 266-1333

2700, boul. Jean-Perrin
(418) 843-0000

Galerias de la Capitale
(418) 628-0888

SAINTE-FOY

3062, ch. des Quatre-Bourgeois
(418) 651-1423

BEAUPORT

Carrefour Beauport
(418) 660-0623

CHARLESBOURG

6780, 1^{re} Avenue
(418) 622-3689

CHICOUTIMI

1021, boul. de l'Université
(418) 690-0535

Place du Royaume
(418) 690-3155

ALMA

241, avenue du Pont Nord
(418) 662-9993

SAINT-MARIE-DE-BEAUC

1068, boul. Vachon Nord
(418) 387-3435

LÉVIS

50, boul. du Président-Kennedy
(418) 835-8383

LA BAIE

285, boul. de la Grande-Baie Nord
(418) 544-2828

VICTORIAVILLE

495, boul. des Bois-Francis Sud
(819) 758-8840

ROGERS AT&T
AGENT AUTORISÉ

G. LAUBERTÉ ÉLECTRONIQUE

1007, rue Fontaine
Saint-Jean-Chrysostome
(418) 839-4328

RDS RADIO

557, rue des Érables
Cap-de-la-Madeleine
(819) 379-2223

COMMUNICATIONS SPECTROCOM

99, boul. des Bois-Francis Sud
Victoriaville
(819) 752-6935

DSM ENRG.

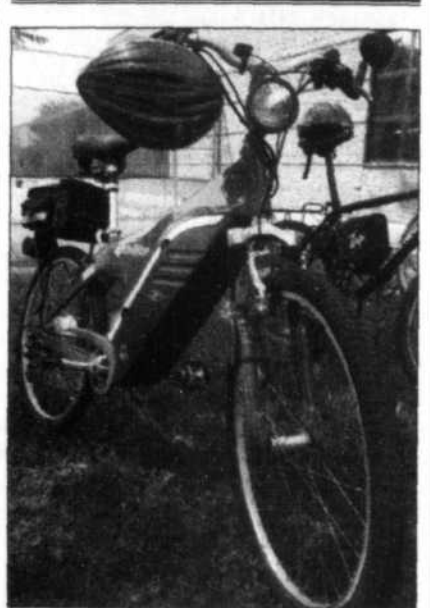
855, boul. Bégin
Saint-Anselme
(418) 885-9331

INOVELT

3715, boul. Harvey
Jonquière
(418) 542-4996

INFORMATIQUE MERCIER INC.

4750, boul. Hamel
Québec
(418) 871-7022



Un modèle de vélo électrique

Le vélo électrique permis sur les routes

ALEXANDRA PERRON
APerron@lesoleil.com

■ Il est maintenant permis de circuler sur la voie publique avec une bicyclette à moteur électrique, a annoncé hier la Société de l'assurance automobile du Québec. Cette décision survient plus d'un an après l'autorisation rendue par le ministère fédéral des Transports.

Des essais de vélos électriques menés en 2000 à Québec, Montréal, Toronto et Saint-Jérôme avaient convaincu le ministre canadien David Collette que les gens pouvaient circuler sur les routes avec ce nouveau moyen de transport sans les équipements de sécurité des motocyclettes. Il ne restait plus qu'aux provinces d'adapter leur réglementation.

Le gouvernement québécois pose trois conditions à l'utilisation de ces vélos. Le conducteur doit être âgé d'au moins 14 ans, porter un casque de vélo et, s'il est âgé entre 14 et 18 ans, il doit être titulaire d'un permis autorisant au moins la conduite d'un cyclomoteur.

Beaucoup de scrupules pour rien, estiment les commerçants, puisque les vélos électriques atteignent à peine une vitesse de 24 kilomètres à l'heure.

Ce mode de transport est reconnu efficace et sécuritaire pour se rendre au travail ou ailleurs. Il est souvent perçu comme une solution de rechange économique et écologique à l'automobile.

Malgré la nouvelle réglementation gouvernementale, il ne devrait pas y avoir un boom dans la demande, actuellement nulle ou presque.

« Pour en vendre davantage, il faudra attendre deux ou trois ans que le prix du moteur (environ 800 \$) baisse », signale Nicolas Sénéchal, gérant chez JH Lamontagne.

LE QUÉBEC ET LE CANADA

PORTS CANADIENS

Passoires pour les terroristes

RAYMOND GIROUX

RGiroux@lesoleil.com

OTTAWA — Tout en niant tout alarmisme et reconnaissant le côté spéculatif de ses constatations, le Comité sénatorial sur la sécurité nationale et la défense croit que des terroristes ou des armes nucléaires peuvent entrer au Canada dans des centaines de ports de mer secondaires sans que le pays soit organisé pour les déceler.

« Il existe au pays un nombre incroyable de petits ports que personne ne surveille, a précisé hier en conférence de presse le président de ce comité, le sénateur libéral Colin Kenny. Personne n'est là, personne ne réagirait si un navire arrivait et débarquerait des choses que nous ne voulons pas voir au Canada », dit-il.

Près de 1000 navires de plus de 300 tonnes naviguent près des eaux territoriales canadiennes chaque jour, dit le sénateur, et plusieurs centaines de ports peuvent les accueillir.

Pour pallier la situation, le Comité a recommandé hier, pour les activités maritimes, la création d'un groupe de planification canado-américain à l'image de ce qu'est Norad pour le ciel nord-américain, et dont le siège se situerait également à Colorado Springs.

Les Américains vont le faire de toute manière, disent les sénateurs, et il vaut mieux participer au programme que de les regarder en spectateurs.

« Le gouvernement américain a fait clairement comprendre qu'il a l'intention de garantir la sécurité du continent et qu'il se chargera lui-même de cette mission si besoin est », lit-on dans le rapport.

Mais « ce n'est pas nécessairement un Norad, et pas à ce stade-ci, a précisé le sénateur conservateur Michael Meighen. Nous préconisons un mécanisme de collaboration et de planification pour la défense terrestre et maritime du continent. Mais si cela se développe et que les deux pays s'entendent pour élargir le champ de la collaboration, cela pourrait devenir une sorte de Norad maritime ».

Dans cette optique, les sénateurs recommandent aussi la reprise des entraînements militaires communs entre les deux pays, notamment dans le contexte de la mise en vigueur le 1^{er} octobre du « Northern Command » qui dirigera la défense continentale des États-Unis.

Les sénateurs demandent également la création de deux centres d'exploitation, l'un à Halifax et l'autre à Esquimalt, sur la côte du Pacifique, pour recueillir et analyser l'ensemble des informations sur tous les navires qui se dirigent vers le Canada.

Sans évaluer les coûts de leurs recommandations, les sénateurs les croient minimes, l'ensemble de leurs propositions visant à coordonner des pratiques déjà existantes, mais de manière désordonnée.

« Il y aura des coûts supplémentaires si nous découvrons, une fois la coordination réalisée, de véritables brèches dans le système », a dit M. Kenny. À ce moment, le gouvernement pourrait décider d'augmenter la surveillance par satellite ou par avion de reconnaissance, « mais pour le moment, personne ne le sait », selon lui.

Selon les recommandations du rapport, tous les navires devraient signaler leur intention de pénétrer dans les eaux canadiennes 48 heures avant leur arrivée, ce délai étant réduit à 24 heures dans les Grands Lacs.

De plus, ces navires devraient être munis de transpondeurs permettant de les repérer, ce qui faciliterait d'autant le travail de surveillance par satellite et par radar: les navires ne s'étant pas volontairement identifiés feraient automatiquement l'objet d'une surveillance plus attentive.

Le rapport ne présente toutefois aucune donnée statistique ou aucun exemple concret selon lesquels la sécurité du Canada aurait été menacée directement, au cours des dernières années.

M. Kenny soutient toutefois que « des armes de destruction massive » pourraient se frayer un chemin au pays, « une arme nucléaire n'était pas beaucoup plus grosse que la chaise sur laquelle vous êtes assis présentement », a-t-il dit à l'intention des journalistes, en conférence de presse. « Un petit navire peut arriver et repartir très rapidement ».

Le gouvernement, dit le sénateur Meighen, semble toutefois nier l'existence d'un problème sur la question de la sécurité dans les ports. Le rapport du comité sur le sujet, en février dernier, n'a pas suscité la moindre réaction, admettent publiquement ses auteurs. « Le gouvernement semble hésiter pour des raisons que je ne comprends absolument pas », dit M. Meighen.



Le premier ministre albertain Ralph Klein se cherche des alliés.

RATIFICATION DE L'ACCORD DE KYOTO

Klein ouvre les hostilités

EDMONTON (PC) — Le premier ministre albertain Ralph Klein a l'intention de s'opposer à la ratification du Protocole de Kyoto par le Parlement canadien, mais son plan de bataille reste vague. Il a évoqué hier la possibilité de contester la légalité ou la constitutionnalité de la ratification.

Au cours des prochains mois, a-t-il déclaré, l'Alberta tentera de trouver des alliés auprès des leaders des milieux d'affaires et des autres provinces pour faire passer le message que Kyoto est économiquement trop risqué pour le Canada.

L'ex-premier ministre albertain Peter Lougheed, qui a combattu Ottawa pour son Programme énergétique national, dans les années 1980, a offert son aide afin de développer une stratégie, a indiqué M. Klein.

M. Klein soutient que l'annonce, par le premier ministre Jean Chrétien, que le Parlement se prononcera sur le Protocole de Kyoto d'ici la fin de l'année ne respecte pas la promesse d'Ottawa de consulter les provinces avant d'endosser ce traité controversé. « Nous ne savons toujours pas combien Kyoto coûtera, comment il sera mis en place et quel rôle joueront les différentes provinces ».

Plus tôt, M. Klein avait rendu publique une lettre ouverte à Jean Chrétien lui reprochant son annonce sur Kyoto, lundi, au Sommet mondial pour le dé-

veloppement durable, en Afrique du Sud. Selon lui, Ottawa « n'a pas l'autorité constitutionnelle pour mettre un traité en vigueur dans des domaines de compétence provinciale ». M. Klein a réclamé plus de consultation.

Son appel a été repris, quoique sur un ton moins strident, par certains leaders des provinces et des milieux d'affaires, qui estiment que le traité pourrait nuire à l'économie du pays en éloignant les investissements et en menaçant des emplois.

L'Association des manufacturiers et exportateurs du Canada croit qu'Ottawa doit exposer de quelle façon le traité affectera l'économie et les citoyens du pays avant de signer quoi que ce soit.

Des ministres du Nouveau-Brunswick et de Nouvelle-Écosse, de même que le premier ministre de Saskatchewan, Lorne Calvert, et celui de Colombie-Britannique, Gordon Campbell, ont émis le souhait d'en savoir davantage avant d'aller de l'avant. Certains ministres provinciaux ont dit appuyer Kyoto en principe mais ne pas vouloir en supporter seuls — sans l'aide d'Ottawa — les incidences économiques.

Le Québec, comme le Manitoba, est fermement en faveur du Protocole de Kyoto. Les deux provinces pourraient profiter de l'accord grâce à l'exportation d'hydroélectricité.

Papetières réticentes

OTTAWA (PC) — Les papetières de la région de l'Outaouais croient avoir déjà fait leur part pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Réagissant avec prudence à la décision du gouvernement Chrétien de ratifier le Protocole de Kyoto sur la réduction des gaz à effet de serre, les porte-paroles des papetières de la région ont déclaré que ces compagnies ont une longueur d'avance sur bien d'autres industries.

« À l'usine de Gatineau (ex-CIP), nous avons déjà réduit de 85% nos émissions de gaz à effet de serre depuis le début des années 1990. En utilisant l'écorce des arbres pour produire la vapeur nécessaire à la production de pâte à papier, nous avons presque éliminé la consommation de mazout. De plus, nous recyclons le papier, ce qui préserve les forêts. Or, la préservation de ces "puits de carbone" que sont aussi les forêts contribue également à réduire l'effet de serre »,

a déclaré M. Georges Cabana, de Bowater Canada.

Rappelons que le Protocole de Kyoto prévoit que les pays signataires réduiront de 5,6%, comparativement au niveau de 1990, leurs émissions de gaz à effet de serre. Cette diminution doit se faire d'ici 2012.

Chez Papier Masson, on croit aussi être en avance sur le Protocole de Kyoto. « Nous avons déjà réduit nos émissions de 43%, comparativement à 1990 », a expliqué M. Daniel Lemire. Papier Masson a investi 155 millions \$ dans ce nouveau procédé.

Chez Domtar (ex-Eddy) d'Ottawa-Hull, on compte sur la construction d'une usine de cogénération d'électricité pour réduire les émissions nocives. Si ce projet se concrétise, l'entreprise pourra produire de la vapeur de manière plus efficace et moins polluante.

CARDIOLOGUES

Sérieuse pénurie au pays

TORONTO (PC) — Le Canada est confronté à une sérieuse pénurie de spécialistes en cardiologie, en particulier des internes et des chirurgiens cardiologues, indique une nouvelle étude, qui précise que le vieillissement de la population des baby-boomers viendra aggraver la situation au cours des 20 prochaines années.

Effectuée par la Société canadienne de cardiologie, l'étude conclut que la demande pour les soins cardiovasculaires augmentera de 39% d'ici les deux prochaines décennies, alors que le nombre de cardiologues ne devrait augmenter que de 17% pendant la même période.

L'étude note par ailleurs le vieillissement des spécialistes actuellement en fonction, dont 29% ont plus de 55 ans, un pourcentage qui passera à 46% d'ici 2021, soutient le Dr Beth Abramson, une porte-parole de la Heart and Stroke Foundation. L'étude signale en outre l'importante charge de travail des spécialistes actuels, dont la semaine moyenne de travail s'étend sur 55 heures pour les cardiologues. Il en résulte, il va de soi, une longue liste d'attente pour les patients.

Autre résultat de l'enquête: 10% des spécialistes interrogés ont répondu qu'ils envisageaient d'abandonner leur spécialité ou la médecine, ou encore aller pratiquer leur métier à l'étranger du Canada d'ici deux ans. Le plus grave, signalent les auteurs de l'étude, c'est que plusieurs de ces spécialistes sont parmi les plus jeunes, ayant moins de 40 ans.

Les maladies cardiovasculaires causent le plus grand nombre de décès au Canada. Elles sont aussi l'une des principales causes d'hospitalisation, entraînant des coûts annuels de 20 milliards \$ pour la société, indique le Dr Collins-Nakai.

HÔPITAL DE HULL

Les médecins en journée d'étude

■ OTTAWA — Exaspérés par la « situation déplorable » qu'entraîne la pénurie d'infirmières, les médecins de l'hôpital de Hull ont décidé de tenir, vendredi, une « journée d'étude » qui paralysera pratiquement tous les services de l'établissement. Devant ce geste lourd de conséquences, le directeur général du Centre hospitalier des Vallées-de-l'Outaouais (CHVO), Jean Bartkowiak, a affirmé qu'il a de la difficulté à juger l'impact d'une telle décision. « Le fonctionnement de l'hôpital sera semblable à celui d'une fin de semaine ordinaire », a-t-il souligné. De fait, il n'y aura aucune consultation externe. Le bloc opératoire ne servira que pour des cas d'urgence et aucun spécialiste ne sera disponible. Ce débrayage annoncé des médecins s'ajoute à la quasi-fermeture de l'urgence de Hull, qui se poursuit depuis le 18 août. À l'heure actuelle, seules les ambulances y sont admises. (PC)

ce soir

Les insolences d'une caméra

avec Alain Stanké
19 h 30

Testostérone

avec François Massicotte, Marc Boilard,
Mike Ward et Jean-Michel Dufaux
20 h 30

Sexy Cam

21 h 30

TQS

Canal 2, câble 13 | Bell ExpressVo 102 | Star Choice 723 | tqs.qc.ca

PONTIAC BUICK GMC

GRANDE LIQUIDATION



MONTANA  PONTIAC

PRIX DE LA GRANDE LIQUIDATION

358 \$/mois* Location 48 mois

0 \$***
paiement
pendant 90 jours
(à l'achat)

0 %^
financement à l'achat
jusqu'à 60 mois

0 \$***
comptant
(à l'achat)

ET **1000 \$**** EN BONI
(à l'achat)

- LA PLUS FAIBLE CONSOMMATION D'ESSENCE DE SA CATEGORIE*
- SECURITE 5 ETOILES***
- MIEUX EQUIPEE QUE JAMAIS



Vos concessionnaires  du Québec

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquent au véhicule neuf sélectionné 2002 en stock suivant : Montana (ZUN14/17A). Photo à titre indicatif seulement. * Paiement mensuel basé sur un bail de 48 mois. Aucun comptant requis. À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12 \$ du km après 80 000 km. ** Conditions applicables à la location seulement, pour des termes de 24 à 48 mois, premier versement mensuel (taxes incluses) et dépôt de sécurité payés par General Motors. *** Conditions applicables à l'achat seulement pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Premier paiement dû après 90 jours. Le cas échéant, GM paie les intérêts pendant les premiers 90 jours. ^ Taux de financement à l'achat de 0 % disponible pour des termes allant jusqu'à 60 mois. ** Rabais applicable à l'achat seulement. * Données fournies par Ressources naturelles Canada dans le Guide de consommation de carburant 2002. *** Sécurité 5 étoiles pour le conducteur lors des tests d'impact latéraux. Tests effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Sujet au financement et à l'approbation du crédit de GMAC. Un échange de véhicules entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

LE SOLEIL
ACTUALITÉS

Le ministre de la Défense passe à l'histoire

Il confond Vimy et Vichy

TORONTO (PC) — Le ministre de la Défense, John McCallum, s'est attiré les railleries d'historiens canadiens pour avoir confondu Vimy, site d'une victoire canadienne en France pendant la Première Guerre mondiale, et Vichy, capitale du gouvernement du maréchal Pétain sous le régime des occupants nazis.

Dans une lettre adressée au *National Post*, samedi, le ministre, qui commentait un article antérieur sur son manque de connaissance du désastreux débarquement de Dieppe, en 1942, disait avoir été « mal interprété ». Mais il poursuivait en affirmant : « Dieppe, comme Vichy plus de deux décennies plus tôt, témoigne de notre fierté comme nation dans la défense de la liberté et de la justice. »

M. McCallum a expliqué hier avoir voulu dire « Vimy » plutôt que « Vichy ». « De toute évidence, c'est une faute de frappe, a-t-il dit en entrevue téléphonique. Je voulais dire Vimy. »

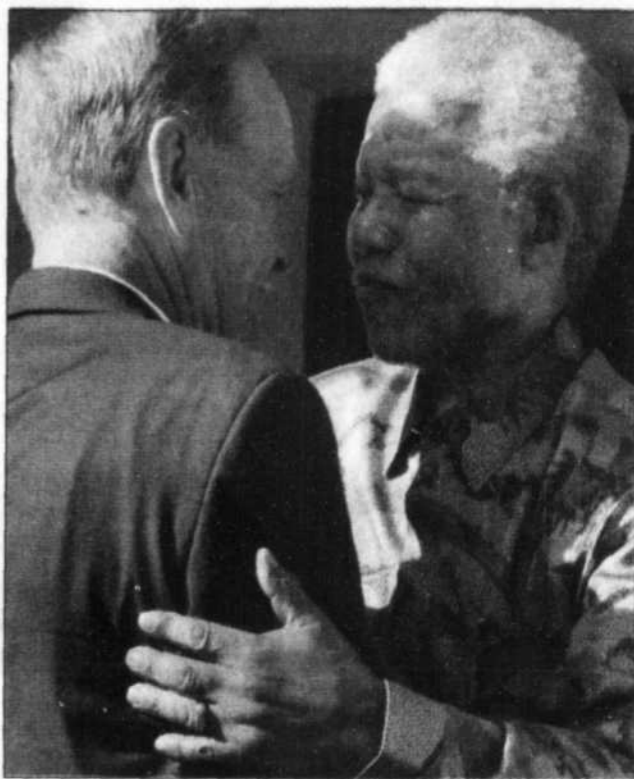
La bataille de la crête de Vimy, en 1917, a été la première au cours de laquelle des troupes canadiennes ont combattu comme corps d'armée distinct. Après avoir livré bataille pendant trois jours, les soldats canadiens ont enlevé la crête jusque-là détenue par les Allemands.

Vichy était la capitale du régime de droite instauré par les Allemands après la chute de la France en 1940.

Jack Granatstein, un historien canadien réputé, a fait remarquer que M. McCallum ne manque pas d'historiens spécialisés dans la chose militaire au sein de son ministère, et qu'il aurait dû les consulter avant de rédiger sa lettre.

Tout en reconnaissant que la méprise trahit « un manque d'attention aux détails et une affligeante ignorance en matière d'histoire canadienne », il ne la trouve « pas si grave ».

De bons copains



Le premier ministre Jean Chrétien a réservé sa dernière visite en Afrique du Sud à l'ex-président de ce pays, Nelson Mandela, qui a récemment fêté son 82^e anniversaire. À l'arrivée de M. Chrétien au domicile de Mandela, l'ex-président noir d'Afrique du Sud se tenait sur le pas de la porte avant, les bras grands ouverts. « Hello Jean », a-t-il lancé, tout en enveloppant de ses bras le premier ministre canadien. M. Chrétien était accompagné de son épouse Aline que M. Mandela a embrassée sur la joue. Comme cette rencontre entre les deux hommes en était une toute personnelle, M. Mandela n'était entouré d'aucun aide. L'automne dernier, la citoyenneté canadienne avait été accordée à M. Mandela lors d'une cérémonie à Ottawa. À la suite de l'entretien Mandela-Chrétien qui aura duré une vingtaine de minutes, le premier ministre Chrétien n'a pas voulu préciser la teneur des propos échangés. « Nous avons parlé de tout et de rien », s'est-il contenté de dire.

Rencontre Bush - Chrétien

■ WASHINGTON — Le président américain George W. Bush rencontrera lundi le premier ministre canadien Jean Chrétien à Detroit pour discuter de la coopération frontalière entre leurs deux pays, a confirmé hier la Maison-Blanche. « Les deux dirigeants passeront en revue les progrès accomplis en matière de coopération frontalière accrue entre les États-Unis et le Canada à la suite des attentats du 11 septembre », a déclaré le porte-parole de la Maison-Blanche Ari Fleischer en précisant qu'ils aborderaient aussi « d'autres questions de caractère bilatéral et international ». Cette rencontre se déroulera à la veille d'importantes cérémonies aux États-Unis pour commémorer la mémoire des victimes des attentats du 11 septembre. En décembre dernier, des responsables des deux pays avaient décidé la mise en œuvre d'un plan d'action en 30 points pour renforcer leur sécurité frontalière sans entraver les très importants flux commerciaux, ni le tourisme. Cet accord avait été signé par le responsable de la sécurité intérieure auprès de la Maison-Blanche Tom Ridge et le vice-premier ministre canadien John Manley. (AFP)

Un fils du PM blessé dans un accident de bateau

■ PRESCOTT — Un fils du premier ministre Jean Chrétien a été blessé légèrement dans un accident de bateau près de cette communauté riveraine du Saint-Laurent située à 90 km au sud d'Ottawa. Hubert Chrétien, 37 ans, un navigateur de plaisance à la marina de Prescott, était au gouvernail de son embarcation dans le canal maritime principal, vers 21 h 15, vendredi dernier, lorsqu'il a heurté une bouée marquant la voie. Les dommages au bateau et à la bouée sont très importants. Malgré la collision, le bateau a pu être ramené à la marina et Hubert Chrétien a été emmené à l'hôpital où il a été soigné, a indiqué la sergente de la police provinciale Kristine Cholette. L'agente Cholette a précisé qu'une autre personne à bord du bateau s'était tirée indemne de l'accident. (PC)

La mammographie à nouveau mise en doute

■ TORONTO (PC) — L'établissement d'un diagnostic précoce d'un cancer du sein semble avoir peu d'effet sur la réduction du nombre de décès reliés à cette maladie chez les femmes dans la quarantaine, indique une nouvelle étude conduite par des médecins torontois.

C'est ce qu'établit l'Étude canadienne de dépistage du cancer du sein menée auprès de 50 000 femmes de 40 à 49 ans recrutées dans l'ensemble du pays entre 1980 et 1985.

«Les données de cette étude sont tout à fait frappantes et tout à fait claires», a déclaré Cornelia Baines, professeur de médecine à l'Université de Toronto et membre de l'équipe de recherche.

«Les mammographies sont en mesure de détecter plus de cancers et des plus petits cancers, mais elles ne réduisent pas le nombre de décès dus au cancer du sein», a-t-elle précisé.

Les résultats de cette étude ne devraient pas dissuader les femmes de subir de tels tests, a déclaré le chirurgien Irving Koven de l'hôpital Mount Sinai, à Toronto, et spécialiste du traitement du cancer du sein.

«Je crois que les femmes doivent disposer de toutes les informations disponibles, connaître le pour et le contre de la mammographie pour être en mesure de prendre une décision éclairée.»

Le docteur Koven a aussi fait valoir que la mammographie s'est développée au cours des dernières décennies, depuis que l'étude a été entreprise.

Il appert que la moitié des femmes incluses dans l'étude ont passé quatre ou cinq mammographies par année, alors que les femmes constituant l'autre moitié ont eu un simple examen de routine des

seins fait par leur médecin de famille.

Le recours à la mammographie s'est révélé avantageux pour détecter un cancer du sein mais n'a pas nécessairement permis de sauver des vies, établit l'étude publiée dans *Annals of Internal Medicine*.

Au terme d'un suivi sur 13 années, 592 femmes se trouvant dans le groupe ayant eu accès à la mammographie ont obtenu un diagnostic de cancer du sein, comparé à 552 dans l'autre groupe. Et en 1996, 105 femmes du groupe ayant profité de la mammographie étaient mortes d'un cancer du sein, comparativement à 108 femmes dans l'autre groupe.

Les participantes à l'étude — la seule menée à ce jour pour évaluer spécifiquement l'efficacité de la détection par mammographie faite chez les femmes de ce groupe d'âge — avaient été distribuées au hasard dans un groupe ou dans l'autre.

Une stratégie gagnante pour les femmes dans la quarantaine est d'être attentive à leurs seins au moment où elles s'habillent ou prennent une douche, afin de détecter tout changement suspect et, le cas échéant, d'en parler à leur médecin, a dit M^{me} Baines.

Le cancer du sein est le cancer le plus souvent diagnostiqué chez la femme. Il arrive en deuxième place comme étant celui qui cause le plus souvent la mort. Plus de 5400 Canadiennes mourront du cancer du sein cette année, selon la Société canadienne du cancer.

À la direction de l'Association canadienne des radiologistes, on ne s'est pas montré surpris, hier, des conclusions de l'étude en question. Le vice-président Normand Laberge a fait remarquer qu'il s'agissait d'une étude parmi de nombreuses autres et qu'une majorité d'études internationales étaient favorables à la mammographie.

ÉTATS-UNIS

Un receveur d'organe est mort du virus du Nil

■ ATLANTA — Les autorités américaines ont confirmé hier que le receveur d'une greffe d'organe est mort du virus du Nil occidental, ce qui a aussitôt relancé les craintes que le virus puisse se transmettre par transfusion sanguine ou par d'autres procédures médicales. Elles ont donc fait savoir qu'elles accélèrent

le développement d'un test de dépistage. Jusqu'à présent, on croyait que le virus ne pouvait se transmettre aux humains que par une piqûre de moustique. La victime est décédée à Atlanta après avoir reçu un organe donné par une femme de Georgie, décédée le mois dernier à la suite d'un accident d'automobile. Trois autres personnes ont aussi reçu des dons d'organes de cette femme, deux d'entre elles ont contracté le virus et sont atteintes d'encéphalite. La présence du virus n'a pas été confirmée chez la troisième personne, qui se remet d'une infection bénigne. (AP, PC)

AFFAIRE DE L'HÉPATITE A Recours collectif contre Loblaw's

■ TORONTO (PC) — Une procédure en recours collectif a été entamée, hier, visant la chaîne d'épicerie Loblaw's. Les plaignants réclament des dommages pour les clients qui risquent d'avoir été exposés au virus de l'hépatite A, par des produits contaminés.

La poursuite, au montant de 100 millions \$, a été déposée en Cour supérieure par Matthew Vézina, 41 ans, client d'une épicerie Loblaw's de Toronto. L'autorisation d'un juge est nécessaire pour que le recours collectif proprement dit aille de l'avant.

De son côté, l'entreprise s'est déclarée «confiante que cette poursuite est sans mérite» et a promis de se défendre vigoureusement.

L'affaire a commencé le 15 août, à la nouvelle qu'un employé de cette épicerie était atteint de l'hépatite A. La direction de Loblaw's a alors demandé aux clients de ce magasin de jeter ou de rapporter les produits que cet employé aurait pu avoir manipulés. Environ 17 000 personnes ont été vaccinées, gratuitement, par les autorités sanitaires de la ville. Selon la poursuite, l'entreprise a été négligente et un dédommagement est



Matthew Vézina a déposé la plainte.

requis pour, notamment, la perte de produits alimentaires et les rappels de vaccin non couverts par le régime de santé ontarien, tout cela en plus de l'angoisse et de la détresse.

La direction de Loblaw's, une division du groupe Weston, avait présenté ses excuses à tout le quartier concerné et distribué quelque 50 000 avis exprimant ses regrets ainsi que des coupons rabais.

ESPAÑOL PARA TI

Cours d'espagnol

- Conversation
- Grammaire et vocabulaire
- Mises en situation
- Cours privé ou petits groupes

Début:
16 sept.

872-4755 ou
652-1561

- Place Laurier
- Henri-Bourassa (Face à Loblaw's)
- Carrefour Chauveau

INST'ANGLAIS

... le cours qui se distingue

DÉBUTANT LE 16 SEPTEMBRE

Conversation anglaise
Vocabulaire, grammaire
Privés ou petits groupes
Anglais des affaires

Formation admissible à la Loi 90
Fournisseur accrédité par les gouvernements fédéral et provincial

- Place Laurier • Henri-Bourassa (face à Loblaw's)
- Carrefour Chauveau

652-1561 • 872-4755

STATIONNEMENT GRATUIT

VENTE FIN DE SAISON

jusqu'au 6 septembre seulement

Pépinière
25% à 70%
de rabais

arbres fruitiers, feuillus, arbustes,
conifères, plantes grimpantes,
petits fruits, etc.

Vivaces
60%
de rabais
sur toutes les variétés en pot de 4"

Les bulbes sont arrivés
Choix et nouveautés

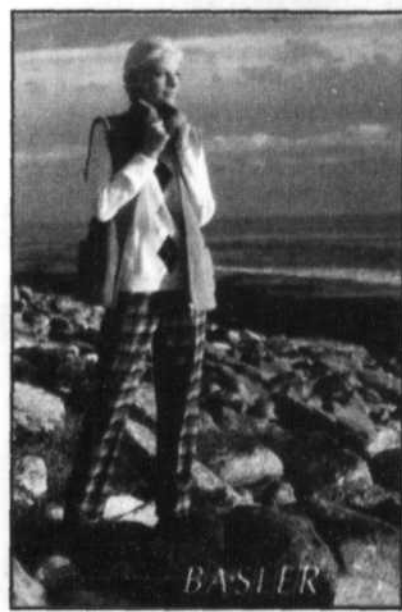
Plusieurs autres rabais sur nos objets de
décoration de jardins et fontaines en magasin.

LES CENTRES JARDINS
PARADIS
De vrais horticulteurs
pour vous servir

1100, boul. Saint-Joseph, Charlesbourg-Ouest
(au bout de Pierre-Bertrand Nord)
626-4000



Boutique
MAXIME
- Pour souligner votre Féminité



Une boutique amicale et chaleureuse où se côtoient en exclusivité
les plus grands noms de la mode féminine...

BASLER • HAUBER • LUCIA • HUCKE • HAGRO • STEILMANN • RABE •
EUGEN KLEIN • MOSER & GÖTTLICHER • SIMON CHANG

450, RUE LINDSAY, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) TÉL.: (819) 478-7331

LE MONDE

EN BREF

SOUDAN

Lor d'Al-Qaida

■ WASHINGTON — Al-Qaida et des responsables talibans ont transféré de l'or du Pakistan au Soudan via l'Irak et les Émirats arabes unis dans les dernières semaines. Le *Washington Post* d'hier, citant des enquêteurs européens, pakistanais et américains, affirme que plusieurs cargaisons d'or ont été embarquées sur de petits bateaux à Karachi et débarquées soit en Iran soit à Dubaï, avant d'être acheminées par avion jusqu'à Khartoum. Les quantités d'or ne seraient pas négligeables, ce qui indique que le réseau d'Oussama ben Laden et le reste des talibans ont toujours accès à des sources de financement importantes. Le Soudan pourrait avoir été choisi parce que ben Laden, qui y a vécu de 1991 à 1996, et les membres de son organisation y conservent des contacts commerciaux. L'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, où le réseau avait placé de l'argent dans le passé, sont aujourd'hui sous surveillance internationale, mais les transactions au Soudan sont moins visibles. Les services secrets iraniens — les alliés présumés des religieux les plus conservateurs du pays — auraient joué un rôle dans la protection et l'assistance au réseau de ben Laden. (AFP)

Prêts à renégocier

■ NAIROBI, Kenya — Les dirigeants du Mouvement de libération des peuples du Soudan (SPLM) se sont déclarés prêts, hier, à reprendre les négociations de paix suspendues sine die la veille par les autorités de Khartoum après la prise d'une importante ville du sud-est du pays par les rebelles. Le 20 juillet, sous la pression des États-Unis, la rébellion sudiste et le régime militaro-islamiste de Khartoum avaient passé un préaccord destiné à en finir avec le conflit qui a fait deux millions de morts depuis 1983. Mais les deux parties n'étaient convenues d'aucun cessez-le-feu. Après la suspension des négociations, lundi, l'armée a décidé d'envoyer des renforts en hommes et en matériel vers le sud du pays en vue d'une vaste contre-offensive destinée à reprendre la localité assiégée par les rebelles. (AP)

ÉTHIOPIE

S.O.S. sécheresse!

■ ADDIS ABEBA — L'Éthiopie, où la sécheresse touche dorénavant la quasi-totalité des 11 régions du pays, a lancé hier un nouvel appel international pour éviter, selon les autorités fédérales, « une crise humanitaire » d'envergure. « Des problèmes d'une ampleur considérable dans presque toutes les régions du pays exigent déjà des réponses urgentes avec une assistance alimentaire, médicale, vétérinaire, nutritionnelle et en eau », a indiqué Simon Mechale, responsable de la Commission fédérale de la prévention au désastre et aux situations d'urgence (DPPC). Il s'exprimait devant les donateurs et des organisations non gouvernementales. (AFP)

CORÉES

Rusa a frappé fort

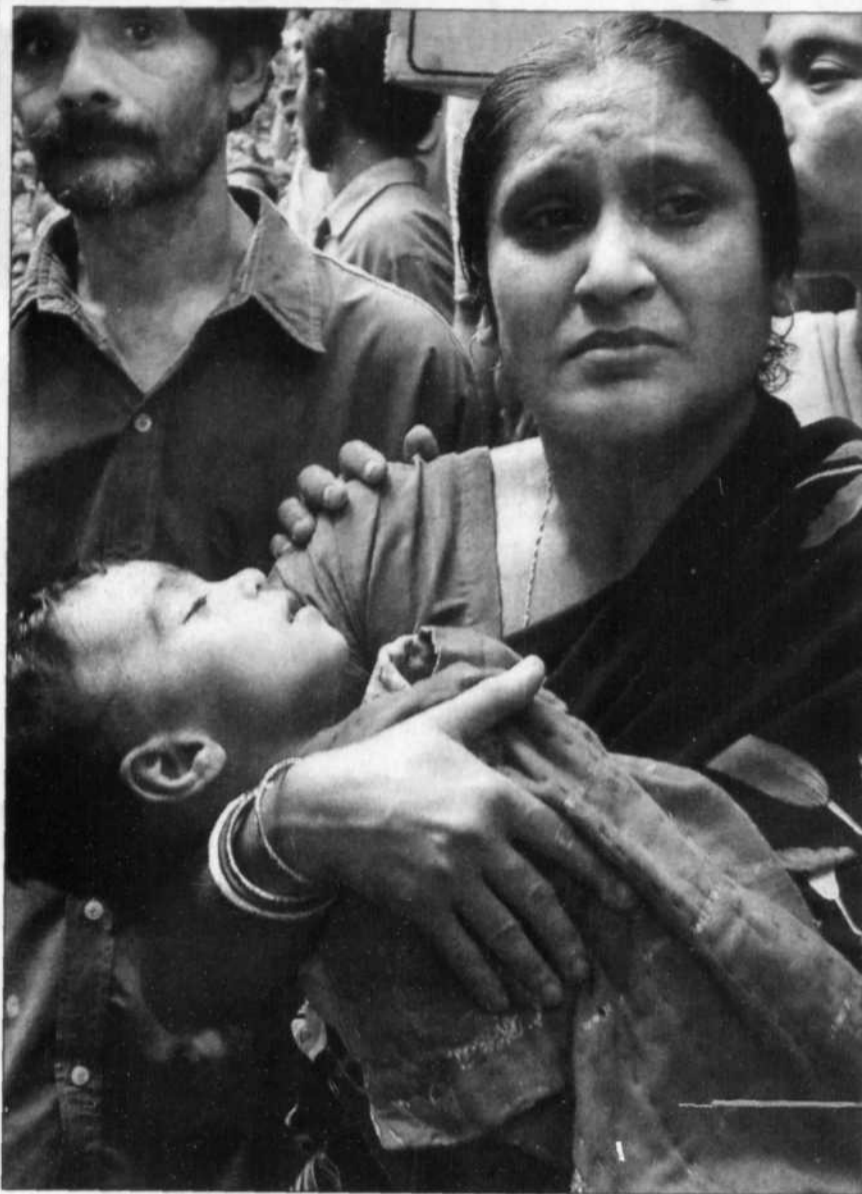
■ SÉOUL — Le typhon Rusa qui a ravagé vendredi et samedi la péninsule coréenne a fait près de 200 morts au Sud et des « dizaines de morts » au Nord, où cette catastrophe va aggraver la pénurie alimentaire chronique. C'est la Corée du Sud qui semble avoir le plus souffert de ce typhon qui a traversé la péninsule à partir du sud-est pour en sortir au nord-ouest et disparaître en mer du Japon. Le gouvernement de Séoul s'appuie à déclarer l'état de catastrophe naturelle dans les villes de Ganneung et Gimhae et les comtés de Hancheon et Haman où quelque 600 000 personnes sont sans eau courante ni électricité ou gaz depuis quatre jours. (AFP)

ALLEMAGNE

Kohl-la-gaffe

■ BERLIN — L'ex-chancelier conservateur Helmut Kohl (CDU), qui aurait qualifié le social-démocrate Wolfgang Thierse de « pire président de la Chambre des députés depuis Hermann Goering », le dignitaire nazi, a refusé hier de confirmer cette déclaration qu'il aurait faite en privé tout en rectifiant le tir. « Je refuse de prendre position sur le contenu d'une conversation privée », écrit Helmut Kohl dans un communiqué, qualifiant d'« insupportable » le fait que des journalistes puissent espionner de telles conversations... (AFP)

Morts suspectes à l'hôpital



Quinze enfants, dont des nourrissons, sont morts dans un hôpital public de Calcutta depuis dimanche, provoquant l'ouverture d'une enquête par les autorités régionales. Un enfant de deux ans est décédé hier après-midi à l'hôpital pour enfants B.C. Roy, à Calcutta. Hier matin, décédait un petit de cinq ans qui souffrait de problèmes respiratoires. Treize autres enfants, dont un nouveau-né et 12 bébés âgés de un à deux ans, étaient déjà morts dans cet hôpital public entre dimanche et lundi. Au cours des six derniers mois, plus de 300 enfants sont morts dans cet hôpital. En septembre 2001, 22 enfants étaient décédés mystérieusement en deux jours. Les admissions dans cet établissement ont été suspendues alors que les proches des victimes manifestent devant l'hôpital et que des centaines de parents d'enfants hospitalisés se sont rendus sur les lieux pour les faire sortir.

Le Plan d'action qui ne satisfait personne est finalement adopté au Sommet de la Terre

■ JOHANNESBURG (d'après AFP) — Le Plan d'action, principal document politique qui doit sortir du Sommet de la Terre, a été adopté dans sa globalité la nuit dernière en séance publique.

Un accord avait été annoncé quelques minutes auparavant sur une question touchant aux droits de l'homme et à la santé, dernier obstacle qui empêchait l'adoption de ce document.

Le Plan d'action, un volumineux document de 65 pages et de 152 points, doit encore être approuvé formellement aujourd'hui en séance plénière, ainsi que la déclaration politique.

Un ultime blocage sur l'accès aux soins a retardé plusieurs heures la conclusion de l'accord. Un compromis a finalement permis d'introduire la notion de « droits humains et libertés fondamentales » dans un paragraphe appelant au renforcement des services de santé.

Les Canadiens, soutenus par l'Union

européenne, la Suisse, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, ont bataillé pour rétablir la référence aux droits de l'homme et équilibrer un texte qui subordonnait l'accès à la santé à des considérations « nationales, culturelles et religieuses ».

Les É.-U., le Vatican et plusieurs pays en développement résistaient à une modification du texte qui pourrait être interprétée comme permettant la contraception et l'avortement.

Les points les plus difficiles à mettre au point dans le Plan d'action ont porté sur l'aide financière des gouvernements du Nord aux pays du Sud et sur le démantèlement des subventions agricoles européennes et américaines qui, selon les pays pauvres, em-

L'arsenal de l'Irak sera dévoilé

■ WASHINGTON (AFP et AP) — Les États-Unis pourraient communiquer prochainement des éléments d'information sur le programme nucléaire irakien, a déclaré hier le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld.

Interrogé sur les preuves concrètes montrant que l'Irak est sur le point d'obtenir l'arme nucléaire, M. Rumsfeld a répondu à la presse : « Je pense que je vais laisser ça pour les jours et les semaines à venir ».

Dans l'avion qui le conduisait à Johannesburg, le secrétaire d'État américain, Colin Powell, a pour sa part déclaré que les propositions d'hier du vice-PM irakien Tarek Aziz de négocier une reprise de l'enquête sur l'éventuelle présence d'armes de destruction massive en Irak étaient une ruse déjà employée par Bagdad.

Plus tôt dans la journée, le premier ministre britannique Tony Blair a annoncé qu'un dossier prouvant la poursuite du réarmement supposé de l'Irak avec de telles armes serait publié « dans les prochaines semaines ».

Durant sa conférence de presse au Pentagone, M. Rumsfeld n'a cependant pas donné de preuves que les programmes militaires (biologiques, chimiques, voire nucléaires) du président irakien soient plus dangereux qu'il y a un an.

« Dans la mesure où ils ont gardé leurs savants nucléaires pour travailler là-dessus, on peut supposer qu'ils n'ont pas joué aux billes et se sont concentrés sur les armements nucléaires », a-t-il répondu.

Les risques de ne pas agir sont très grands, car une attaque avec des moyens non conventionnels peut désormais faire des centaines de milliers

de morts, a encore souligné Rumsfeld, tout en rappelant que le président George W. Bush n'avait pas pris de décision quant à une intervention militaire pour renverser Saddam Hussein.

Interrogé sur le fait que les voisins de l'Irak sont opposés à une guerre et ne se disent plus menacés par Bagdad, M. Rumsfeld a fait état de déclarations « privées » différentes de dirigeants régionaux.

Le premier ministre Tony Blair a, lui, nettement durci le ton contre le régime de Bagdad, estimant qu'il posait « une menace unique et réelle » contre le Golfe et le reste du monde.

« Au début, j'avais pensé que nous ne publierions pas (ce dossier) avant que les décisions clés ne soient prises. Je pense maintenant qu'il est probablement mieux d'aller de l'avant », a poursuivi M. Blair.

La publication d'un tel dossier viserait à réduire l'isolement des États-Unis, dont les menaces d'intervention militaire en Irak sont critiquées par les pays arabes, européens, ainsi que par la Chine et la Russie.

Mais cette annonce risque aussi de relancer les spéculations sur l'imminence d'une telle action militaire.

La publication, l'automne dernier, d'un dossier britannique sur l'implication d'Oussama ben Laden dans les attentats du 11 septembre aux États-Unis avait en effet précédé de peu le lancement de l'offensive américaine contre l'Afghanistan.

L'application du Protocole de Kyoto assurée grâce à la Russie

■ JOHANNESBURG (AFP et AP) — Donné pour mort après son rejet en mars 2001 par les États-Unis, le Protocole de Kyoto sur le climat paraît désormais assuré d'entrer en vigueur après la confirmation par la Russie, hier, de son intention de ratifier l'accord.

« La Russie a signé le Protocole de Kyoto et nous nous préparons maintenant à sa ratification. Nous espérons que cette ratification interviendra dans un avenir très proche », a déclaré le chef du gouvernement russe, Mikhail Kassianov, devant les chefs d'État et de gouvernement réunis à Johannesburg.

Quelques heures plus tard, à Moscou, le président Vladimir Poutine a confirmé que la Russie « avait l'intention de ratifier » Kyoto rapidement, sans fixer de date. Il s'adressait à la presse après avoir reçu le président allemand Johannes Rau.

Le Protocole, conclu en 1997, impose aux pays industriels une réduction moyenne de 5,2% de leurs émissions de gaz à effet de serre en 2008-2012 par rapport à 1990. Les pays en développement doivent seulement dans l'immédiat notifier leurs émissions.

Les règles de ratification du Protoco-

le accordent un poids déterminant aux pays gros émetteurs de CO₂ (gaz carbonique), le principal gaz à effet de serre. Elles stipulent que l'entrée en vigueur est subordonnée à la ratification par 55 pays représentant au moins 55% des émissions de CO₂ du monde développé en 1990.

Les É.-U., pesant 36,1% des émissions de référence et ayant annoncé en mars 2001 leur intention de ne pas le ratifier, le Protocole avait été considéré moribond. Il fut sauvé de justesse lors d'une conférence de l'ONU à Bonn en juillet 2001 grâce à des concessions considérables des Européens à la Russie (17,4% des émissions de référence) et au Japon (8,5%) sur ses modalités d'application.

Entre-temps, le Protocole a été ratifié par 90 pays représentant 37,1% des émissions de référence dont l'UE (24,2%) et le Japon.

La Chine a été le dernier pays à ratif-

ier le 30 août, comme elle l'a rappelé hier à Johannesburg dans un communiqué, mais en tant que pays en développement elle n'entre pas en ligne de compte pour le seuil fatidique de 55%.

Lundi, le premier ministre du Canada (3,3% des émissions de référence), Jean Chrétien, avait annoncé à Johannesburg qu'il déposerait « avant la fin de l'année » un projet de loi de ratification du Protocole.

La ratification canadienne n'est cependant pas indispensable contrairement à celle de la Russie. En effet plusieurs petits pays du Nord comme la Suisse, dont le processus de ratification est en cours, permettront aisément de franchir la barre des 55% une fois la décision de Moscou acquise.

Utilisant la tribune de Johannesburg, le chancelier allemand Gerhard Schroeder et le premier ministre britannique Tony Blair ont successivement appelé, lundi, « tous les pays » à ratifier Kyoto. Leur collègue japonais, Junichiro Koizumi, a demandé hier l'entrée en vigueur « à brève échéance » du Protocole et jugé indispensable un « cadre d'action commun » contre le changement climatique.

Ce Plan d'action de Johannesburg, est déjà sous le feu des critiques des associations écologistes mais aussi de certains des 107 dirigeants présents.

« Quelle différence entre les discours et l'action ! », s'est exclamé le président équatorien Gustavo Noboa. « Ceux qui s'érigent en parangons de la cause environnementale sont les plus gros pollueurs, et ne veulent ni accepter des compromis pour sauver la planète, ni maintenir les objectifs officiels de l'aide au développement », a-t-il lancé.

« Le résultat politique est minable. Il y a une carence, voire une démission des gouvernements pour prendre de véritables engagements, avec un calendrier et de l'argent sur la table », a déclaré le député vert français Yves Cochet. « Les pauvres doivent se contenter de miettes » à ce sommet sur le développement et l'environnement, a estimé l'association britannique Oxfam.

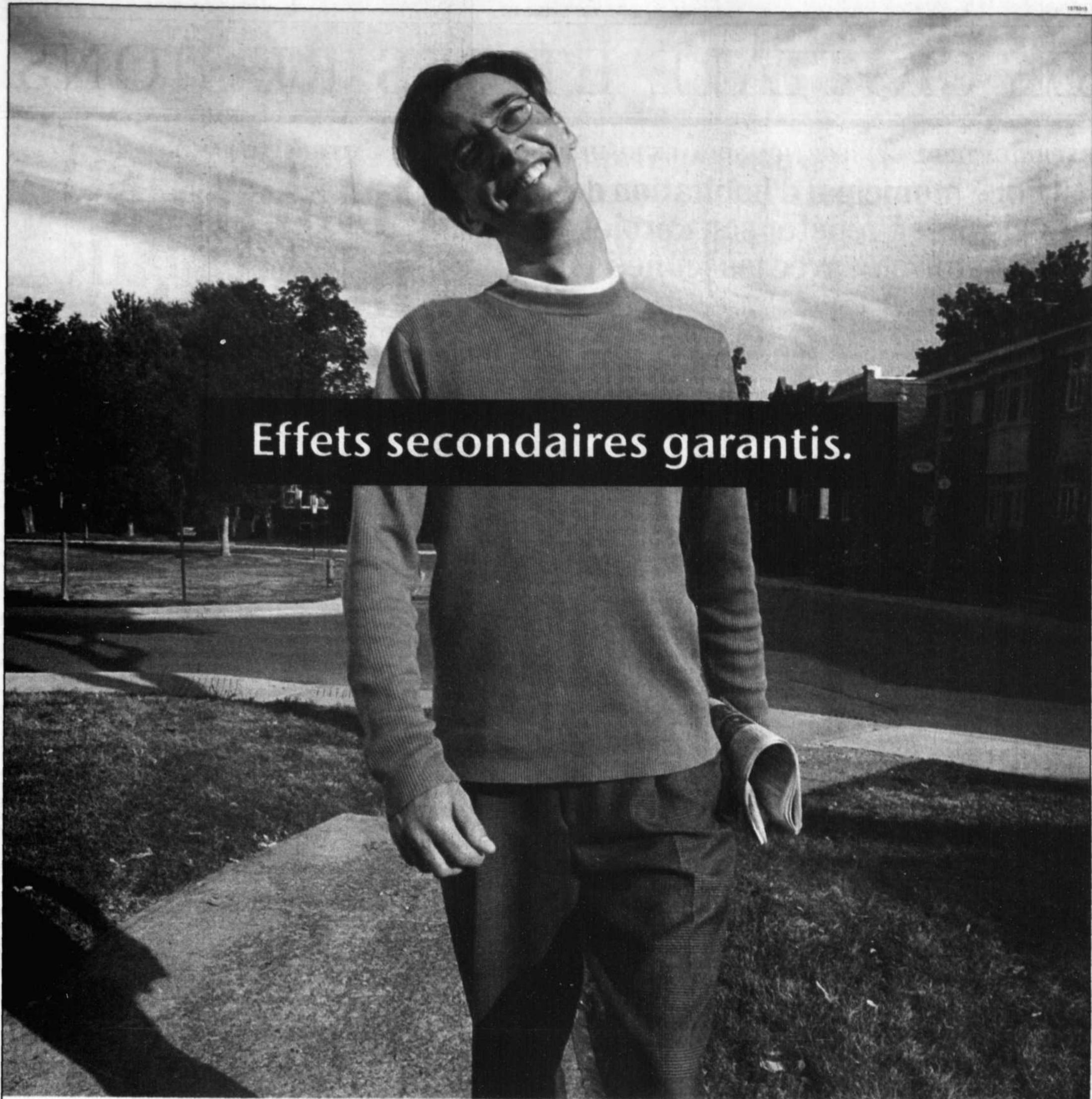
Israël va expulser deux Palestiniens à Gaza

JÉRUSALEM (d'après AFP) — La Cour suprême israélienne a autorisé hier, pour la première fois depuis le début de l'Intifada, l'expulsion de deux Palestiniens de Cisjordanie vers la bande de Gaza, alors qu'Israël autorisait, sous condition, une réunion du Parlement palestinien.

De son côté, le ministre de la Défense israélien Binyamin Ben Eliezer, cité par l'agence israélienne Itim, a déclaré que les résultats préliminaires de l'enquête menée par l'armée sur les bavures militaires qui ont récemment coûté la vie à 12 civils palestiniens montrent que celle-ci a joué de « malchance ».

La Cour suprême israélienne a autorisé l'expulsion du frère et d'une sœur d'un Palestinien accusé d'avoir organisé le double attentat suicide du 17 juillet à Tel-Aviv (cinq morts outre les deux kamikazes).

Elle a néanmoins refusé de donner carte blanche à l'armée pour des bannissements d'autres proches d'auteurs d'attentats.



Effets secondaires garantis.

**Parlez et surfez en même temps
avec le nouveau service Internet
*Sympatico DSL régulier.***



Deux fois plus rapide que l'Internet de base

Un nouveau service qui vous garantit plusieurs effets. Avec un temps d'accès illimité, le service Internet **Sympatico^{MC} DSL régulier** libère votre ligne téléphonique pendant que vous surfez, ce qui occasionne un net penchant à faire les deux en même temps. Composez dès maintenant le **1 888 784-6161** ou visitez le www.bell.sympatico.ca/2dsl

Sympatico^{MC}
DSL régulier

21⁹⁵\$/par mois
les trois premiers mois

Location du modem incluse*
Trousse d'auto-installation gratuite**

Service offert uniquement aux abonnés résidentiels là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent. Offres et tarifs sujets à changements sans préavis, et les taxes sont toujours en sus. * Tarif de 11,95 \$/mois et frais de modem de 10 \$/mois pour les trois premiers mois. Le tarif mensuel courant de 24,95 \$/mois prendra effet par la suite et comprend les frais de modem. Le service comprend l'accès et 1 Go de téléchargement tant en aval qu'en amont. Toute utilisation excédentaire est facturée par tranche de 100 Mo à raison de 7,95 \$ par Go (1 024 Mo = 1 Go). L'offre se termine le 31 octobre 2002 et est réservée aux nouveaux abonnés. **L'installation n'inclut pas le coût de reconfiguration du câblage chez le client. Sympatico est une marque de commerce de Bell Canada.

allez-y



LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

EXPÉRIENCE DE RÉINSERTION SOCIALE EN HLM

L'Office municipal d'habitation de Lévis prêt à répéter son « projet équatorien » avec les jeunes

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

Comblé par les résultats de son « projet équatorien », l'Office municipal d'habitation de Lévis est d'ores et déjà à en élaborer la phase 2, avec les mêmes objectifs de réinsertion sociale de jeunes et d'adolescents.

C'est ce qu'ont indiqué des porte-parole de l'OMH lévisien, à l'occasion d'un entretien, hier. « Les gains sociaux de ce projet sont extraordinaires. Ce n'est pas cher pour ce que ça a donné comme résultats », a lancé d'emblée le directeur général de l'OMH, Daniel Dusseault, notant que le souffle d'air frais a atteint jusqu'au milieu d'où provenaient les jeunes.

Ce « projet équatorien » a été celui de regrouper 15 ados issus pour l'essentiel du milieu des HLM — des décrocheurs ou à risque de le devenir — et de leur donner comme mandat de devenir les animateurs d'autres jeunes de 5 à 14 ans. Un projet d'une pleine année de travail ponctué de défis, de récompenses aussi, ciblant notamment des objectifs d'ordre sociaux, scolaires et personnels. Avec, à la fin, le grand rêve d'un voyage d'aventure à l'étranger, en l'occurrence en Équateur, pays choisi par les jeunes. Tout cela encadré par l'OMH lévisien, qui gère des immeubles certes, mais qui se préoccupe aussi des gens qui y résident.

« Nous leur avons mis un rêve en tête au début. Et nous nous sommes organisés pour qu'ils l'atteignent. Nous leur avons fait comprendre qu'un rêve est réalisable si on y met les efforts nécessaires. Ils ont l'espoir maintenant », a expliqué Pascal Brulotte, éducateur à l'OMH et responsable du projet.

« Il fallait qu'ils le gagnent, ce voyage », a précisé Julie Duchesne, coordonnatrice du projet, no-

tant qu'il a non seulement fallu aux participants atteindre leurs objectifs mais aussi mettre de côté, à même leurs primes de participation, les sommes requises au voyage.

Et c'est ainsi qu'après avoir aidé des écoliers à faire leurs devoirs, à les distraire de leurs manettes de Nintendo, à les faire participer aux travaux domestiques, voire à les accompagner dans un baptême de l'air quand arrivait le moment des récompenses, les 15 sont partis pour l'Amérique du Sud. Un court voyage de deux semaines mais marqué de baignades dans des rivières habitées par des anacondas et des caïmans, d'une partie de pêche aux piranhas, de partage avec des Indiens, de virées dans l'humidité de la jungle et dans les nuages de sommets de 5000 mètres!

« Ils sont revenus complètement transformés, enrichis. Et des masques sont tombés », a souligné Pascal Brulotte, observant que tous ont ramené de leurs expériences une nouvelle estime de soi.

Des données de Julie Duchesne, il ressort que des sept décrocheurs du groupe, six sont de retour sur les bancs de l'école ou ont déniché un emploi; le septième a des projets. Les huit autres regardent la vie avec des yeux neufs.

« Le projet a sorti ces jeunes de l'isolement et de l'exclusion. Il leur a donné le goût de s'en sortir », a-t-elle résumé.

Le projet des 15 a coûté quelque 150 000 \$, somme tirée d'une enveloppe de Développement des ressources humaines Canada (DRHC). « C'est peu pour les gains réalisés. Quelque chose comme 1000 \$ par jeune », a noté Daniel Dusseault, qui inclut dans son calcul le groupe des 15 et la centaine de jeunes qu'ils ont aidés. À quoi s'ajoute la stimulation amenée par le projet dans le milieu des HLM.

Pour Daniel Dusseault, il est clair qu'il faut remettre ça. « Nous avons commencé nos contacts avec Développement des ressources humaines Canada. Il y a une ouverture », a conclu M. Brulotte.



Marie-Lison Otis, Chloé Boulanger et Sébastien Dumais sont enchantés de pouvoir participer aux travaux d'aménagement et d'entretien paysagers du zoo dans le cadre de leur cours en horticulture.

CHANTIERS DU ZOO DE QUÉBEC

Des étudiants en horticulture participent à l'aménagement

ALEXANDRA PERRON
APerron@lesoleil.com

Plus d'une centaine d'étudiants du Centre de formation professionnelle Fierbourg, de Charlesbourg, participeront à l'aménagement du Jardin zoologique de Québec. Cette nouvelle phase des travaux, estimés au total à 30 millions \$, débute cet automne, après tout un été d'excavation.

« C'est un terrain de jeux et d'apprentissage extraordinaire pour eux », a lancé hier leur professeure d'horticulture, Diane Lesage, à la suite d'une visite des chantiers.

L'entente signée entre le Fierbourg et la Société des parcs de sciences naturelles du Québec, propriétaire de l'Aquarium et du Jardin zoologique, remonte à près d'un an. Cette collaboration comprend notamment des stages non rémunérés de deux ou trois semaines, durant lesquels des étudiants sont formés par des horticulteurs du zoo. « Les stages peuvent même déboucher sur des emplois », indique l'agronome Patrice Bélanger. D'ailleurs, une étudiante en stage au printemps a été embauchée pour l'été.

Quelques jeunes ont aussi pu travailler au nettoyage, à la mise en quarantaine et à l'arrosage de plantes récupérées par le Jardin zoologique à la suite des Floralies de Québec, en avril. Chloé Boulanger, qui commence sa troisième session au programme d'horticulture, a adoré l'expérience. « L'environnement est riche. Et on a la chance d'y être quand tout se concrétise. » Son amie, Marie-Lison Otis, se réjouit de pouvoir travailler dans un milieu où les animaux sont en relation avec les plantes.

Une trentaine de gros arbres en provenance de Floride sont arrivés au Jardin zoologique de Québec, hier et lundi. Ceci marque le début des travaux d'aménagement misant à « revamper » le plus vieux zoo du Canada, créé en 1931. Destinés à la serre océanique, qui reproduira l'ambiance des forêts tropicales du sud de l'Asie, ces immenses végétaux sont traités avec soin par des professionnels avant d'être mis en terre. Pandanus, Ficus, Bismarkia et Bucida ont été pulvérisés avec un antitranspirant pour éviter qu'ils ne se dessèchent par la poussière du chantier. Tous les soirs, ils sont nettoyés.

« La plantation aura lieu dans les prochaines semaines et les arbres auront huit mois pour s'acclimater », a précisé l'agronome Patrice Bélanger. Encore une quarantaine de spécimens sont attendus.

La serre océanique, à qui est consacré le tiers du budget, vise à donner aux visiteurs une expérience unique. « C'est un site où vont se côtoyer les animaux, les reptiles, les insectes, les oiseaux, les plantes et les humains. » Dans le même ordre d'idée, quelque 350 espèces animales et 1000 espèces végétales se partageront le jardin des senteurs, les jardins de l'étag et des perroquets, le secteur africain et l'aire de spectacles.

« Le terme jardin zoologique va prendre tout son sens. Nous créons des jardins dans lesquels on intègre des animaux », signale M. Bélanger.

L'ouverture des portes au public est toujours prévue pour juin 2003. Le prix d'entrée devrait se situer autour de 20 \$ pour les adultes, mais divers forfaits seront offerts.

UNIVERSITÉ LAVAL

Priorité à la santé

Plusieurs édifices seront rénovés et agrandis pour regrouper sciences infirmières, médecine et pharmacie

MARC LESTAGE
MLestage@lesoleil.com

L'Université Laval intensifie les démarches en vue d'agrandir et de rénover plusieurs édifices, dont le pavillon Ferdinand-Vandry, afin d'y regrouper les facultés de médecine, de pharmacie et des sciences infirmières.

C'est ce qu'a indiqué le recteur par intérim Claude Godbout, hier matin, lors du « discours de la rentrée », tout en reconnaissant que ces projets forceront sans doute la direction à réviser le plan quinquennal des investissements adopté ce printemps.

La plupart des infrastructures de l'université sont vieillissantes. Ces édifices « ont été construits il y a plus de 30 ans », insiste M. Godbout.

Dans le cas du pavillon Vandry (médecine), le recteur par intérim explique que les locaux actuels sont vraiment désuets. « En médecine autrefois, on réunissait les élèves dans des amphithéâtres. Aujourd'hui, les étudiants travaillent par projet en petites équipes. Par ailleurs, le contingent d'étudiants en médecine est passé depuis cinq ans de 109 à 179 », de faire remarquer M. Godbout.

En ce qui concerne les facultés de pharmacie et des soins infirmiers, l'effectif a également fait un bond important, au cours des dernières années. En pharmacie, on parle d'une progression du nombre des étudiants de 110 à 140, alors que dans le domaine des sciences infirmières la croissance a été encore plus rapide, passant de 60 à 150 durant la même période.

FORTS EN SUBVENTIONS

Le volume des subventions obtenues par les professeurs de Laval auprès des organismes subventionnaires explique également la nécessité de revoir les installations physiques de plusieurs pavillons, constate celui qui a succédé à François Tavenas.

Un relevé préliminaire des revenus de subventions et contrats de recherche indique qu'un total de près de 153 millions \$ ont été attribués aux professeurs de Laval durant l'exercice 2001-2002. De plus, grâce au fonds d'appariement consenti par le gouvernement du Québec et d'autres partenaires, l'Université Laval

a reçu 95 millions \$ de la fondation canadienne pour l'innovation pour réaliser 102 projets totalisant 237 millions \$.

On doit considérer que l'Université Laval est victime de son succès, puisque ces résultats lui permettent de se classer au cinquième rang parmi les universités canadiennes et au second rang au Québec, d'ajouter Claude Godbout.

Plusieurs des dossiers sont d'ailleurs très avancés : un pavillon consacré à la transformation du bois ouvré, un autre pour le Centre d'optique, photonique et laser et un troisième où on espère recevoir Héma-Québec en sont à l'étape des plans et devis, de conclure le vice-recteur.

Même la flatterie ne ramènera pas Tavenas

L'ancien recteur de l'Université Laval François Tavenas s'est dit flatté, hier, à la lecture du témoignage du président d'Exfo, M. Germain Lamonde, dans la page d'Opinion du SOLEIL, qui souhaite que son ancien mentor soit à nouveau candidat lors de la reprise du processus électoral, en octobre.

« Ça me touche, mais ma décision annoncée publiquement de me retirer reste valable », de préciser M. Tavenas, lors d'une petite entrevue téléphonique.

Le conseil électoral de l'Université Laval devra reprendre la procédure d'élection d'un nouveau recteur, cet automne, à la suite du scrutin avorté du printemps dernier. Aucun des deux principaux candidats en lice lors de ce premier exercice n'avait réussi à obtenir une majorité simple. Pierre Moreau, l'ancien recteur de la faculté des sciences et génie qui avait alors obtenu 11 votes (il lui en aurait fallu 12) de plus que M. Tavenas, a également annoncé récemment qu'il ne sera pas candidat. M.L.



L'ancien recteur François Tavenas

360 000 \$ pour rendre l'incinérateur moins bruyant

La Ville de Québec lance déjà le débat sur son avenir... et son coût

ÉRIC MOREAULT
EMoreault@lesoleil

L'incinérateur de Québec ressemble à une auto usagée. Son propriétaire devra décider sous peu s'il la change pour une neuve ou s'il investit dans son entretien. En attendant, on va changer le silencieux!

L'image est de Normand Chatigny, responsable infrastructure, équipements et approvisionnements au sein du Comité exécutif de la Ville. Il illustre ainsi la correction au problème de bruit indisposant certains citoyens de Limoilou qui sera effectuée prochainement, des travaux de 360 000 \$. « Si le muffler fait défaut, on le change, pas la voiture au complet. »

Son intervention suivait celle de Jean-Paul L'Allier, qui a cru bon rassurer la population sur la capacité de l'incinérateur, bonne pour encore un bout de temps, à la suite d'articles du SOLEIL sur la disposition des ordures.

Reste que cette correction « cosmétique » à l'équipement ne masque pas les travaux importants d'une quarantaine de millions \$ qu'on devra effectuer pour maintenir « en forme » l'incinérateur. Sinon, sa durée de vie utile est de 10 ans, aussi bien dire demain pour un équipement de cette envergure.

Car si jamais on optait pour un neuf, c'est 200 M \$ qu'il faut investir. À moins qu'on choisisse l'enfouissement. Mais les déchets, « on les met

où? Au site de Saint-Tite-des-Caps? On réduit dramatiquement sa vie utile. »

Ce débat, les élus de la région n'en feront pas l'économie, prévient le conseiller Chatigny. « D'ici quelques mois, nous serons en mesure de prendre une décision. »

Peu importe celle-ci, la Ville doit se mettre au vert, ça presse, s'accordent à dire les conseillers Ann Bourget et Jean-Claude Bolduc. « Nous devons prendre certaines mesures dès maintenant pour augmenter le taux de recyclage et diminuer la pression sur l'incinérateur », estime la responsable de l'environnement à l'Exécutif.

Sans en dévoiler la teneur maintenant, la conseillère du Renouveau municipal préconise une stratégie qui pourrait, par exemple, ajouter d'autres types de collectes (déchets dangereux, batteries, des mesures incitatives pour les citoyens, des bacs roulants, etc.

Le conseiller de l'Action civique et responsable de l'environnement à l'opposition préconise une action semblable.

« Il faut penser à une nouvelle façon de recycler; un bac repensé. » Ce dernier pourrait, par exemple, contenir une section pour les putrescibles (les déchets de table) destinés au compostage, surtout pour ceux qui ne peuvent le faire.

D'autres militent pour des mesures coercitives sur le plan financier. Un lecteur du SOLEIL rappelle que dans certaines villes européennes, il faut payer très cher pour des sacs de vidanges qui sont très petits... et transparents. La « police des ordures » peut dès lors distribuer des contraventions à ceux qui jettent des matières recyclables.

Le débat est lancé.

Si la Ville y va pour un neuf, c'est 200 millions \$; retaper celui-ci en coûterait 40 M \$

FUTURE SHOP

Venez voir ce que votre Future vous réserve.

12
Mois

Paiements égaux, aucun intérêt[†] sur tous les ensembles d'ordinateur/moniteur et portatifs

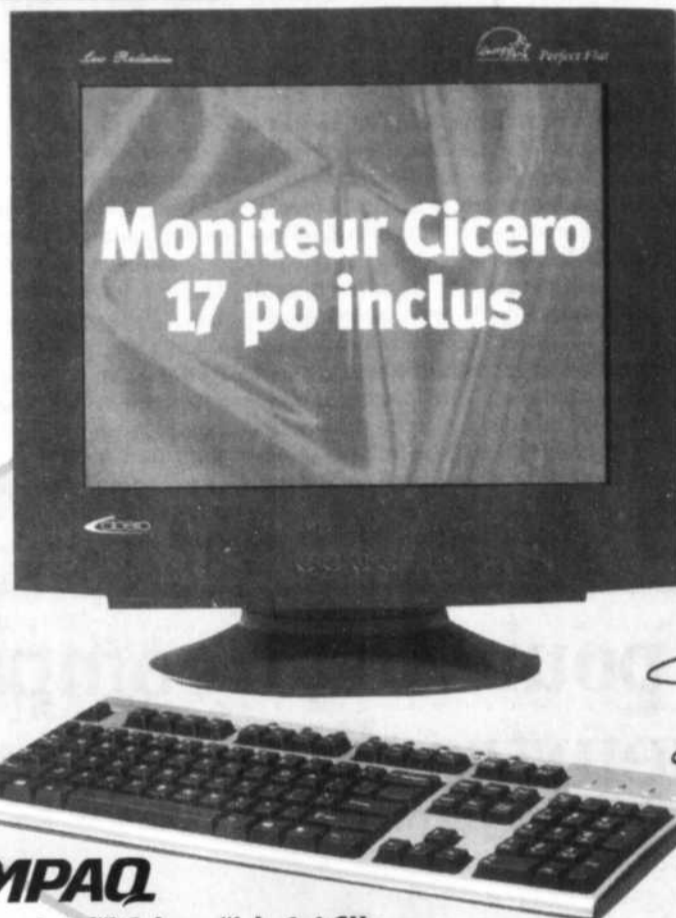
[†]Avec votre carte Future Shop. Sur approbation du bureau de crédit. Des frais mensuels seront portés à votre compte pendant 12 mois en versements égaux calculés selon le prix d'achat effectif. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Plus de détails ci-dessous. Excluant les ordinateurs et portatifs du Centre d'ordinateurs.



CURSOR

Carrousel de 100 CD enregistrables
• Capacité d'écriture jusqu'à 40x
• Capacité de 80 minutes/700 Mo
CodeWEB: 10030261

ÉPARGNEZ 20%
➔ **39⁹⁹**
Minimum 45 par magasin



**Moniteur Cicero
17 po inclus**

COMPAQ

Processeur Intel[®] Celeron[™] de 1,4 GHz
• Mémoire vive SE de 128 Mo PC133 • Disque dur de 40 Go
• Lecteur 40x de CD ré-inscriptibles • Graphiques intégrés
• Fente AGP libre • Une baie d'expansion

4420CA CodeWEB: 10015841
17 po CodeWEB: 10014363



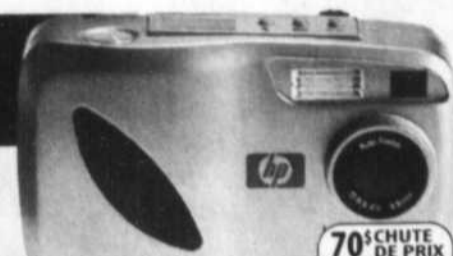
ÉPARGNEZ 50%
➔ **999⁹⁹**
83³³ PAR MOIS[†]

Obtenez 5 imprimés de qualité
Kodak[™] de FuturePhoto.com
*Nouveaux clients seulement



Appareil photo numérique

• 2,3 méga-pixels • Zoom numérique à 2x
• Écran couleur à ACL de 1,75 po
• Connexion USB pour PC ou Mac
118 CodeWEB: 10011111



70% CHUTE DE PRIX
➔ **229⁹⁹**
APRÈS CHUTE DE PRIX

Canon

Appareil photo numérique

• 2,0 millions de pixels
• Zoom optique 3x
• Vidéo clip avec bande audio
• Mise au foyer automatique en 3 points
PowerShot A40 CodeWEB: 10013775



➔ **499⁹⁹**

SONY

Baladeur Walkman de réseau pour mini-disque

• Écoutez plus de 5 heures de musique sur 1 seul disque
• Lien USB PC Link pour l'enregistrement de MP3
• Autonomie des piles de 56 heures
• Anti-saut G-Protection et anti-choix
MNS025 CodeWEB: 10013306



➔ **249⁹⁹**



SMC

Routeur à 4 ports pour câble/DSL

• Vitesse de transfert des données de 10/100 Mbps
• Contrôle parental sur l'accès aux données • Garantie à vie
SMC7004VBR-CA CodeWEB: 10019356

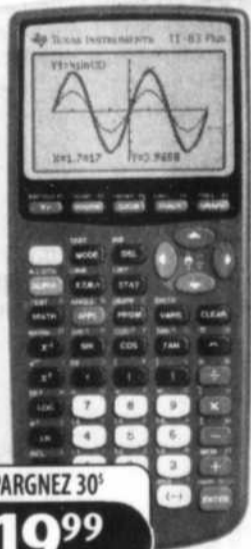
RABAIS DE 50%
➔ **49⁹⁹**
APRÈS RABAIS

Cable USB Sync gratuit[†]
(après remise postale)

TEXAS INSTRUMENTS

Calculatrice graphique

• Mémoire flash pour ajout de fonctions
• Affichage à 16 caractères par 8 lignes
• 32 k de mémoire vive
• Câble de connexion (inclus) permettant d'échanger des données avec une autre TI-83
CodeWEB: 0484630 TI 83PLUS



ÉPARGNEZ 30%
➔ **119⁹⁹**



ALTEC LANSING

Haut-parleurs ATP4

• Puissance totale de 80 watts • 4 satellites avec sortie à 4 canaux
• Haut-parleur d'extrêmes-graves dans une enceinte de bois avec amplificateur intégré
• Pratique commande numérique du volume - ATP4 CodeWEB: 10011190

RABAIS DE 150%
➔ **99⁹⁹**
APRÈS RABAIS



SONY

Baladeur à mini-disque pour réseau

• Écoutez plus de 5 heures de musique sur 1 seul disque
• Lien USB PC Link pour l'enregistrement de MP3
• Affichage à ACL avec texte
• Piles rechargeables et berceau de recharge
M2N701 CodeWEB: 10013307

➔ **399⁹⁹**



hp

Invent

Imprimante couleur

• Imprime jusqu'à 9 ppm en monochrome et 7,5 ppm en couleur
• Résolution couleur jusqu'à 2400 x 1200 ppp
• Technologie de superposition des couleurs PhotoREt III
• Se branche au port USB ou parallèle 019X0V CodeWEB: 10012094

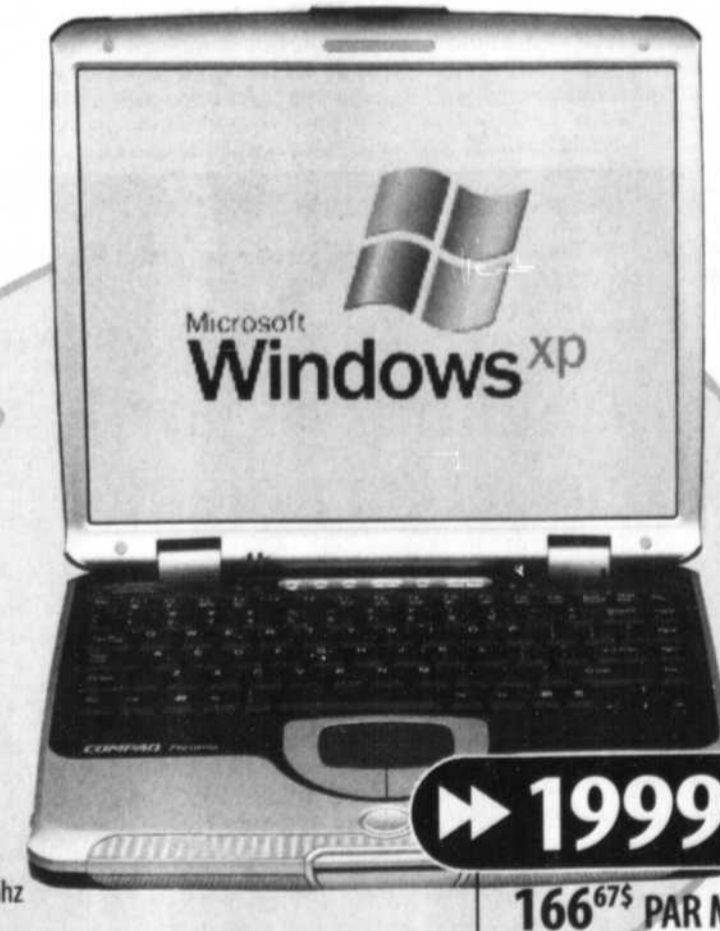
RABAIS DE 50%
➔ **99⁹⁹**
APRÈS REMISE



COMPAQ

Processeur AMD Athlon[™]4 1400+

• Architecture QuantiSpeed à 1,2 GHz
• Mémoire SD de 256 Mo
• Disque dur de 20 Go • Lecteur DVD de 8x
730CA CodeWEB: 10016395/3



➔ **1999⁹⁹**
166⁶⁷ PAR MOIS[†]



Gagnez jusqu'à 5 000\$ de crédit sur votre carte Future Shop.

Faites-en la demande aujourd'hui. Détails @ FUTURESHOP.ca

[†]Aucun achat requis. Sur approbation de crédit.

Prix et produits en vigueur du 4 au 10 septembre 2002.

Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

[†]Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Pour nos options «aucun intérêt», l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «aucun paiement, aucun intérêt», l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % après la fin de la période de promotion. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité se a débitée sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». **POLITIQUE PUBLICITAIRE:** La ou des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédits. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltée. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'obtention préalable d'une autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'intermédiaire de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. **AÉROPLAN:** [™]Aéropian est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néanmoins, les achats effectués avec ces derniers le peuvent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. Veuillez noter que les milles Aéroplan accumulés (compréhension des milles-bonis) sur les articles retournés, échangés ou lors d'une protection de prix, seront corrigés en conséquence. **INTEL:** Intel, le logo «Intel Inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

Victimes identifiées



COLLABORATION SPÉCIALE VINCENT FRADET

L'identité des deux victimes de l'incendie survenu à Saint-Romuald, le 30 août, est maintenant connue. Il s'agit d'Huguette Vallée, 43 ans, et de Jacques Fortin, 51 ans. Aucune trace d'accélérateur n'a été trouvée sur les lieux du sinistre, mais les enquêteurs n'écartent toujours pas l'hypothèse d'un incendie criminel. « On sait que le feu a pris naissance dans la salle commune de cette maison de chambres, raconte Alain Gelly, de la police de Lévis. C'était l'endroit où les usagers allaient faire leur lessive. Beaucoup de meubles étaient entreposés dans cette petite salle. C'est à travers ces meubles que le feu s'est propagé. » L'immeuble de 10 chambres, qui a tour à tour abrité une écurie, un restaurant et un bar de danseuses avant d'être converti en maison de chambres, avait fait l'objet de 138 visites policières au cours de la dernière année. N.H.

Entre la vie et la mort

■ Le cycliste de 10 ans qui est entré en collision avec une voiture, lundi, à Sainte-Anne-de-Beaupré, repose entre la vie et la mort. Selon la Sûreté du Québec, l'enfant n'aurait plus d'activité cérébrale et serait maintenu en vie artificiellement à l'hôpital de l'Enfant-Jésus. Il dévalait la côte de la Miche, lundi lorsqu'il a été heurté par un véhicule à la hauteur du 11 280, boulevard Sainte-Anne. Le jeune, qui n'aurait pas fait son arrêt obligatoire, ne portait pas de casque de sécurité. L'enquête se poursuit pour déterminer les causes exactes de l'accident. N.H.

Encore quatre jours de feu à Beauport

■ Bien qu'il soit maintenant maîtrisé, le feu de forêt qui fait rage au mont Saint-Louis, au nord de la chute Montmorency, pourrait brûler pendant encore trois ou quatre jours. « À cette période de l'année, les feux brûlent toujours en profondeur, explique Swann Thibault, de la Société de protection

des forêts contre le feu. De plus, le flanc escarpé de la montagne rend le travail difficile, mais les flammes se limitent à 4/10 d'hectare ». Le feu, qui s'était déclaré dimanche soir, aurait pris naissance dans un baril. N.H.

2500 \$ d'amendes

■ Un restaurateur de Chaudière-Appalaches vient d'être condamné à des amendes de 2500 \$ pour avoir omis de remettre et de déclarer des montants de TPS, a fait savoir le ministère québécois du Revenu, hier. Il s'agit de Claude Gagnon, de Saint-Charles de Bellechasse, qui a reconnu avoir omis de remettre et de déclarer des montants de TPS au cours de la période du 1^{er} novembre 1996 au 31 juillet 1999. Il a aussi reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir aidé la société Casse Croûte La Fringale Comeau et Gagnon inc. à omettre de déclarer et de remettre des montants de TPS au cours de la période du 1^{er} août 1999 au 31 janvier 2001. En mai, le restaurateur avait déjà été condamné à près de 9000 \$ d'amendes pour des infractions similaires. Il avait aussi écopé d'une amende de 5000 \$ pour avoir utilisé un logiciel « camoufleur de ventes » pour la période du 1^{er} janvier 1997 au 31 décembre 1999.

Père accusé de l'enlèvement de son garçon de 3 ans

Les parents d'origine algérienne se disputent la garde de l'enfant

RICHARD HÉNAULT
RHenault@lesoleil.com

■ Un chauffeur de taxi de Charlesbourg a été accusé d'avoir enlevé son garçon de trois ans. L'affaire aux tenants pour le moins nébuleux est compliquée par le fait que les parents sont tous deux d'origine algérienne et que l'enfant se trouve dans ce pays avec lequel le Canada ne possède aucun traité de coopération en la matière.

L'homme de 29 ans qui était visé par un mandat d'arrestation international depuis juin n'a été appréhendé qu'au cours de la fin de semaine. N'ayant que peu d'informations sur les circonstances ayant entouré cette arrestation, la procureure de la Couronne au dossier, M^{me} Geneviève Lacroix, a demandé hier à la juge Chantale Pelletier de reporter l'enquête sur cautionnement du prévenu à ce matin.

L'avocat de l'homme, M^{me} Eidda Takioullah, tenait à ce que cette enquête se tienne le plus tôt possible, assurant la juge que son client est disposé à observer toutes les conditions qu'on lui imposera pour recouvrer sa liberté. La juge a accédé à la demande de remise de la poursuite et elle a

interdit à l'homme de communiquer avec la mère de l'enfant de quelque façon que ce soit.

Si le père est accusé de l'enlèvement de son enfant, il ne faut pas en conclure qu'il séquestre celui-ci. Loin de là, puisque l'enfant se trouve en Algérie, probablement sous la garde de la famille de la mère.

Un jugement rendu par un tribunal algérien lors du divorce du couple, en mai, oblige toutefois cette dernière à remettre le garçonnet à son père, à défaut de quoi elle sera passible d'une peine de six mois de prison. Elle a d'ailleurs déjà écopé d'une amende pour avoir refusé de se conformer au jugement.

Au Québec, c'est plutôt la mère qui

avait obtenu gain de cause, un an plus tôt, puisqu'un juge de la Cour supérieure lui a confié la garde de l'enfant. Un jugement qui ne peut être exécuté en Algérie puisque aucun traité de coopération n'existe entre les deux pays.

D'après les informations que la police a en main, les choses se sont gâtées lorsque le père a voulu aller présenter l'enfant né au Canada aux familles des deux parents, en Algérie. Il s'y est rendu un mois après sa conjointe et, dès son arrivée, il a demandé le divorce.

En même temps, il obtenait une interdiction que l'enfant quitte l'Algérie et il aurait fait une demande de passeport pour le garçonnet.

Lorsque la mère est revenue seule à Québec, elle a constaté que l'appartement du couple avait été loué à quelqu'un d'autre.

Pour le ministère public, il y aurait enlèvement de l'enfant car tous les gestes du père tendent à démontrer qu'il ne veut pas revenir au Québec avec l'enfant alors que la mère, qui en a la garde légale ici, tient à ce qu'il revienne avec elle.

Recherché pour viol, il comparait pour le meurtre d'une femme

SERGE LEMELIN
Le Quotidien

SAGUENAY — Un homme recherché par la police de Québec après avoir fait défaut de se présenter devant le tribunal pour répondre d'une agression sexuelle avec lésions a été accusé hier, au palais de justice de Saguenay, de meurtre au second degré de Dominique Tremblay, retrouvée dans les débris d'une maison de chambres incendiée au cours de la nuit de mercredi à jeudi dernier.

Yan Roy, 23 ans, a comparu sous huit chefs d'accusation incluant incendie criminel et entrave au travail d'un agent de la paix venu l'arrêter lundi devant son logement du 24, rue Racine Est, dans le secteur Chicoutimi.

Son avocat a demandé un examen psychiatrique afin de vérifier l'aptitude de son client à comparaître avant d'enregistrer un plaidoyer. À la suggestion du tribunal, l'avocat a obtenu que les conclusions du rapport psychiatrique puissent s'appliquer aux accusations portées dans le district judiciaire de Québec.

EN FUITE

Yan Roy était recherché sur mandat d'amener depuis le 22 mars pour avoir faussé compagnie au tribunal saisi de l'accusation d'agression sexuelle sur une jeune fille, violée le 20 août 2001

LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE
Yan Roy

dans un secteur boisé de Sainte-Foy, au terme d'une soirée au cours de laquelle elle a rencontré Yan Roy.

Une consultation du fichier informatique du greffe de la Cour du Québec fait état de plusieurs antécédents judiciaires dans la région de Valleyfield et Rouyn-Noranda, dont un de voies de fait pour lequel il a bénéficié d'un sursis. Le premier antécédent remonte à 1998.

Pour sa part, l'accusé n'a manifesté aucune émotion ou sentiment lors de son bref passage devant le juge Pierre Lortie. Il a passé une nuit à la centrale de police avant de comparaître. Tout cautionnement a été refusé par la

Couronne pour les accusations relevant de la juridiction de la Cour du Québec. L'accusation de meurtre au deuxième degré, elle, relève de la Cour supérieure.

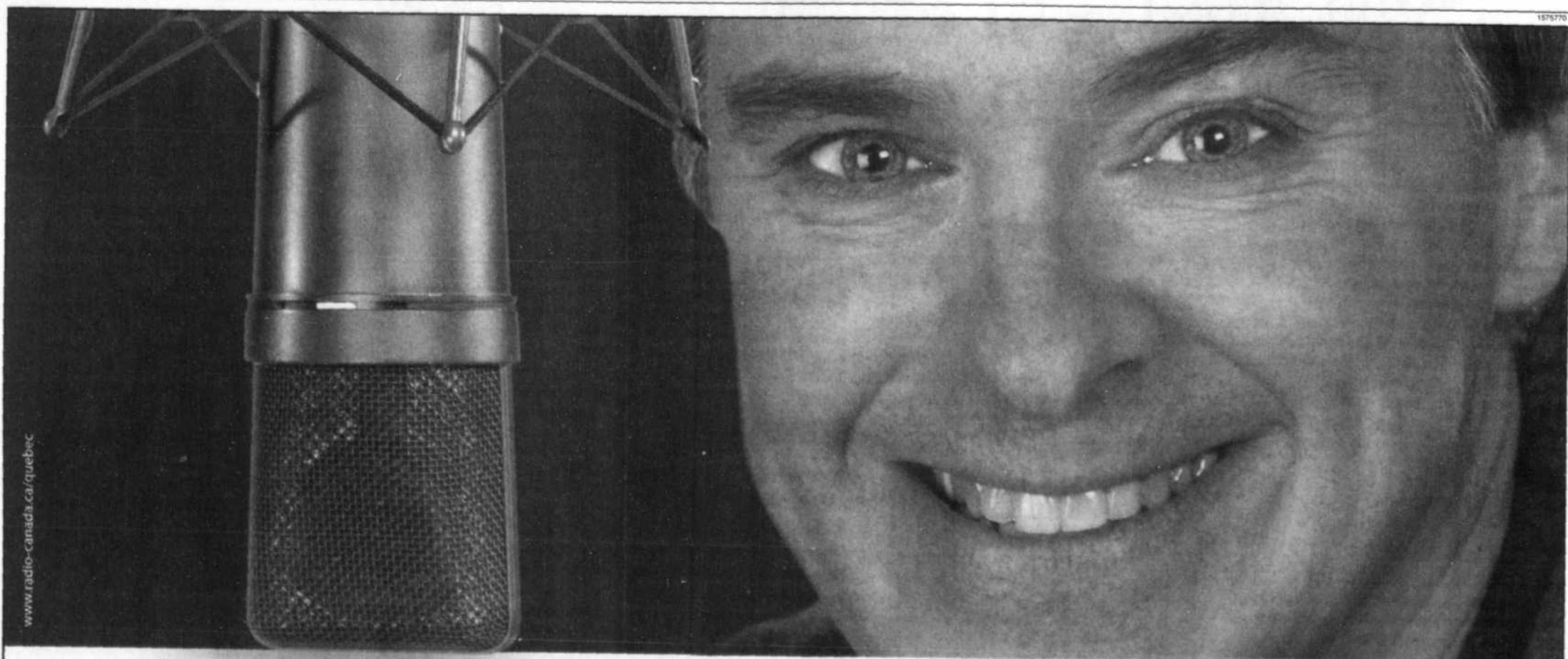
Selon des informations non confirmées, Yan Roy serait débarqué au Saguenay il y a environ un mois pour s'installer dans une chambre de la rue Racine.

Son dernier emploi connu aurait été celui de forain sur des manèges.

La semaine dernière, les pompiers ont été appelés pour éteindre un feu dans une maison de chambres située au 27, rue Bossé. Ils y ont trouvé le cadavre d'une femme de 47 ans, Dominique Tremblay, dont certaines lésions ont permis de conclure à sa mort avant le début de l'incendie. Le corps a été transféré à l'Institut médico-légal de Montréal pour une autopsie complète.

Les flammes ont éclaté vers 3 h 53, si on se fie aux détecteurs de l'immeuble. À cet endroit, un chambreur aurait vu Dominique Tremblay vivante vers 2 h 30 dans un des espaces réservés à l'usage commun des locataires.

Quant à Roy, il avait pris l'habitude de fréquenter les lieux situés tout près de son propre logement. Lors de la perquisition qui a eu lieu dans la chambre de l'accusé, les policiers ont retrouvé plusieurs objets volés appartenant à la victime.



6h

Pour en savoir plus...
le matin

THIBODEAU

106.3 FM
Première Chaîne
Radio-Canada

L'EST ET LA CÔTE-NORD

ABOLITION DU COMTÉ DE MATAPÉDIA-MATANE

La proposition fait bondir les quatre députés fédéraux visés

Des audiences publiques sont prévues en novembre

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ **CARLETON** — La proposition de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales d'abolir le comté de Matapédia-Matane en prévision des prochaines élections fait bondir les députés bloquiste Jean-Yves Roy et libéral Georges Farrah.

Tous deux s'entendent pour dire que la perte de poids politique pour les régions, la perte de services pour les citoyens et l'absence de considérations comme la communauté d'intérêts entre électeurs d'une même circonscription ont été évacués dans la proposition de la Commission.

Les députés font valoir qu'il leur sera impossible de bien représenter leurs électeurs

Les commissaires suggèrent que les MRC d'Avignon et de Haute-Gaspésie, actuellement comprises dans Matapédia-Matane, la circonscription de M. Roy, soient intégrées au comté de Bonaventure-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine-Pabok, actuellement représenté par M. Farrah.

Les MRC de Matane et de Haute-Gaspésie, l'autre moitié de la circonscription de M. Roy, seraient soudées à Rimouski et Mont-Joli. La partie rurale des MRC de la Mitis et de Rimouski-

Neigette serait intégrée à la région de Kamouraska-Rivière-du-Loup-Témiscouata-Les Basques, actuellement représentée par le député bloquiste Paul Crête. La députée bloquiste de Rimouski, Suzanne Tremblay, est aussi fortement touchée par la proposition.

D'ailleurs, les quatre députés fédéraux de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent vont faire front commun pour tenter d'éclairer les commissaires chargés de réviser la carte électorale. Des audiences publiques seront tenues pour tâter le pouls de la population et des organismes, le 28 novembre à Gaspé et le lendemain à Rivière-du-Loup.

PARTISANERIE OUBLIÉE

« Ça dépasse la partisanerie. Leur proposition est uniquement basée sur les mathématiques. C'est imbécile, la façon dont c'est présenté. Nos circonscriptions sont déjà immenses. C'est déjà difficile de desservir la population avec la taille actuelle de nos territoires. Ça deviendra impossible. La région gaspésienne a déjà été affectée

par la révision appliquée lors de l'élection de 1997 », aborde Jean-Yves Roy.

Il croit que le gouvernement fédéral paiera éventuellement le prix de cette proposition « faite à partir d'Ottawa, qui ne tient pas compte de la communauté d'intérêts des citoyens, et même des limites des MRC, dans le cas de la Mitis et de Rimouski-Neigette. La proximité entre le fédéral et les régions est absente depuis le gouvernement Trudeau des années 1970 », ajoute M. Roy.

Georges Farrah estime que les commissaires devront tenir compte de mesures d'exception liées à la qualité des services aux citoyens et à la taille des circonscriptions, avant de statuer sur une décision.

« Je vis déjà dans une circonscription immense avec les Îles-de-la-Madeleine. Et là, on ajouterait deux MRC. Certaines circonscriptions de Montréal n'ont que deux kilomètres carrés de territoire et comptent 110 000 personnes. Le député est accessible ».

Les députés de l'Assemblée nationale ont réussi l'an passé à sauvegarder un comté en Gaspésie et au Bas-Saint-Laurent en misant sur la qualité des services à la population. Actuellement, les circonscriptions fédérales de l'Est comptent environ 72 000 électeurs, alors que la moyenne s'établit à 96 500 ailleurs au Québec. C'est la banlieue de Montréal qui hériterait du nouveau comté éliminé dans l'Est.

MURDOCHVILLE

Menace de recours collectif

L'idée sera abandonnée si le gouvernement satisfait les citoyens intéressés à partir

NAOMIE BRIAND

Collaboration spéciale

■ **MURDOCHVILLE** — Certains citoyens de Murdochville envisagent un recours collectif contre Noranda et le gouvernement du Québec s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils souhaitent la semaine prochaine, au sortir du Conseil des ministres.

Le procureur de Murdochville, M^e Jacques Tremblay, de la firme Pothier-Delisle de Québec, a rencontré la semaine dernière quelque 250 citoyens de l'ancienne ville minière pour les entretenir d'une possibilité de recours collectif. Les attentes en indemnités dans le cadre de cette démarche juridique n'ont pas été chiffrées.

« Le gouvernement et Noranda sont les constructeurs de Murdochville. La compagnie a retiré plusieurs bénéfices de l'existence de la municipalité »,

Les citoyens ont toutefois convenu de suspendre la démarche jusqu'à la semaine prochaine, où le gouvernement du Québec doit dévoiler sa décision quant à l'avenir de Murdochville. Un comité de 10 personnes a toutefois été mis en place pour que l'idée du recours collectif continue à cheminer, dont le maire Marc Minville, qui précise agir à titre de simple citoyen, et le président du comité du OUI au référendum du 25 août, Gérald Young.

ENTAMÉE PAR LA VILLE

C'est la municipalité de Murdochville qui avait effleuré pour la première fois la possibilité de recours collectif. Le maire Minville avait demandé un avis juridique à l'avocat Jacques Tremblay dans le dossier, en décembre. Celui-ci avait mentionné la possibilité d'un recours collectif, suggérant d'abord à la Ville de tenir un référendum consultatif sur l'avenir de la municipalité. Cet avis juridique mentionnait également les cas de Gagnon et de Schefferville, deux villes minières fermées au cours des années 80.

Le tout se passait deux semaines après que Noranda eut annoncé une fermeture temporaire de six mois de Fonderie Gaspé, et qu'elle envisageait

peut-être même une fermeture permanente. « Le mot "permanente" m'avait fait mal aux oreilles », souligne Marc Minville. En avril, le comité de citoyens avait relancé l'idée, et demandé à M^e Tremblay de tenir une séance d'information publique, ce qui a été fait la semaine dernière.

Un tel recours collectif serait le premier du genre au Québec, note le maire Minville. Les citoyens intéressés à rendre à terme le projet seraient eux-mêmes responsables de payer la note

juridique. Le maire souligne que l'idée serait automatiquement abandonnée si les ministres québécois rendent la semaine prochaine une décision à la satisfaction des citoyens intéressés à quitter Murdochville. Ces derniers demandent pour

les propriétaires une indemnisation monétaire équivalente au prix moyen de reconstruction d'une résidence au Québec, une indemnisation pour les commerçants, de même que le remboursement des frais de déménagement des locataires.

Le Conseil des ministres doit statuer dans une semaine sur l'avenir réservé à Murdochville, et quels citoyens seront indemnisés. Un comité spécial ministériel a été mis sur pied pour étudier d'ici là la question. Y siègent notamment la ministre des Finances, Pauline Marois, le ministre des Régions, Rémy Trudel, et le ministre responsable de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Maxime Arseneau.

Le 25 août, près de 65 % des citoyens se sont prononcés lors d'un référendum pour la fermeture de leur ville. Ceux-ci croient que leur ville a peu de chances de se développer après avoir perdu son employeur majeur en avril, Fonderie Gaspé, une filiale du groupe minier Noranda.

Un tel recours serait une première au Québec



Les préfets Ulysse Duchesne et Jean-Guy Bouchard lors de la signature des pactes ruraux, en compagnie du ministre Rosaire Bertrand.

1,9 million \$ de pactes ruraux ratifiés dans Charlevoix

SYLVAIN DESMEULES

Collaboration spéciale

BAIE-SAINT-PAUL — Les préfets des MRC de Charlevoix et Charlevoix-Est, en compagnie du ministre Rosaire Bertrand, ont ratifié les pactes ruraux du gouvernement du Québec, des ententes qui garantiront 1,9 million \$ sur cinq ans, dont plus de 315 000 \$ la première année.

La MRC de Charlevoix-Est recevra 1 million \$ sur cinq ans, dont 167 423 \$ la première année. Le préfet, Ulysse Duchesne, avait intérêt à apposer sa griffe au document : « La semaine passée, nous avons adopté des projets pour 114 000 \$, des investissements qui contribuent à la réalisation de projets pour plus de 4 millions \$ », a-t-il dit, saluant l'intervention du gouvernement dans l'économie régionale.

Le préfet Jean-Guy Bouchard, dont la MRC recevra près de 900 000 \$ dont 147 865 \$ la première année, se réjouissait de cette entente : « Il y avait beaucoup d'intentions derrière la politique de la ruralité. Aujourd'hui, nous passons aux actes ».

Rappelons que les pactes ruraux constituent la pièce maîtresse de la Politique nationale de la ruralité. Il s'agit essentiellement d'ententes entre le gouvernement et chacune des MRC à caractère rural, en vue de concrétiser la volonté des MRC et du gouvernement du Québec de travailler à la pérennité du milieu.

Pour la région de la Capitale nationale, six MRC font partie du territoire. En tout, l'enveloppe globale pour l'ensemble des six MRC de la région de la Capitale nationale se chiffre à plus de 4,4 millions \$.

Les Voix du Large chantent leurs 35 ans

NAOMIE BRIAND

Collaboration spéciale

GASPÉ — La chorale Les Voix du Large de Gaspé célèbre ses 35 ans d'existence. Le président de l'organisme, Maurice Joncas, se dit agréablement surpris de voir le chœur encore sur pied aujourd'hui, compte tenu du contexte économique plutôt difficile en Gaspésie. « Ça relève presque de l'exploit, un organisme qui a 35 ans en Gaspésie, et qui continue à évoluer ».

Des chanteurs et des choristes, Maurice Joncas en a vu passer des dizaines, voire des centaines. Il est le dernier membre fondateur toujours actif au sein des Voix du Large. « Le jour où je vais arrêter de chanter, ça sera comme un deuil, parce que j'ai vécu des moments extraordinaires », anticipe-t-il. Ne courez toutefois pas aux rumeurs : M. Joncas est encore là pour un bon moment.

Les Voix du Large ont beaucoup voyagé depuis 35 ans. Les choristes de Gaspé ont été entendus à travers le Québec et le Canada, mais aussi en Europe, à trois reprises : en 1968, 1971 et 1986, lors d'une tournée en France et en

Suisse. La relève est aujourd'hui plus difficile à trouver. « Mais il va toujours y avoir des gens qui auront le goût de chanter », dit simplement Maurice Joncas.

Il est toujours temps de s'inscrire souligne-t-il : il ne faudrait qu'une voix juste, et l'envie de vivre une belle aventure au sein d'une « maudite belle gang ». À la clôture de la saison en mai, 40 choristes faisaient partie des Voix du Large. L'objectif est maintenant fixé à 60 chanteurs.

L'AUTOMNIE À GASPÉ EN 2003

Cette semaine, c'est le coup d'envoi de la saison des Voix du Large. Maurice Joncas promet de belles surprises, notamment un concert avec l'Orchestre symphonique de l'Estuaire, avec une portion classique (les chanteurs interpréteront le *Te Deum* d'Anton Bruckner et l'*Alléluia* de Beethoven) et une portion populaire, où un hommage à l'auteur Luc Plamondon sera rendu.

Le clou de cette 35^e année sera sans doute l'Automnie d'octobre 2003, alors que 400 choristes d'un peu partout au Québec envahiront Gaspé à l'Action de grâce. Ce sera une première pour la péninsule gaspésienne.

Environnement Québec n'a pas encore autorisé du Breton à construire

L'entreprise pourrait écopier d'avis d'infraction si elle passe outre

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

■ **RIMOUSKI** — L'entreprise Viandes du Breton ne pourra lancer les travaux de construction de son usine dans le parc industriel de Rivière-du-Loup sans avoir obtenu au préalable un certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement du Québec.

Et l'absence d'un tel certificat peut entraîner l'émission d'un avis d'infraction de la part du ministère de l'Environnement. L'entreprise beauceronne a déjà affirmé vouloir enclencher les travaux dans les plus brefs délais.

« Il faut un certificat d'autorisation pour débiter les travaux. Il y a les procédés de traitement des eaux usées à considérer mais aussi l'impact sur le milieu. Est-ce qu'il y a une problématique dans le domaine de l'eau potable, d'odeurs, de proximité d'un quartier résidentiel? » a énuméré au SOLEIL la sous-ministre à l'Environnement, M^{me} Madeleine Paulin.

Aucune demande de certificat d'autorisation n'avait encore été déposée, hier, au bureau régional de Rimouski du ministère de l'Environnement.

Un dossier devait toutefois « incessamment » parvenir aux autorités régionales du ministère, selon Pierre

Gilbert, directeur régional d'Environnement Québec.

D'ICI 3 MOIS

La déclaration de service aux citoyens de ce ministère stipule qu'un permis doit, dans 85 % des cas, être émis à l'intérieur d'un délai de 90 jours. « On va réferer le dossier à un analyste qui l'examinera par rapport à sa conformité à la réglementation en vigueur et aux directives », a expliqué le représentant du ministère.

Le permis de construction municipal pour l'usine n'a pas encore été émis par Rivière-du-Loup. L'entente industrielle entre la Ville et du Breton stipule que l'usine sera dotée d'un système de prétraitement de ses rejets répondant aux normes du ministère de l'Environnement avant qu'ils ne soient envoyés dans le réseau d'égout municipal.

ÉDITORIAL

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'éditionnel JEAN-MARC SALVET
 Directeur de l'information FRANÇOIS BOURQUE

L'appétit des Breton

Même si le gouvernement québécois s'est donné comme défi de sauver les régions, il doit éviter de se soumettre au chantage éhonté des entrepreneurs qui essaient de faire payer chèrement à l'État les emplois créés ou maintenus dans des localités affectées par le chômage, la pauvreté et l'exode.

Depuis qu'un incendie a détruit en mal Viandes Du Breton, la principale entreprise de Notre-Dame-du-Lac, un climat malsain de surenchère s'est installé dans le Témiscouata. Quelque 450 personnes de plus se retrouvent sans emploi



Brigitte Breton

BBreton@lesoleil.com

dans une des MRC parmi les plus pauvres au Québec. Ce qui dans une région plus prospère serait une malheureuse interruption temporaire des activités, devient là-bas une question de survie. Et pour Bernard Landry et son équipe, une autre preuve à faire qu'ils sont capables de sauver les régions et de créer des emplois.

Malgré les pertes subies à cause de l'incendie, les dirigeants des Viandes Du Breton ne pouvaient espérer meilleur contexte pour négocier des conditions avantageuses pour la reconstruction de leur abattoir de pores. Au lieu de toucher

simplement les assurances et de rebâtir, ils ont préféré exploiter au maximum le filon gouvernemental. L'interventionnisme de l'État ne semble pas déplaire à tous les patrons lorsqu'il s'agit de leurs propres intérêts.

Ainsi, les cendres de l'abattoir à peine refroidies, la ruine voulait que Viandes Du Breton aille s'installer au Nouveau-Brunswick. Les ministres ont dû alors s'activer pour faire valoir tous les avantages qu'offre le Québec. Mais, il y a aussi des inconvénients dans la Belle Province, comme de nouvelles restrictions à la production porcine. Breton n'avait pas caché en juin que le moratoire sur la production porcine constituait l'élément le plus important, pour ne pas dire l'irritant, à considérer pour la localisation de son abattoir. Ce qui avait d'ailleurs fait bondir le ministre de l'Environnement qui n'appréciait pas que l'homme d'affaires mêle le dossier de la reconstruction et celui de l'expansion de la production porcine au Québec.

Il n'avait encore rien vu. Dans ses tractations avec Québec, Viandes Du Breton aurait bien apprécié que le ministère de l'Environnement élimine les 200 000 \$ d'amendes pour surutilisation d'eau. En résumé, si Québec était assez gentil de revoir ses normes environnementales pour plaire aux Breton, ces derniers consentiraient peut-être à bâtir leur abattoir à Notre-Dame-du-Lac.

Élément non négligeable, dans l'incertitude qui a suivi l'incendie et la mise au chômage, l'entreprise a aussi réussi à conclure un pacte social de 10 ans avec le syndicat des employés dont la convention collective venait à échéance en avril 2003. Pour une entreprise qui avait dû recourir à l'arbitrage pour conclure une première convention collective, ce n'est pas rien.

Malgré l'attitude des Breton, le gouvernement lui offre néanmoins plus de 20 millions \$ pour maintenir 450 emplois à Notre-Dame-du-Lac. La survie du Témiscouata en dépend. Mais sûrement pas celle de l'entreprise Breton et son expansion. Et c'est ça qui agace bien des contribuables.

Réinventer le rêve

A quelques jours du Conseil national du Parti québécois, à Gatineau, la vice-présidente du parti, Marie Malavoy, demande aux péquistes de retrouver leurs émotions d'il y a 25 ans, alors que le PQ, « c'étaient des gens qui rêvaient pour le Québec ». Les communications du gouvernement Landry sont « un peu trop intellectuelles », a-t-elle déclaré au SOLEIL. « Il faut que les gens ressentent, pas juste qu'ils comprennent. »

M^{me} Malavoy n'a pas tort, mais il est difficile d'entretenir un rêve collectif quand on en parle depuis 40 ans sans pouvoir l'appuyer sur un échéancier crédible.

Une fois de plus, les militants au Conseil national feront adopter des résolutions demandant « un plan d'action » en vue de la tenue d'un référendum sur la souveraineté. Ceux de Louis-Hébert, le comté du ministre Paul Bégin, demanderont que le parti s'engage à tenir un référendum dans les deux ans suivant sa réélection. Ceux de Montréal-Centre réclameront que l'aile parlementaire assume son leadership et fasse la promotion de la souveraineté. Ceux de Saint-Jean demanderont que le parti s'associe davantage aux mouvements souverainistes lors des rassemblements et des colloques. Les résolutions seront débattues, amendées, sous-amendées, et adoptées. Mais on avait voté la même chose au Conseil national de mars 2001 à Saint-Hyacinthe. Et la même chose à celui de juin de la même année.

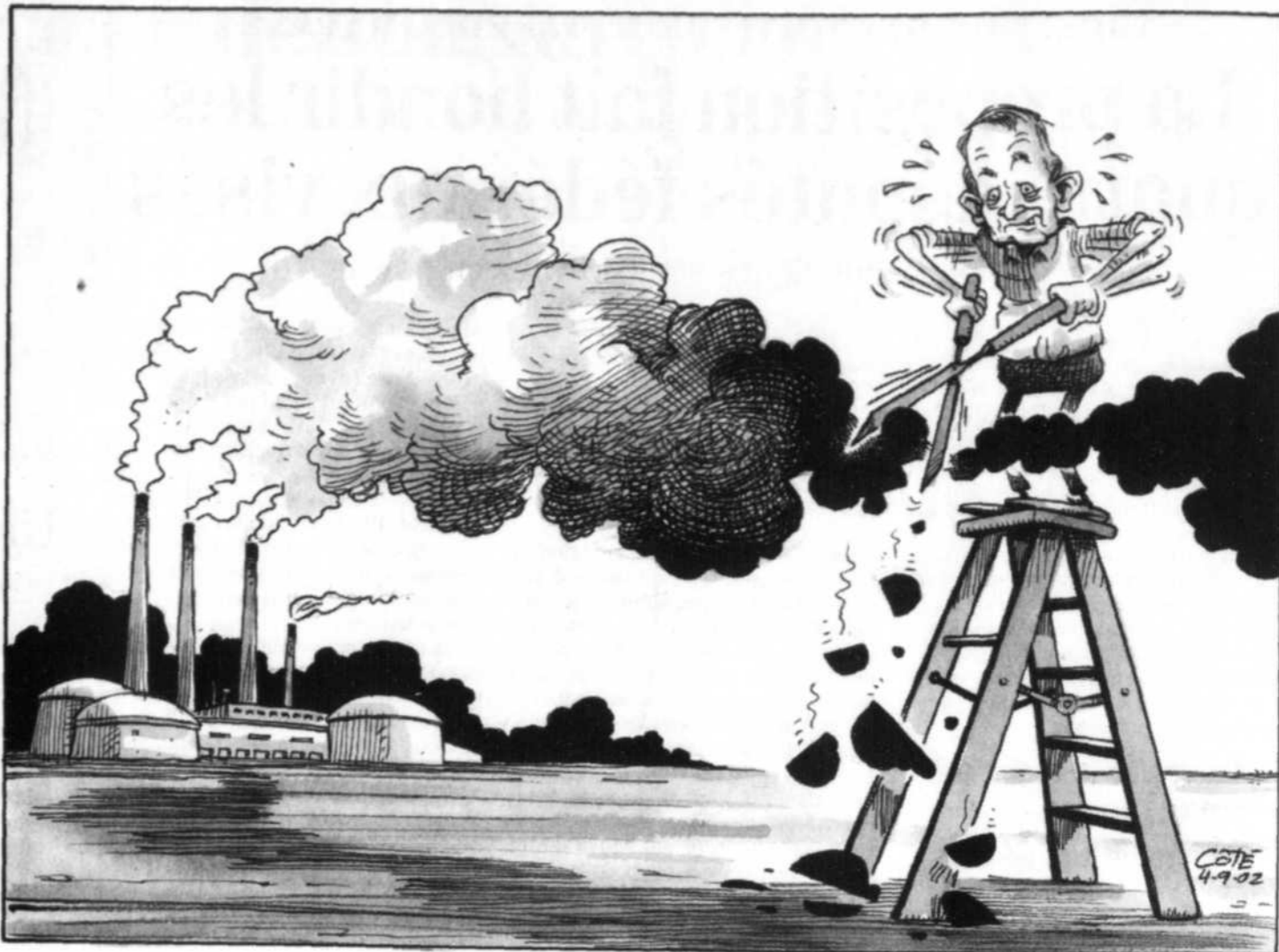
Ces résolutions ne sont plus l'expression d'un grand rêve, mais plutôt des manifestations de frustration et d'impatience de nombreux militants, qui ne comprennent pas l'incapacité de leur gouvernement à mobiliser le Québec derrière un nouvel objectif référendaire.

L'adoption à répétition de ces résolutions finit par en banaliser l'importance, un peu comme si on se faisait une promesse collective, sans y croire véritablement.

LADQ mène dans les sondages sans même s'expliquer sur la souveraineté. Jean Charest promet une nouvelle révolution tranquille sans se mouiller sur la question nationale. Si le PQ veut reprendre le flambeau de l'émotion et du rêve, il doit se donner un plan d'action plus précis. C'est plus facile à dire qu'à faire, mais si c'est impossible, autant nous le faire savoir.

L'adoption à répétition de ces résolutions finit par en banaliser l'importance, un peu comme si on se faisait une promesse collective, sans y croire véritablement.

LADQ mène dans les sondages sans même s'expliquer sur la souveraineté. Jean Charest promet une nouvelle révolution tranquille sans se mouiller sur la question nationale. Si le PQ veut reprendre le flambeau de l'émotion et du rêve, il doit se donner un plan d'action plus précis. C'est plus facile à dire qu'à faire, mais si c'est impossible, autant nous le faire savoir.



CARREFOUR DES LECTEURS

Les sages-femmes, hantise des médecins !

Deux sages-femmes de la maison Mimosa sont poursuivies (LE SOLEIL, 13 août, p. A11). Les médecins veulent les ramener à l'ordre, dans les hôpitaux, sous haute surveillance médicale! On sent le malin plaisir qu'ils prennent à faire publier des histoires pourtant tellement banales lorsqu'elles surviennent en milieu hospitalier.

Des histoires d'horreur dont personne ne parle publiquement, pourtant il y en a tous les jours. Que feriez-vous si par manque d'oxygène à la naissance votre fille (par ailleurs en bonne santé) était prise de convulsions, gavée de médicaments, soumise à toute la batterie d'examen médicaux, puis diagnostiquée épileptique, puis retardée pour le restant de ses jours? C'est arrivé à quelqu'un de la parenté qui aura toujours besoin d'assistance. Sa mère n'a jamais poursuivi les médecins. Même si elle sait, dans ses tripes, où l'erreur s'est produite.

On ne poursuit pas un médecin. On sait notre cause perdue d'avance. C'est un intouchable mais il n'est pas nécessairement infaillible. Il peut aussi commettre des erreurs, très graves, sans subir pour autant les affres médiatiques et voir sa carrière menacée.

Si vous (les parents concernés) aviez des craintes quant au déroulement de votre accouchement, vous pourriez décider de votre propre initiative de vous rendre directement à l'hôpital.

La maison Mimosa, comme je suppose toutes les maisons de naissance, est un refuge extraordinaire. J'y ai mis au monde deux magnifiques enfants. Deux naissances heureuses, sans traumatismes, sans l'arsenal médical imposant et gênant.

Martine Bernier et Réjean Savard
 Québec

An 1979 ou 79 ?

Dans l'article sur les ruines de Pompéi, samedi 31 août, on affirme que l'éruption dévastatrice du Vésuve a eu lieu il y a 23 ans! Peut-être n'aie-je pas saisi l'allégorie mais 79 après J.-C. n'est pas 1979 après J.-C.! S'il y a un concours Trouvez l'erreur, j'aimerais bien y participer!

Marthe Dubé
 Sainte-Foy

La Ville de Québec pourrait recycler davantage

L'incinérateur de Québec est surchargé? Une farce! Si l'incinérateur atteint sa limite, c'est que les anciennes villes de la CUQ l'ont voulu ainsi. On pourrait facilement diminuer du quart les déchets brûlés si la nouvelle ville de Québec faisait un effort véritable pour encourager la récupération! On se contente d'un recyclage minimaliste, juste assez pour se donner bonne conscience. Je soupçonne la Ville de faire exprès pour envoyer un maximum de déchets à l'incinérateur pour rentabiliser celui-ci.

Quiconque fait l'effort de recycler convenablement ses déchets en découvre rapidement les limites à Québec. On n'accepte que certains produits recyclables. D'autres, pourtant estampillés « recyclables », sont brûlés. Les cartons de lait et de jus d'orange sont recyclables... mais pas à Québec. De même

pour le carton ciré, les sacs de plastique. Mais notre ville n'est pas intéressée! Évidemment, les autorités diront qu'elles ont les mains liées, des contrats à respecter et que ce sont les entreprises de récupération qui déterminent ce qui peut être recyclé ou non. Lors du renouvellement des contrats, est-ce qu'on modifiera le devis d'appel d'offres pour exiger que tous les produits recyclables puissent être recyclés? J'en doute! Dans le passé, les anciennes villes ont toujours opté pour des compagnies offrant la plus basse soumission et un service minimum de recyclage en échange!

Si l'Université Laval et d'autres institutions peuvent recycler ces déchets, pourquoi pas la Ville de Québec?

Larry Hodgson
 Québec

Murdochville: amenez-en des projets !

(En réponse à « D'autres Murdochville à l'horizon » de Mario Polèse et Richard Shearmur, le 31 août)

Votre article n'explique pas pourquoi il n'y a pas eu de plan de maintien et de création de richesse, depuis 1982, date de la première fermeture de Mines Gaspé, alors qu'on fermait sa mine à ciel ouvert, ni pourquoi l'exode des Gaspésiens s'est maintenu et intensifié. Si d'autres projets comme Mines Gaspé, ou la Gaspésie, ou Alouette se pointaient en Gaspésie, la main-d'œuvre sera là comme elle le fut en 1918 et en 1950.

Votre article ne fournit que des arguments à des politiciens bons patineurs et sans vision pour justifier leur inaction, comme en février 2002 lorsque le CRCD a blâmé le manque de formation des Gaspésiens comme frein au développement économique de la Gaspésie alors que ce même CRCD ne pouvait nommer aucun projet créateur d'emplois qu'il avait parrainé.

Amenez-nous des solutions, amenez-nous des projets et on relèvera le défi. Et ne nous parlez pas de distance: la mine Raglan exploite dans l'Ungava, Mont-Wright œuvre au nord de Sept-Îles. Trouvez des solutions, amenez-les vos projets!

Jean-Pierre Joncas
 Beresford, N.B.

Les gais ne sont que tolérés...

(En réponse à la lettre de monsieur Gilles Baribeau, le 31 août 2002)

Si les homosexuels tiennent à s'afficher publiquement, c'est parce qu'ils ne sont pas encore reconnus comme des personnes normales. Ils sont tolérés seulement comme le démontre votre lettre. Ces lois dont vous parlez ne constituent qu'une reconnaissance minimale. Ce que les gais réclament, c'est la simple compréhension de ce qu'ils vivent, le droit à l'égalité et non le confinement à des ghettos... Le plus dur pour un homosexuel, c'est de sentir le regard des autres. Cette manie de juger la différence! Si c'était mon orientation sexuelle, je devrais prendre mon courage à deux mains pour affronter cette intolérance. La parabole de la paille et de la poutre prend ici tout son sens.

La Loi divine, c'est l'amour inconditionnel. J'éprouve une immense sympathie pour tous les marginaux et exclus de la terre dont la façon d'être défie la sacrosainte « norme ». Et je les incite fortement à garder la tête haute, car ils ne sont coupables de rien, quoiqu'on tente de leur faire croire...

Gilles Levasseur
 Charlesbourg

Quel monument aux Acadiens !

Le monument offert aux Acadiens, érigé sur le boulevard René-Lévesque, n'est pas la trouvaille du siècle! Un phare maritime d'où on ne voit pas l'eau, c'est plutôt rare!! De plus ce phare s'harmonise mal avec le charme naissant du boulevard René-Lévesque. S'agit-il des mêmes concepteurs que ceux qui avaient érigé un René-Lévesque nain à quelques centaines de mètres plus loin! Enfin, si ce phare serait plutôt joli dans un parc d'amusements, il ressemble beaucoup trop à un « bâton-fort » pour être qualifié de monument. À quand la prochaine erreur?

Hugues Morrissette
 Québec

Blasés de la fierté gaie ?

Blasés des manifestations publiques homosexuelles? Elles ont vu le jour pour revendiquer des droits auprès de la société. Aujourd'hui, on célèbre davantage les acquis. Les revendications ont encore leur place. Il reste beaucoup de discrimination au travail, à l'école où les jeunes gais sont souvent victimes d'agressions physiques et verbales, et dans les pénitenciers où notre vie est mise en danger dès que notre orientation sexuelle devient un simple rumeur... Sceptique? Vous n'avez qu'à vérifier.

Notre situation a beau être une des meilleures au monde, elle peut être améliorée. On devrait s'informer sur les objectifs de ces événements avant de questionner leur pertinence. Leurs organisateurs devraient aussi sensibiliser davantage la population et les médias insister moins sur leur côté spectaculaire ou leurs retombées économiques. Cela éviterait la ghettoïsation des gais et lesbiennes.

Guillaume Perron
 Charlesbourg

De bons samaritains

Dimanche après-midi, le 21 juillet dernier, ma femme et moi filions à 100 km heure, sur l'autoroute 40, vers Trois-Rivières. En approchant du Cap-de-la-Madeleine, j'ai eu la superbe idée de perdre conscience. Il s'en est suivi une série de tonneaux jusque dans un fossé où nous étions suspendus tête en bas. Ma femme a réussi à sortir et, une fois sur la route, elle s'est informée de moi. Une dame lui a dit: « Ne vous inquiétez pas, mon mari s'en occupe; il est médecin ». En effet, cet homme avait coupé ma ceinture de sécurité. Il m'a sorti du véhicule puis m'a étendu sur le dos au bord du chemin. À l'arrivée des ambulanciers, ce couple a poursuivi sa route vers Trois-Rivières. Nous voulons assurer de notre éternelle gratitude, et de nos plus sincères remerciements, ces bons samaritains du XXI^e siècle.

Georgette et Bernard Racine
 Québec

ÉCRIVEZ-NOUS !

Votre opinion compte pour nous. Pour être publiés, vos courriels ou vos lettres doivent être très courts, d'intérêt public, identifiés de vos nom, adresse et numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de les résumer, de les raccourcir ou de ne pas les publier.

Adressez-les comme suit :

Par courriel :
 opinion@lesoleil.com
 Par la poste :
 Carrefour des lecteurs
 Journal Le Soleil
 925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
 Succ. Terminus, Québec, Qc, G1K 7J6

OPINIONS

CHRONIQUE POLITIQUE

Les conspirateurs du 4 septembre

L 4 septembre? Vous avez le droit d'avoir oublié. C'était en 1984, il y a donc près d'une génération. Tout de même cela reste une date mémorable: le Québec avait élu 58 députés progressistes-conservateurs. Une telle vague bleue ne s'était pas vue depuis le 31 mars 1958, et avant cela depuis le 20 juin 1882. Les bleus du Québec n'ont vraiment pas été souvent au pouvoir à Ottawa. Voilà pourquoi la candidature du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, les excite tant...

Ce soir, au Saint-James Club de Montréal, ils seront une vingtaine à célébrer, dans la nostalgie des « années Mulroney », ce bon vieux temps que, pour la plupart, ils n'ont même pas connu tant ils sont jeunes. Eux, ce serait plutôt la génération de Kim Campbell ou de Jean Charest, la génération perdue. Sans prétention, ils veulent faire comprendre à Bernard Lord que, s'il décide de plonger en politique fédérale, il ne sera pas seul au Québec.

La révolution du 4 septembre 1984 avait été possible parce que le « petit gars de Baie-Comeau » avait rassemblé derrière lui une « coalition arc-en-ciel » qui comptait bien peu de conservateurs mais beaucoup de libéraux de Robert Bourassa, ce qu'il restait de crédites, et surtout les souverainistes du «

beau risque ». Cela faisait tant de monde que l'Ontario, impressionnée, se rallia en milieu de campagne, laissant tomber le pauvre John Turner.

Mais quelle sorte de coalition Bernard Lord pourrait-il rassembler au Québec en 2004? Des libéraux de Jean Charest? L'arrivée de Paul Martin dans le paysage risque de les mettre au neutre. Des souverainistes? La présence du Bloc est embarrassante. Alors, les jeunes de l'Action démocratique? Il est vrai que Mario Dumont réunit actuellement une véritable « coalition arc-en-ciel » autour de lui. Et il est le personnage politique le plus proche de Bernard Lord, en âge et en doctrine.

La candidature de Bernard Lord constitue donc une autre chance pour les Québécois de s'intéresser à la politique nationale. Il faut bien avouer que sa présence à la tête d'un parti national serait rafraîchissante. Mais les Québécois risquent encore une fois d'être obligés de laisser passer et de voter par atavisme: rouge ou bleu, fédéraliste ou souverainiste.

Car il y a une grande différence avec 1984: on ne voit pas les radicaux du Parti conservateur de l'Ontario se rallier à un Acadien, né au Lac-Saint-Jean, et appuyé par un parti de crypto-séparatistes du Québec de surcroît!

La partie est délicate pour Bernard



Michel Vastel
Mvastel@lesoleil.com

Lord qui fêta, le 21 juin dernier, le troisième anniversaire de son accession au pouvoir. Il a dit que des élections générales sont possibles cette année, mais plus probablement en 2003. Il a aussi promis que la campagne ne serait pas déclenchée avant la visite de la reine, le 12 et le 13 octobre prochain.

Si, comme on le pense, le congrès pour la direction du Parti progressiste-conservateur se tient en juin 2003, Lord a jusqu'en novembre prochain pour se décider. C'est loin. Dangereusement loin...

Nonobstant ce noyau d'organisation qui se met en place au Québec - les gros canons de la *Big Blue Machine* ontarien les appellent, avec quelque condescendance, les *tiny Tories*! - cela commence à se bousculer à la porte du Parti conservateur.

Et Lord ne fait pas partie des plans de l'establishment de Toronto et d'Ottawa. « Trop jeune, pas assez d'expérience », dit-on.

Oh bien sûr, il y a eu ce succès au congrès d'Edmonton au cours duquel Lord a pris le temps d'expliquer que son propre parti aussi a éclaté en 1987, la moitié de ses dirigeants passant à l'extrême droite du Confédération of Regions. Mais il a réussi à ramener tout le monde au bercail à temps pour l'élection de 1999, remportant un handicap de 26 points de pourcentage pour finir 14 points en avant des libéraux.

On reconnaît effectivement à Bernard Lord plus de fougue et de conviction que Jean Charest. Mais en dépit de son discours rassembleur, sera-t-il l'homme de la situation pour forcer une réunification de la droite? Le plus récent sondage d'Ipsos-Reid donnait cette semaine à un parti uni jusqu'à 44% des intentions de vote comparativement à moins de 30% pour les deux partis, le progressiste-conservateur et l'Alliance canadienne.

Le favori des bonzes du PC est actuellement l'ancien premier ministre de l'Ontario, Mike Harris. Parce qu'il est de l'Ontario. Parce qu'il est acceptable aux réformistes de l'Ouest, surtout s'il devait être appuyé par Ralph Klein. Et... parce que la droite n'a plus besoin du Québec pour prendre le pou-

voir à Ottawa. Du moins le pense-t-elle. Et de vieux pontes comme Peter White, associé de Conrad Black, le leur rappellent à l'occasion. Il suffit de prendre le pouvoir une fois, disent ces gens-là, et le Québec votera du bon bord la fois suivante.

Toutefois, Harris fait peur aux bien pensants de la société canadienne anglaise. Deux de ses représentants les plus articulés - Hugh Segal, patron de l'Institut de recherche en politiques publiques, et John Tory, président de Rogers Cable -, auraient donc conclu un pacte pour barrer la route à l'extrême droite. Tous deux considérés comme héritiers de Brian Mulroney, ils pourraient représenter un obstacle à de sérieux pourparlers avec l'Alliance canadienne.

C'est dans ces conditions que la candidature de Bernard Lord devient intéressante, en particulier pour les bleus du Québec. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick deviendrait une sorte de candidat de la réconciliation entre partisans et adversaires de la fusion du parti conservateur et de l'Alliance canadienne. C'est du moins le message qu'il a lancé il y a deux semaines au congrès d'Edmonton. Et il a été bien reçu.

Mais, enregistrer un succès dans « un congrès de dinosaures », cela ne suffit pas pour impressionner les bonzes de la *big blue machine*...

Le Canada est presque absent de la lutte internationale au terrorisme

ANALYSE

LES IMPACTS DU 11 SEPTEMBRE

Le monde ne sera plus jamais le même après le 11 septembre. Un an après les attentats qui ont ému la communauté internationale, des politologues, sociologues, théologues, sociologues, ismanologues, philosophes et autres universitaires de renom répondent à l'invitation du journal LE SOLEIL. Dans une série d'articles qui se poursuit aujourd'hui, ces analystes livrent chacun leur tour les réflexions que leur inspirent ces événements.

Jean-Sébastien Rioux

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en sécurité internationale à l'Institut québécois des hautes études internationales (IQHEI), M. Rioux est professeur au département de science politique de l'Université Laval.

Les événements qui ont suivi les attentats du 11 septembre ont détérioré des problèmes d'ordre juridique et de sécurité que le gouvernement canadien se devait de résoudre rapidement, non seulement pour améliorer la sécurité des citoyens, mais pour soulager les inquiétudes américaines. Depuis l'affaire Renshaw et la découverte du réseau algérien à Montréal, les faiblesses du système d'immigration canadien sont maintenant bien connues et documentées.

Il y a encore un réel problème au Canada, même si les 19 présumés pirates de l'air vivaient tous aux États-Unis. Du moins n'a-t-on pas encore montré de lien définitif entre ces attentats et le réseau montréalais, sinon que le gouvernement des États-Unis est convaincu que le Canada est une passerelle pour des terroristes qui veulent s'installer en Amérique du Nord pour leurs activités, une perception qui s'est amplifiée après la diffusion d'un reportage à l'émission, *60 minutes*, le 28 avril 2002.

Les analystes sont d'avis que le Canada manque d'orientation en matière de sécurité. Le dernier livre blanc sur la défense a huit ans. Il est fondé sur la protection du territoire contre des menaces militaires étatiques, sur la coopération militaire canado-américaine et sur les interventions de maintien de paix à l'étranger.

On ne trouve presque rien sur les menaces de type asymétrique. (Après des recherches approfondies, un étudiant à la maîtrise de l'Université Laval a découvert que la menace terroriste n'est évoquée que deux fois dans ce texte fondamental). Notons, cependant, que le ministre de la Défense du Canada a annoncé, le mois dernier, l'actualisation du programme de défense. Dorénavant, ces types de menaces seront considérés plus en profondeur.

Néanmoins, le Canada adopta l'automne dernier des mesures pour contrer la menace terroriste. Ce plan d'action global visait, selon le gouvernement, à « réaliser l'équilibre entre la nécessité d'une sécurité accrue après les événements du 11 septembre et la sauvegarde des valeurs canadiennes. » Les mesures les plus importantes en furent l'implantation du plan pour la « frontiè-



Les troupes canadiennes dépêchées en Afghanistan avaient la mission de sécuriser certaines régions explosives, dont la banlieue de Kandahar.

re intelligente », l'adoption du budget en décembre 2001 et la loi antiterroriste C-36.

Le concept de la frontière intelligente assure au Canada l'accès au marché américain, tout en répondant à ses exigences en matière de sécurité. Il a été question de créer un périmètre de sécurité continentale pour sécuriser les États-Unis, mais cela pourrait difficilement se faire sans la participation du Mexique. La loi antiterroriste a du potentiel mais elle n'a été invoquée qu'une ou deux fois depuis son adoption.

On ne pourra en connaître véritablement la portée avant qu'elle ne conduise au démantèlement de réseaux terroristes et à l'arrestation d'individus à partir d'accusations portées en fonction de la loi. Finalement, il faudra aussi du temps pour que les fonds prévus au budget de décembre 2001 se fassent sentir sur le terrain.

Si le bilan intérieur est mitigé, il l'est aussi au plan international. Concrètement, nous sommes encore engagés dans la campagne internationale contre le terrorisme sous l'opération Apollo : quatre navires de guerre, deux avions de patrouille CP-140 et trois avions de transport CC-130 sont déployés en Afghanistan et dans la mer d'Oman.

LE BILAN GÉOPOLITIQUE

Nos navires de guerre ont participé à des centaines d'alertes et des douzaines d'interceptions de vaisseaux suspects, mais nous n'avons plus de troupes au sol en Afghanistan depuis le retour des 750 soldats du régiment Princess Patricia's Canadian Light Infantry (PPCLI) en juillet dernier. Nos ressources sont utilisées à pleine capacité en raison de notre implication en Bosnie. Nous ne pouvons pas effectuer deux déploiements en même temps! Notre contribution musclée à la campagne internationale antiterroriste est négligeable.

La première conséquence géopolitique des événements du 11 septembre fut l'articulation de la doctrine Bush, le 20 septembre 2001, laquelle condamna le terrorisme sous toutes ses formes. Cela traça la nouvelle division mondia-

le : on est avec les États-Unis ou avec les terroristes! La Maison-Blanche prête main forte d'ailleurs à plusieurs pays qui font face à diverses menaces terroristes.

Discrettement, les unités spéciales américaines ont été déployées dans une vingtaine de pays pour appuyer les autorités locales. Les ressortissants étrangers suspects capturés par les forces de l'ordre en Indonésie, en Malaisie, aux Philippines et au Yémen sont envoyés secrètement à la base américaine de Guantanamo.

La campagne internationale antiterroriste se poursuit dans l'ombre: les Américains en restent les grands responsables, tout en bénéficiant de la coopération de plusieurs États arabes et musulmans. Cependant, cette coopération risque de dérapier car deux éléments, dont un élément exogène aux agissements de la Maison-Blanche, ne cessent de menacer l'impératif de la lutte antiterroriste: il s'agit des événements au Proche-Orient et des menaces de guerre contre l'Irak.

Le président Bush ne contrôle évidemment pas les terroristes palestiniens. À ce que je sache, aucun lien direct n'existe entre Al-Qaida et les groupes Hamas et Djihad, mais ces événements déconcertent les Américains qui sont pris au piège par leurs actions et leur rhétorique: ils ne peuvent pas mettre de pression sur Sharon dans le contexte actuel. Il leur faudra donc trouver rapidement une solution à ce problème pour conserver certaines alliances avec des pays arabes.

La campagne américaine contre l'Irak, quant à elle, est problématique pour le reste du monde, et particulièrement pour les plus proches alliés des Américains, le Canada et le Royaume-Uni.

Avant de se lancer dans une guerre contre l'Irak, un ennemi bien connu, immobile et contre qui des sanctions sont appliquées depuis 12 ans, ne devrions-nous pas terminer la campagne contre le réseau Al-Qaida? Ou nous pencher sur la question beaucoup plus problématique et symbolique du conflit Israël-Palestine? Le Canada prône la prudence. Les Américains, de leur côté, sont seuls dans leur camp.

QUELQUES PISTES À SURVEILLER

La lutte antiterroriste mondiale (ou plutôt, américaine) s'intensifie au cours de la prochaine année pendant que le rôle du Canada sera de plus en plus modeste: la lutte antiterroriste au Canada se passe dans l'ombre et sous le radar.

En tant que fléau transnational, le terrorisme représente un défi global et un risque international majeur. Le réseau Al-Qaida existe encore, mais, depuis décembre 2001, cette organisation a changé. Il ne s'agit plus d'une organisation hiérarchique mais plutôt d'une structure beaucoup plus éparpillée et silencieuse pour le moment. Malgré la supériorité technologique des États-Unis, des centaines de combattants talibans ou Al-Qaida ont réussi à fuir la région. Ils se trouvent maintenant dispersés aux quatre coins du monde.

La découverte récente d'une série de vidéos-cassettes qui catalogue leurs activités, leur entraînement et leur expérimentation d'armes chimiques, démontre une expertise alarmante. Si des centaines de terroristes gradués de ces camps d'entraînement se promènent maintenant dans nos villes, nous pouvons craindre le pire!

De plus, l'ONU vient de déposer un rapport qui conclut que les mesures internationales adoptées pour bloquer le financement et les transferts de fonds au réseau Al-Qaida ne fonctionnent plus adéquatement. Financer une autre campagne de terreur ne serait pas un problème, selon ce rapport. Ironie, c'est qu'il n'existe pas de définition juridique du terrorisme. Il n'y a pas de convention antiterroriste internationale. En effet, le système juridique international se compose de 12 conventions et protocoles qui traitent d'actes et de mesures spécifiques, lesquels ont été adoptés de façon ponctuelle au fil des années. Le Canada a ratifié les deux dernières conventions après le 11 septembre 2001.

La lutte contre le terrorisme international est donc loin d'être terminée et le rôle du Canada est assez discret. Nous devons peut-être nous impliquer davantage si nous ne désirons pas que toutes les décisions se prennent à Washington!

« C'est moi qui
paye la tournée. »



Audiovox CDM-9100

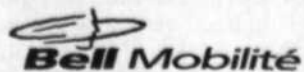
0\$

Pour un temps limité et pour rien du tout, obtenez un téléphone Audiovox CDM-9100 avec le forfait week-end illimité de Bell Mobilité à moins d'un dollar par jour. Pour plus de détails, passez à un magasin Espace Bell ou Bell Mobilité participants.

allez-y



L'offre prend fin le 31 octobre 2002 ou jusqu'à épuisement des stocks. Prix/offre peuvent être modifiés sans préavis. Prix du téléphone après rabais postal (taxes applicables avant rabais et promotion). Applicable aux nouvelles activations seulement avec un forfait postpayé de Bell Mobilité de 25\$ ou plus par mois avec un contrat de 24 mois.



Beauport

Inter Cellulaire enr.
488, boul. Rochette
(418) 660-9909

Lévis

La Celluboutique
Rive-Sud
104, route
Président-Kennedy
Bureau 101
(418) 837-0222

Québec

CBCI Telecom inc.
710, rue Bouvier,
bureau 103
(418) 626-1800

Novicom Technologie
6610, boul.
de la Rive-Sud
(418) 838-3999

St-Nicolas

La Celluboutique
Rive-Sud
585, Route 116 (103)
(418) 831-2355

Celluboutique Hamel
4885, boul.
Wilfrid-Hamel
(418) 871-7776

Vanier

La Celluboutique
850, boul.
Pierre-Bertrand
Bureau 150
(418) 682-2355

Aussi disponible
dans les magasins
Espace Bell.